LE TOUR
DU LAC DE GENÈVE,

PAR

George Mallet.

A GENÊVE,

CHEZ P.-G. LEDOUBLE, LIBRAIRE, RUE DE LA CITÉ, N.° 224.

1824.

LE TOUR
DU LAC DE GENÈVE,

PAR

George Mallet.

A GENÈVE,

CHEZ P.-G. LEDOUBLE, LIBRAIRE, RUE DE LA CITÉ, N.° 224.

1824.

LE LAC DÉ GENÈVE.

ÉVIAN.

Nous arrivons de Genève ; le pays que nous avons parcouru ce matin n'offre rien de remarquable ; à une lieue de la ville près du village de Vesenas, la route s'éloigne du lac que l'on perd de vue, et qu'on ne retrouve dans le lointain que par intervalles ; elle s'étend le plus souvent en ligne droite dans un terrain plat et mal cultivé, dominé successivement par les hautes Alpes, les Voirons, et le coteau de Boisy, A deux lieues et demie de Dovaine, premier village de la Savoye, on atteint la ville de Thonon, capitale du Chablais ; quelques minutes après, on traverse un pont étroit et fort long sur la Dranse ; cette rivière, dont le cours forme une ouverture dans les montagnes à la droite du chemin, s'étend près de son embouchure sur un grand espace qu'elle couvre de pierres. À l'extrémité du pont le pays prend un aspect différent, les montagnes se rapprochent, de vertes collines, couvertes de beaux arbres bornent le chemin.

Pour éviter une route monotone, j'ai fait à une autre époque, le trajet de Genève à Thonon par eau. Le vent ne nous favorisait point, et les bateliers ne quittèrent la rame que pour nous remorquer du rivage ; suivant péniblement un sentier sur la grève, ils tiraient notre bateau qui côtoyait lentement toutes les sinuosités de la rive. Qu'il y a loin de cette manière de cheminer, qui laisse au passager l'impression de la fatigue de ses conducteurs, à la course d'une légère embarcation entraînée par les vents le long d'une côte qui fuit derrière elle ; dans notre marche les objets vus de loin, long-tems attendus perdaient de leur coloris.

Nous dépassâmes le côteau de Cologny couvert de vignes et de maisons de campagnes, les côtes plus basses de Collonges et d'Anière, le village d'Hermance, le château de Beauregard, dont la façade blanche se détache

du milieu des bois qui l'entourent, les maisons à fleur d'eau de Narnier, la vieille tour d'Ivoire derrière laquelle s'ouvre le golfe de Coudrée ; là se forme le grand lac que l'on distingue du petit lac, nom donné à sa partie occidentale.

Au fond du golfe s'élève le château de Coudrée ; sur le bord opposé, la ville de Thonon et son port. On découvre les collines qui dominent Évian, la chaîne des montagnes qui suivent les Voirons, les Alpes de Gruyère, les Dents d'Oche jusqu'à leurs pieds.

En allant de Thonon à Évian, nous avons passé devant l'allée qui sert de promenade à ceux qui viennent boire les eaux d'Amphion ; le pavillon était fermé, les feuilles des peupliers commençaient à jaunir ; le murmure de la fontaine, qui coule à l'extrémité de la terrasse, n'avait attiré personne. Que de fois je suis venu boire à cette source ; que de fois je me suis mêlé à la petite troupe des buveurs qui comparaient tristement l'abandon où se trouvait Amphion, au mouvement, au bruit, à la gaiété, qui y régnaient autrefois.

« Vous n'avez pas connu Évian dans ses beaux jours, me disait-on ; à pareille époque, on n'aurait pas trouvé un logement vide dans toute la ville, les auberges étaient pleines, les appartemens particuliers loués long-tems d'avance ; les gens du pays arrivaient de toutes parts, des Suisses, des Anglais, etc. »

« Nous dansions tous les matins à la fontaine et quelquefois même le soir. On se rappelle encore les bals de la forêt de Blonay. »

« Notre roi, la reine, les princes venaient souvent à Évian, prendre les eaux ; ils y attiraient les nobles de la contrée ; alors la source suffisait à peine à la foule qui les suivait ici ; quel brillant coup-d'œil, que de voitures, quel mouvement ! »

Deux maigres chevaux attelés à des chars du pays, qui avaient suffi pour conduire tous les buveurs et qui, la tête baissée, attendaient patiemment que la cure du jour fut achevée, ajoutaient à l'énergie du tableau et peignaient le changement que le tems avait opéré.

La ville d'Évian s'est ressentie de cet abandon. Un grand nombre de maisons sont inhabitées, d'autres tombent en ruines, on ne s'occupe pas de les réparer, on y éprouve l'impression pénible d'un pays qui déchoit, une population découragée et sans émulation habite une contrée fertile, où les beautés de détail et d'imposans tableaux se présentent à chaque pas ; oublions s'il est possible, les plaintes des habitans, sur le peu d'activité de

leur commerce, et sur quelques-unes des lois qui les régissent ; dans des lieux faits pour inspirer de douces sensations, on aimerait à trouver un peuple content de son sort ; mais quel est celui qui peut réunir tous les biens à la fois ? Un jour sans doute, la maison qui gouverne la Savoye depuis tant de siècles, accueillera des projets d'amélioration pour les aînés de sa famille, pour ceux qui dans un moment de crise lui ont donné le plus de preuves de fidélité.

Le Chablais, un des plus anciens apanages de la maison de Savoie, fut érigé en Duché en 1238, il comprenait alors le Chablais proprement dit, dont Thonon, Allinges, Hermance, Narnier et Yvoire étaient les chefs-lieux ; le pays Gavot renfermé entre la Dranse et la Morge ; la vallée de S.^{t} Maurice, les Seigneuries de Nyon, Vevey, la Tour de Peilz, Chillon et Villeneuve : St. Maurice était alors la capitale de toute la province. On voit encore à Évian quelques tours ruinées et les murailles dont le comte Pierre de Savoye fit entourer la ville.

En 1536 les Bernois s'emparèrent du pays de Vaud et de la portion de la rive opposée qui s'étend de Genève à la rivière de la Dranse. Les Valaisans, à la même époque, occupèrent la vallée de St. Maurice et le pays Gavot ; ils restituèrent en 1569 à Emmanuël Philibert, Évian et son territoire, les Bernois lui rendirent la partie au-delà de la Dranse ; Thonon devint alors la capitale du Chablais, réduit à de plus étroites limites. Évian, sous la domination Valaisane, demeura catholique : mais les Bernois introduisirent la réformation dans les lieux qui leur étaient soumis. Ruchat donne quelques détails sur la manière dont elle s'établit à Thonon. Fabri, dit Lambertet, prêchait dans cette ville, il y était secondé par un religieux Augustin, qui avait adopté les nouvelles opinions. Un abbé s'avisa, au milieu du carême, de représenter une comédie avec ses moines, pour tourner en ridicule Farel et les prédications évangéliques ; le clergé séculier en fut indigné et par représailles brûla en effigie l'auteur de cette farce déplacée, ce qui intimida tellement le prélat qu'il alla à Genève demander pardon à Farel, et le sollicita de venir à Thonon. Les réformateurs du Chablais furent exposés à de nouvelles traverses ; Fabri prêchant le samedi 6 Mai dans l'après-midi, un bourgeois l'interrompit par des injures grossières : l'abbé qui, de zèlé catholique était devenu zèlé réformé, pria le baillif de punir une semblable insolence, et l'auteur du trouble fut mis en prison. Alors les catholiques montent au clocher et sonnent le tocsin ; dans un instant la ville est en armes, ils attaquent le baillif et le poursuivent

jusque dans sa maison dont ils cherchent à enfoncer les portes. Fabri n'a que le tems de se réfugier dans l'église. Instruits de cette émeute, les Seigneurs de Berne envoyent à Thonon six députés, pour prendre des informations et punir les coupables ; ils abolissent le culte des images et tout exercice de la religion Romaine ; ils confirment Fabri dans son ministère, qui y demeura dix ans, prêchant au milieu de beaucoup de traverses. Le gouvernement Bernois indiqua ensuite, pour le premier dimanche d'Octobre 1536, une dispute publique, sur les matières de controverse, à Lausanne, le clergé du Chablais eut ordre d'y assister ; à la seconde séance, deux Augustins déclarèrent adhérer aux réformes proposées, les autres ecclésiastiques persistèrent dans leurs opinions. A la fin des conférences le culte réformé fut déclaré loi de l'état.

« Cependant, dit un prêtre savoysien, M.r Grillet, on n'exerça aucune vexation pendant trois ans contre les ecclésiastiques, les religieux et les religieuses qui restèrent dans le pays sans troubler le nouveau culte ; les commissaires députés dans les campagnes, pour y organiser la réforme, agirent partout avec la plus grande modération, et afin de calmer l'effervescence, les vases sacrés, les livres, les ornemens d'église furent remis avec les bannières aux communes, qui les conservèrent jusqu'à la mission de François de Sales en 1594. »

Les plaines du Chablais sont fertiles en grains et en fruits de toutes espèces ; les vignobles de Crespi, près Dovaine, produisent le meilleur vin du pays, les montagnes abondent en bois et en paturages, la vente des blés, des bestiaux et surtout des mulets et des porcs, forme la principale branche de commerce ; les ravages de la guerre qui eut lieu à la fin du 16.e siècle se font encore sentir dans le pays, dont la population est restée inférieure aux besoins de l'agriculture ; avant cette époque, on voyait beaucoup de forts et de châteaux, qui n'ont pas été rebâtis, de petites villes ne sont plus que de chétifs hameaux. Charles Emmanuël III, dans le but de ranimer le commerce de cette province, fit construire le long du lac, la route qui s'avançait jusqu'à la Tour ronde ; il avait le projet de la continuer et d'ouvrir une communication avec l'Italie par le St. Bernard, mais il ne parvint pas à surmonter la répugnance des Valaisans. Un homme que les obstacles de la nature et les considérations particulières n'arrêtaient point, a suivi au plan du Duc, avec cette grandeur de conception et cette facilité d'exécution, qu'un souverain tout-puissant, peut seul porter dans ses ouvrages.

LES ALLINGES.

LES ruines des Allinges occupent la crête de deux collines boisées, à une lieue de Thonon ; on les distingue de la grande route.

Ce château, le plus ancien de tout le Chablais, joua autrefois un grand rôle dans l'histoire de la contrée. Au commencement du 10. e siècle, le terrain et le fief attenant, ayant été donnés à un des barons de Rodolphe II, roi de Bourgogne, ce seigneur profitant des débris d'une ancienne ville qui avait existé au pied de la colline, y fit construire un château fort. Rodolphe y habitait quelques mois, pour y prendre le plaisir de la chasse ; le pays à cette époque, était couvert d'épaisses forêts. Au commencement du 11.e siècle, lorsque le Chablais fut cédé par l'Empereur Conrad à Humbert aux blanches mains, le château des Allinges devint une maison de chasse de ce prince ; il le donna ensuite au seigneur de Coudrée, un de ses généraux, comme fief relevant de ses états. Ce fort fut un sujet de guerre entre les barons de Faucigny et les comtes de Savoye, qui s'en disputèrent la possession. Les barons de Faucigny le fortifièrent ; un prince de leur famille y commandait avec le titre de Sénéchal. Guigues, Dauphin du Viennois, battu près de Monthoux, se retira sous la protection de cette place ; près de là se donna en 1323 une bataille entre ce prince et Édouard comte de Savoye. Guigues fut contraint de se retirer après avoir perdu beaucoup d'hommes et le bagage de son armée. Le fort des Allinges fut le boulevard du Chablais pendant les guerres du 16.e siècle, entre les Suisses et le Duc de Savoye.

Emmanuël Philibert, qui dut à sa brillante valeur la restitution des provinces de ses pères, trouva le culte protestant établi dans le Chablais ; il s'était engagé par un traité à ne point gêner la conscience de ses sujets, mais l'intérêt de la cour était trop évident à les ramener à l'église catholique, pour qu'elle n'en cherchât pas tous les moyens. Le successeur de Philibert, Charles Emmanuël, voulut d'abord employer les voies de la persuasion ; la

guerre qu'il soutenait alors contre les habitans de Genève secondés par le Canton de Berne, lui fournissait un prétexte de ne pas respecter le traité qui le liait ; c'était une circonstance favorable pour interrompre les communications entre ses états et les peuples qui y avaient porté la réforme. François de Sales, Prevôt, de l'église de Genève, s'offrit pour une entreprise, qui demandait des talens et de la persévérance. D'une naissance illustre il avait embrassé très-jeune l'état ecclésiastique, il joignait à un zèle ardent une charité douce qui le rendait propre à convaincre et à gagner les coeurs ; le jeune missionnaire se rendit sans suite au château des Allinges, d'où le baron d'Hermance, à la tête d'une forte garnison, et muni d'une bonne artillerie, tenait tout le Chablais dans l'obéissance du Duc.

Le peuple et les magistrats de Thonon, paraissaient fort attachés au culte protestant qui était encore célébré dans trois paroisses hors de la ville, Tully, Narnier et Bons ; l'arrivée d'un prêtre, envoyé par le Souverain, inspira des inquiétudes. François de Sales sortait chaque jour des Allinges, suivi seulement d'un ecclésiastique et d'un domestique pour travailler à la tâche qu'il avait entreprise, il rentrait le soir dans le château, ne se croyant pas en sûreté de nuit dans le pays.

Quoiqu'entouré de cette faveur qui doit toujours accompagner les désirs du maître dans la contrée qui lui est soumise, François de Sales rencontra des difficultés, et il eut, au commencement surtout, beaucoup d'obstacles à surmonter ; sa persévérance, sa douceur l'en firent triompher, il voulut tout devoir à la conviction et il refusa les forces dont le commandant de la province lui proposait d'appuyer ses prédications. Ses succès lui donnaient de grands droits à la reconnaissance de son Souverain et des zèlés catholiques, mais un panégyriste maladroit, l'abbé de Marsollier, qui a écrit l'histoire de sa vie, en voulant trouver partout des sujets de gloire pour le Prélat, dépasse son but en l'exagérant. Suivant lui, le missionnaire jeté dans des pays éloignés, parmi des peuples idolâtres et barbares, ne court pas de plus grands dangers que François de Sales, dans la ville de Thonon, ou sur la route de cette place aux Allinges. Menaces des ministres protestans, tumulte du peuple, embûches des magistrats, tentatives d'assassinat, sont avancés sans preuves ;. pluies, orages, froids excessifs, nuits désastreuses, approche des bêtes féroces qui descendent des montagnes pour intimider le Prélat, tout est prodigué sans discernement par l'historien, qui ne fait nulle attention aux localités et à la nature du pays. Les lettres qui nous restent de François de Sales, et qui trouvent leur place à côté de celles de Fénélon,

nous le font mieux connaître ; on y voit la charité et la douceur qui l'inspiraient ; sa sollicitude à soulager les consciences timorées, à venir au secours des cœurs froissés, qu'il sait si bien calmer par une religion douce et par le sentiment de la confiance en Dieu. Cependant de nouvelles missions furent établies à Bellevaux, à Bons, à Dovaine, à Yvoire et à St. Cergues, bientôt on obtint du conseil de la ville de Thonon que le culte serait alternativement célébré dans l'église de St. Hypolite par les catholiques et par les réformés ; ces derniers, dont le nombre diminuait, furent ensuite obligés de se contenter d'un temple qu'ils construisirent en planches sur la place de Cret. Jean Clerc et Louis Viret continuèrent à y prêcher jusqu'en Septembre 1598, époque à laquelle ils furent obligés de quitter le pays.

Il était tems de recourir à des mesures plus énergiques pour achever l'ouvrage commencé par le Prévôt de Genève. L'arrivée d'un régiment à Thonon, celle du Duc, accompagné d'un Cardinal Légat, donnèrent encore plus de force à l'éloquence des missionnaires ; les places furent ôtées aux protestans et réservées à ceux qui avaient embrassé la religion catholique ; ceux qui résistèrent aux caresses et aux menaces du Duc furent exilés et dépouillés de leurs biens. On se hâta de rendre aux anciennes corporations les fonds ecclésiastiques dont on n'avait pas disposé, et les zèlés furent amplement dédommagés de la privation où ils avaient été de moines et de couvens ; en peu d'années on vit s'établir à Thonon, des Jésuites, des Barnabites et des Capucins. Plus tard on y institua les Visitandines, les Minimes, les Annonciades et les Ursulines. Si la contrée fût restée protestante sous la domination Bernoise, les sommes consacrées à l'érection et à l'entretien de ces maisons religieuses, auraient été appliquées à des dépenses d'utilité publique et le Chablais rivaliserait de prospérité avec le Canton de Vaud. Les édifices les plus remarquables de la ville de Thonon sont d'anciens couvens, l'un est devenu un hospice, d'autres sont consacrés à des manufactures.

Le château des Allinges étant devenu inutile à la maison de Savoye on l'a laissé tomber en ruines. En le parcourant on distingue outre les restes de deux forts placés à peu de distance l'un de l'autre, quelques débris de fortifications sur un troisième rocher ; on reconnait la porte d'entrée du château principal, les passages qui conduisaient dans l'intérieur. La voûte d'une vieille chapelle, une tour, de grands pans de murailles subsistent

encore, les murs suivent les escarpemens des rocs et se confondent souvent avec les blocs qui leur servent de fondement.

De ces sommités on découvre une vue très-étendue, d'un côté les rivages de la Suisse, le lac dans sa plus grande largeur, les côtes de la Savoye, la ville de Thonon, le golfe de Coudrée : de l'autre, des montagnes couvertes de sapins d'un aspect sombre, le château de Larynge, dans l'éloignement les collines boisées qui dominent Évian et plusieurs ruines. Ces murs dégradés couverts de lierre, ces arbrisseaux qui croissent au milieu des pierres, encadrent cette brillante perspective ; à travers une embrasure, au-dessus des créneaux neaux on découvre le lac bleu couvert de vagues, une succession de montagnes, la pointe d'un clocher dans le vallon. Au pied du coteau on voit les toits de deux villages s'élever au-dessus des têtes arrondies des châtaigniers ; les moindres bruits partis de ces habitations parviennent à la colline ; on entend l'aboiement des chiens, le chant du coq, la cloche de la chèvre, les voix des laboureurs ; tandis que tout est animé dans la plaine, ces vieilles constructions qui occupent un espace considérable, sont abandonnées ; leur solitude contraste avec le mouvement du pays qui les entoure, leur silence avec ces bruits de village qui ont tant de charmes dans le paysage. Il faut donc se reporter au tems où elles furent habitées, il faut y placer les personnages qui les occupèrent, dont on semble avoir respecté le souvenir.

Le château des Allinges fut une maison de chasse dans les 10.^{e}, 11.^{e} et 12.^{e} siècles, elle appartint successivement aux rois de Bourgogne, aux comtes de Savoye, aux seigneurs de la maison de Coudrée ; que de fois ces environs ont retenti des jeux bruyants d'une noblesse qui consacrait à de tumultueux exercices, aux tournois, à la chasse les momens qui n'étaient pas donnés aux combats.

A la porte de l'édifice se rassemblent les coursiers couverts de housses éclatantes, les haquenées destinées aux dames ; les piqueurs retiennent en lesse des lévriers, des écuyers portent sur le poing des faucons chaperonnés et ornés de sonnettes ; la troupe joyeuse s'élance à cheval ; les chiens sont découplés, ils cherchent la trace de la bête. Le signal est donné, la meute s'ébranle, le brillant escadron la suit, il parcourt au galop les vallons et les coteaux ; une course rapide l'entraîne bien loin dans la plaine, les chevaux paraissent et disparaissent à travers les arbres des forêts ; bientôt ils sont hors de vue ; les fanfares indiquent encore la marche des chasseurs ; les cris des chiens s'affaiblissent et se perdent dans l'éloignement. Le soir ramène

au château la troupe fatiguée ; une longue table dans la salle où pétille sous une immense cheminée le sapin des montagnes, réunit tous les convives : de bruyants récits, les éclats d'une joie tumultueuse terminent la journée.

Mais les hautes murailles des Allinges, les créneaux, les meurtrières dont elles sont percées annoncent dans leur construction un but militaire ; il est impossible de ne pas voir le long de ces murs des soldats armés de piques, des chevaliers couverts de fer. On place sur cette tour ruinée où croît maintenant l'églantier, et où se repose le pinçon solitaire, la bannière du Prince de la contrée. De combien d'assauts, de combien de sorties ces lieux furent les témoins ; la garde qui veille dans la partie la plus élevée donne le cri d'alarme, elle a vu les feux qui se répètent de distance en distance ; les coups précipités des cloches des hameaux répandent l'effroi dans le pays, les habitans suivis de leurs troupeaux viennent chercher un asile sous les murailles de la forteresse. Du haut de la plate-forme on voit sur la route s'élever un nuage de poussière qui indique la marche de l'ennemi ; les cuirasses étincellent, on reconnaît la bannière, on distingue les chefs, on entend le pas des chevaux, le cliquetis des armes, le murmure d'une troupe indisciplinée.

Des scènes si variées ne se présentent plus ; ces tableaux que l'imagination seule des voyageurs se retrace, ont passé avec ceux qui habitèrent ici ; tout y est calme et tranquille, et le pays n'a plus à souffrir des jeux et des guerres de son souverain ; mais au milieu d'une contrée riante et couverte d'habitations, ces lieux sont restés incultes et déserts, comme si un respect involontaire, le souvenir d'une grandeur passée ne permettaient pas aux paysans d'y établir leurs demeures ; l'abandon, le silence de ces constructions, frappent l'habitant des villages voisins ; ne sachant comment expliquer l'impression qu'elles font naître chez lui, il les considère avec un sentiment d'effroi et y attache des idées superstitieuses ; à de certaines heures, à de certains jours, il les croit peuplées de fantômes menaçans. Le pâtre qui y conduit son troupeau de chèvres s'étonne de se trouver seul, le bruit du vent qui agite les broussailles et qui gémit dans les ruines, le remplit de crainte.

RIPAILLE.

LE soleil penchait vers l'horizon, et dorait les flots légèrement agités du lac, les maisons blanches de la ville de Thonon se déssinaient sur les collines boisées des Allinges, des groupes de promeneurs parcouraient la route qui conduit à l'ancien monastère de Ripaille et couvraient les pentes qui s'étendent jusqu'au bord du lac. Un vieillard qui paraît étranger les devance, il heurte à la porte de l'édifice ; admis dans l'intérieur du parc, il parcourt seul les prairies et les forêts de chênes, s'arrêtant souvent comme retenu par d'anciens souvenirs. Il entre ensuite dans le couvent ; au bruit de ses pas qui font retentir les longs corridors, une jeune fille s'approche et lui offre de le conduire dans les détours de cette vaste maison. « C'était ici, lui dit-elle,
» la demeure des Chartreux qui l'habitaient
» avant ma naissance ; l'église autrefois si
» belle est maintenant dépouillée, nous n'a- vons plus..... » Ma fille, lui répond le vieil- lard, je connais cette maison mieux que vous peut-être, j'y ai vécu bien des années, j'étais un des derniers religieux qui l'ont occupée, j'en suis sorti lorsque la révolution nous a chassés ; après en avoir été long-tems éloigné j'ai voulu revoir les lieux où j'ai passé une partie de ma vie, ces lieux où j'ai trouvé une existence tranquille, qui à l'époque où je suis parvenu me paraît le plus grand des biens.

La jeune habitante du monastère éprouva un vif sentiment de curiosité, elle considérait attentivement les traits fortement prononcés du religieux. « Quoi ? vous seriez,
» lui dit-elle, un de ceux dont ma mère me
» parlait si souvent ? »

L'étranger agité par la vue des objets qui l'entouraient, avait besoin de communiquer les souvenirs qui se réveillaient en foule dans son esprit. Que tout est changé, dit-il, les portraits des généraux de notre ordre ne décorent

plus les corridors, — voilà la cellule que j'ai habitée tant d'années, — voilà l'enclos que je cultivais ; je vois encore le puits où j'allais chercher l'eau et dont je revenais arroser mes fleurs et mes légumes ; cet arbre c'est moi qui l'ai planté, que de de fois je suis resté pensif dans ce lieu appuyé sur ma bêche ; je ne pouvais alors communiquer mes pensées à personne, ces voûtes étaient silencieuses, aucune parole n'y était prononcée.

« Quoi ? pas une parole ? s'écria la jeune
» fille. Mon Dieu quelle vie et que vous de-
» viez être malheureux. »

Malheureux ? j'ai cru souvent l'être, j'ai appris depuis que je me trompais peut-être ; des circonstances particulières me jetèrent dans le cloître, j'avais pris un moment de ferveur pour de la vocation, et lorsque je fus définitivement admis, je crus avoir assuré mon bonheur pour cette vie et pour la vie éternelle. Mais j'étais bien jeune et dans cette séparation complète du monde, dans ce silence que rien n'interrompait, je sentis quelquefois des combats s'élever dans mon cœur.

Une si profonde retraite est plus faite pour des hommes qui ont connu les peines de la vie, que pour un adolescent qui peut encore se former des images séduisantes de ce qu'il a perdu, j'aurais eu besoin d'attachement et je ne voyais autour de moi que des hommes muets, inaccessibles, absorbés par de monotones occupations qui leur suffisaient sans doute

Pour imiter ceux des Pères qui se livraient à quelques travaux, je prenais soin d'un petit jardin, et je cultivais des fleurs, on en parait l'autel les jours de fêtes, on les offrait à ceux qui venaient visiter le couvent, mais nous n'avions pas toujours quelqu'un à qui les donner et elles se flétrissaient le plus souvent sans avoir été remarquées.

Le soir à cette heure même, lorsque la fin de nos exercices nous laissait quelques momens libres, je venais considérer la vaste étendue du lac, dont les vagues souvent agitées ébranlaient en vain les murs de notre enclos, je portais mes regards sur le paysage qui s'offrait à moi. Les chants des ouvriers qui revenaient à leur demeure me faisaient répandre des larmes, j'aurais voulu partager leurs travaux ; que j'aurais aimé rentrer comme eux au sein d'une famille : les rives opposées, éclairées des rayons du soleil, ces villes, ces hameaux, ces demeures fortunées dont les toits étincelaient des feux du couchant, ces chaumières dont la fumée s'élevait dans les airs, me paraissaient le séjour du bonheur ; tout était heureux hors des murs qui formaient ma prison. Je rentrais alors dans ma cellule, je m'élevais à mon

seul protecteur, à mon seul ami, le Dieu qui m'avait conduit ici, je lui confiais mes peines ; mes pensées perdoient peu à peu de leur amertume, et je m'endormais quelquefois avec un sentiment doux.

Jugez, ma fille, combien l'homme sait peu ce qu'il désire ; lorsque la révolution, par une suite d'événemens inattendus, vint ouvrir les portes de notre couvent, quand il fallut quitter ces lieux où nous croyions passer notre vie. Quand je fus libre, un saisissement s'empara de moi, et je partageai l'effroi de ces vieux religieux qui se trouvèrent lancés dans un monde qu'ils ne connaissaient plus.

La jeune fille n'interrompait point le vieillard, assise à peu de distance, elle suivait tous ses mouvemens avec une expression de surprise et l'écoutait en silence.

Trente années se sont écoulées depuis lors, continua-t-il, et j'ai connu cette liberté et ce Mouvement qui avaient été l'objet de mes regrets ; mais j'ai appris aussi à connaître les amertumes et les peines de la vie, les inquiétudes et les besoins de l'existence ; à mon âge, les pensées sont bien différentes de celles de la jeunesse ; courbé par les ans, sans appui, sans intérêt, je me trouve seul et isolé dans un monde où je suis entré trop tard pour ne pas y rester étranger, je regrette un asile qui semble fait pour l'abandon et pour la vieillesse, les jours que j'y ai passés me semblent courts quand je les rapproche de ceux d'une vie agitée.

Tels étaient les tableaux qui se présentaient à nous en parcourant le parc de Ripaille. On aime à placer dans les lieux que l'on admire les scènes dont ils ont pu être témoins, à deviner les impressions de ceux qui les ont habités, à rendre ainsi le coloris avec lequel ils s'offrent à notre esprit. Hélas ! les pauvres religieux qui quittèrent Ripaille n'y sont point revenus. « J'ai connu les Chartreux autrefois, nous dit la femme qui nous introduisit dans le couvent, j'étais bien jeune alors et je n'habitais pas la maison, puisqu'aucune femme ne pouvait y entrer, mais je vivais dans les environs ; je les vis partir, ils étaient pour la plupart fort vieux ; chaque fois qu'un étranger demande à entrer ici, je m'imagine que c'est un d'entr'eux, je le disais encore en vous voyant, mais c'est en vain que j'attends. On dit qu'ils sont tous morts. »

Un bois superbe occupe le milieu du parc, il est coupé de larges avenues, à l'extrémité desquelles on aperçoit le lac ou les montagnes ; des arbres antiques se penchent sur la route et y forment des arcades de verdure ; ces vieux chênes ont vu Amédée s'entretenir avec ses amis des événemens

glorieux de son règne ; si un prince crut avoir trouvé le bonheur dans des lieux où tout était réuni pour lui offrir une noble et douce retraite et qu'il consentit à la quitter, pour rentrer dans la carrière agitée de l'ambition et du pouvoir qu'il devait abandonner encore, ne peut-on pas croire que des regrets qui n'ont jamais été connus, ont accompagné les moines de Ripaille sous ces épais ombrages et sur les bords de cette riante mer. Cependant l'ordre des Chartreux était trop sévère pour que des motifs de convenance y dictassent des vœux ; des hommes du monde, des anciens officiers venaient à la fin de leur vie, expier dans la retraite les torts de leur jeunesse. Les moines étaient riches, ils recevaient les étrangers avec une grande hospitalité, les supérieurs n'étaient Pas absolument exclus de la société, mais la regle s'appésantissait sur les simples pères.

Ripaille a maintenant de l'intérêt comme belle exploitation rurale, on trouve dans l'intérieur du clos, une forge, un four, tout ce qui est nécessaire au train d'une riche ferme ; sur la prairie qui incline au lac paissaient de beaux troupeaux, on faisait la moisson dans la partie opposée. Cette terre conserve le caractère de grandeur, qui devait décorer la retraite choisie par un prince ; la beauté de sa situation, la majesté de la façade de marbre, l'étendue des cours et des maisons de dépendance, la solitude du parc, de superbes ombrages, des ruisseaux d'une eau courante qui traversent la prairie, vous ramènent au milieu de la petite cour d'Amédée ou parmi les austères cénobites qui lui ont succédé ; mais aussi quel contraste. L'église est devenue une grange, lorsque nous y entrâmes, la grande porte était ouverte pour laisser le passage à un char rempli de gerbes attelé de deux bœufs, la récolte entassée atteignait presque la voûte de l'édifice et les fenêtres qui l'éclairaient ; on voyait encore le long des murs, des pilastres de marbre, des dorures, des figures sculptées. Que de fois ces lieux ont entendu les chants sacrés, que de fois ils ont vu les pompes du culte catholique, que de fois à la clarté des lampes des pénitens couverts de robes blanches sont venus s'y prosterner dans le silence de la nuit !

La femme qui nous accompagnait avait vu tous les changemens opérés à Ripaille ; le premier jour quelle y était entrée, c'était à la suite d'une princesse ; alors les portes étaient ouvertes et la foule pénétrait dans la retraite des Chartreux ; depuis elle les avait vus dépouillés, une partie de leurs meubles enlevés ou donnés au premier venu, une vente publique établie à la porte du couvent, les provisions de blé, de vin, les troupeaux, les instrumens d'agriculture adjugés à l'enchère au milieu d'une foule avide et

bruyante : témoins de tant de scènes affligeantes, les anciens propriétaires s'efforçaient de surmonter les maux qui les accablaient, l'inquiétude, l'abandon, la misère ; ils quittèrent enfin un pays où l'on n'a pas oublié le bien qu'ils faisaient aux malheureux.

Le soleil allait disparaître lorsque nous sortîmes de Ripaille, ses rayons doraient encore les tours élevées par Amédée VII, ils coloraient dans l'éloignement les belles collines et les hauts rochers qui dominent Évian, le lac se couvrait d'une teinte brillante, les cloches des hameaux se faisaient entendre ; c'était à cette heure que le service du soir rappelait les religieux à la prière. Les restes d'antiques institutions répandent encore de l'intérêt dans le pays où on les retrouve ; on ne voit plus le sommet des Allinges habité par de fiers barons, on ne voit plus errer dans les corridors de Ripaille des moines silencieux, et ces monumens qui rappellent d'autres tems, d'autres mœurs deviennent chaque jour plus frappans.

LES LACS.

LES lacs sont un des traits les plus marquans du paysage ; cette étendue d'eau qui succède à une continuité de montagnes, de vallons ou de plaines, offre de nouveaux points de vue ; les travaux des pêcheurs, le mouvement du rivage, celui de la navigation, présentent des scènes différentes de celles de l'industrie champêtre ; quelle variété de tableaux pour celui qui abandonne la route de terre pour monter sur une nacelle ; là une prairie descend jusqu'aux flots en pente douce, ici sur une pointe qui s'avance, s'élèvent à fleur d'eau des cabanes groupées autour d'un clocher, plus loin les vagues viennent se briser contre les murs qui bordent la côte, les arbustes qui couronnent ces rochers inaccessibles, laissent pencher leurs branches jusque dans les ondes.

Les vents, les effets de lumière, varient à chaque heure de la journée, l'aspect de cette surface mobile et changeante, l'azur du ciel s'y réfléchit, le soleil fait étinceler chaque vague, les brillants nuages du soir les colorent, et lorsque tout est déjà sans éclat dans les campagnes, les eaux conservent encore la réverbération du firmament, tandis qu'à côté des reflets de la lumière mourante du jour, les rayons scintillans des étoiles ou de la lune viennent s'y briser et s'y multiplier.

Le matin d'un beau jour le lac est calme, pas un souffle ne l'agite, les édifices des bords se peignent dans l'onde transparente, le pêcheur y jette sa ligne, les bruits du rivage, les voix des habitans, les cris des oiseaux qui volent à sa surface, le son des cloches se transmettent à une grande distance. Un vent léger s'élève et l'aspect est déjà changé, une couleur bleue se répand sur les flots, les images disparaissent, le batelier abandonnant la rame, chemine rapidement et sans fatigue : dans une heure peut-être alarmé des sombres nuages qui couvrent le ciel, on le verra serrer les voiles de sa nacelle balancée par les vagues, assailli par la colonne de pluie, redoutant la foudre qui gronde sur sa tête, il craint de ne pouvoir gagner assez tôt le port

voisin. Et lorsque l'hiver couv e la terre de frimats, que ces villages ensevelis sous les neiges, que ces rives sombres, que ces ondes noires au milieu des glaces, sont loin des rians tableaux que nous venions y chercher dans le tems de la verdure et des fleurs !

A des changemens si brusques et si complets, on pourrait ajouter la variété d'aspect, qui résulte de la différence des climats. On pourrait comparer aux lacs du septentrion ceux de l'Italie, à ces bords couverts de sapins et de bouleaux, opposer les rives que tapissent le laurier et le figuier, à la nature sévère, aux collines arides, aux sombres brouillards, aux tempêtes du nord, le ciel brillant du midi, aux ruines gothiques, de rians villages et d'élégantes villas.

Les lacs de la Suisse ont un genre de beauté qui leur est particulier, ils inspirent un intérêt qui tient au pays où ils se sont formés ; ces masses d'eau renfermées par de hautes montagnes s'étendent souvent irrégulièrement, elles séparent de petits états qui ont des gouvernemens différens et des coutumes caractéristiques. Qui ne se souviendra long-tems après les avoir vus, de ces bords tantôt sauvages et inaccessibles, tantôt cultivés et couverts d'habitations, de ces bras qui paraissent brusquement aux regards, de ces anses au fond desquelles s'élève la capitale d'une petite République, ou un village hospitalier, de ces monumens historiques, de ces chapelles qui rappellent des événemens anciens et révérés, de ces hermitages placés sur le rocher, de ces îles verdoyantes au milieu desquelles paraissent le clocher d'une église ou les ruines d'un vieux château ? De gaies embarcations sortent des différens ports, ce sont des paysans qui transportent leurs denrées dans un marché voisin, ce sont des pélerins qui se rendent dans un lieu consacré par la dévotion, des femmes vêtues d'habillemens nationaux, une population remarquable par la beauté de ses traits, fière de sa liberté et de son aisance.

La grandeur du lac de Genève suffirait seule pour le mettre au premier rang de ceux de l'Helvétie. A l'extrémité occidentale de l'arc de cercle qu'il forme s'élève la ville de Genève, dans l'endroit, où les eaux qui sortent du bassin forment un fleuve. Ce fleuve est supposé être la continuation da Rhône qui a son embouchure près du Boveret et on lui a donné le même nom.

L'aspect du lac près de Genève est différent de celui de la partie orientale ; il est étroit, ses bords sont formés par des coteaux peu élevés, d'un côté l'horizon est borné à quelque distance par la chaîne uniforme du

Jura ; du côté opposé le Mont-Blanc, le Buet et d'autres sommités des hautes Alpes, terminent un bel amphithéâtre de collines et de montagnes.

Près d'Évian les Alpes se rapprochent du rivage. Vue de la Suisse, la côte du Chablais, qui présente tant de beautés de détail, ne semble qu'un mur sombre, au pied duquel on voit à peine assez de place pour la grande route et pour les habitations de pêcheurs qui bordent les rives.

A la hauteur de Lausanne, le lac change de direction, et tournant légèrement vers le midi, forme la seconde partie de l'arc, moins prolongée que celle de l'occident.

Le Jura qui avait suivi le lac, tourne et fuit vers le nord ; il est remplacé par la côte basse du Jorat, qui occupe le devant du tableau jusqu'à Vevey ; là, les Alpes qui se replient, entourent le bassin à son extrémité.

Ces trois différentes chaînes présentent des traits caractéristiques. On distingue le Jura à ses formes régulières, à sa couleur bleuâtre ; ses flancs sont couverts de forêts coupées par des rochers.

Un grand nombre de villes, de villages et d'habitations couvrent les pentes arrondies du Jorat ; on y distingue cette multitude de murs et de terrasses qui soutiennent les vignes de la Vaud ; on voit jusqu'à leur sommet des champs et des terrains cultivés.

L'élévation et la masse des montagnes qui leur succèdent, leurs pentes rapides qui laissent peu de place à la culture ; leur forme hardie et bizarre ; les pointes et les arrêtes tranchantes de leurs cimes ; la profondeur des vallons et des ravines qui les sillonnent, font reconnaître les Alpes.

Entouré par ces hautes montagnes qui forment un vaste cirque, le lac à son extrémité orientale prend un caractère imposant et sévère. Ces masses énormes qui pressent le rivage et qui semblent se précipiter dans les eaux, viennent y réfléchir leurs contours fortement dessinés, et leurs sombres forêts. La suite des sommités est interrompue par le Rhône qui, en frayant sa route, a creusé un large vallon. Il forme sur un espace de quelques lieues la limite entre les Cantons du Valais et de Vaud. Le fleuve coule dans une plaine nivelée par ses eaux, il se sépare en trois branches et arrive au lac en traversant les attérissemens qu'il a formés.

Les pêches du lac varient suivant la saison et les points du rivage. La truite qui pour frayer, remonte le Rhône à son embouchure et le descend à sa sortie, est arrêtée par des nasses près de St. Maurice et à Genève ; dans les derniers mois de l'automne, on en prend d'un poids considérable. On fait avec le grand filet, au commencement de l'été, la pèche du féra sur un

banc situé vis-à-vis le village de Cologny, nommé banc du travers ; les nuits des mois d'Août et de Septembre sont employées à la pêche du même poisson, par les habitans de la rive du Chablais ; pendant l'hiver ils font celle de la lotte, avec le petit Clet ; ils tendent aussi des fils en grande eau. Quelquefois on coupe un arbre garni de toutes ses feuilles, on le place dans l'eau où on l'assujettit avec des fils de fer, qui, attachés aux branches, portent des poids à leur extrémité et le maintiennent ainsi dans une position verticale ; pendant la chaleur les poissons viennent y chercher de l'ombre, dans les orages ils y trouvent un refuge ; au moment de la pêche on entoure l'arbre de filets et on frappe l'eau à l'entour.

Un ouvrage du célebre naturaliste Jurine, dont on attend la publication, donnera la description exacte de tous les habitans de notre lac. Les oiseaux qui fréquentent ses rives ont été aussi décrits. On voit sautiller le long des bords la lavandière grise et la bergeronette, qui se nourrissent des insectes qui voltigent sur les eaux ; le martin-pêcheur au brillant plumage : les oiseaux de marais se rassemblent à l'embouchure de la Dranse et du Rhône, dans les attérissemens et les roseaux de la côte. On voit voler d'une aile rapide au-dessus de l'onde, la mouette, qui va y chercher le poisson, et l'hirondelle de mer aux ailes blanches, qui l'enlève à la surface. Ces oiseaux se rassemblent souvent en grand nombre quand les flots sont agités, ils se jouent et se poursuivent, on les entend mêler leurs cris, au bruit des vagues et des vents.

La bécassine se confond par sa couleur grise avec les cailloux sur lesquels elle se pose ; le chasseur la suit doucement le long du rivage ou côtoye les bords sur un bateau, l'oiseau fuit devant son ennemi, et s'il n'est prévenu, il s'envole en poussant un léger cri.

Le canard sauvage qui arrive pendant l'automne en grande troupe des pays du nord, passe une partie de la journée sur le lac, lorsque les eaux sont paisibles il s'y endort : alors l'habitant des rives qui le découvre de loin, part pour le surprendre dans un bateau construit exprès pour cette chasse, si étroit qu'il ne peut contenir qu'un seul homme ; couché dans le fond, sa longue carabine posée sur la proue, il s'avance, faisant mouvoir son esquif par une rame placée au-dessous de lui, il s'approche sans être aperçu de la troupe qui repose, se confiant à la tranquillité des ondes, et à la pureté du ciel.

Dans les beaux jours de l'hiver, lorsque pas un souffle n'agite les eaux, on part pour la chasse au grèbe, dans un bateau garni de vigoureux

rameurs ; dès qu'on aperçoit la tête blanche de l'animal au-dessus de la surface calme et unie, une décharge générale le force à plonger ; on est attentif à l'endroit où il reparaîtra, pour reprendre haleine : à l'instant on se dirige sur lui, et de nouveaux coups le font plonger encore ; reparaissant et toujours poursuivi sans relâche, le grèbe, dont les stations dans le fond deviennent toujours plus courtes, se laisse enfin approcher et saisir, quelquefois même sans avoir été blessé.

LES BORDS DU LAC.

LA route construite par Bonaparte sur les bords du lac, pour atteindre celle qu'il a fait percer dans le Simplon, commence au sortir d'Évian, elle forme sur un espace de quatre à cinq lieues une magnifique terrasse ; obligée de fléchir et de céder aux contours du rivage et des montagnes, elle ne présente point l'ennuyeuse uniformité d'une route tracée en ligne droite ; les travaux de l'art, la beauté de la vue, les différentes cultures et l'industrie des riverains, la varient encore. Des plantations d'arbres ont été faites le long des bords, des talus en pierres, sont placés dans tous les points où le lac menaçait d'envahir le chemin, de petits murs du côté de la colline bornent les propriétés. Lorsqu'on a dû couper les terres, des murs plus élevés, construits contre leurs escarpemens en préviennent l'éboulement ; des ruisseaux pavés conduisent les eaux, des aqueducs reçoivent les torrents qui descendent des montagnes, de beaux ponts sont jetés sur les cours plus considérables ; dans les points où le passage est pressé entre des rochers élevés et le lac, des constructions le défendent d'une onde profonde et menaçante, et forment un parapet de deux ou trois pieds qui rassure contre le danger d'une chute. La route se ressent déjà des injures du tems, les cours d'eau sont obstrués par les herbes, des bornes sont brisées ou arrachées ; dans plusieurs points les talus ont été emportés par les vagues et le rivage est laissé exposé à leurs attaques. Battu par les vents et les ondes le vieux noyer est ébranlé, ses racines sortent du sable où elles se fixèrent, il s'incline chaque jour, un orage vient le détacher du sol et ses rameaux desséchés couvrent les lieux qu'ils ombragèrent tant d'années.

Cette route ouverte dans un but politique et pour assurer des opérations militaires, ne sert plus dans la profonde paix où nous vivons, qu'aux communications agricoles des habitans, et aux paisibles promenades des voyageurs ; en automne surtout lors du départ et du retour de l'Italie, elle est couverte de passagers, les petites villes retentissent du bruit des chevaux

et des claque-mens de fouets des postillons ; on voit arriver avec rapidité les voitures de poste anglaises, au-dessus desquelles flottent le schall et le voile de la femme de chambre placée sur un siège élevé. La route du Simplon sert peu aux transports et il n'y a pas de mouvement de commerce.

Des villages de pêcheurs à demi cachés par les arbres qui les entourent, la Grande-Rive, la Petite-Rive, la Tour - Ronde, à peu de distance les uns des autres, abritent Une population nombreuse ; de longs conduits soutenus par des piliers en bois vont chercher l'eau sur la pente de la colline, la transportent au - dessus des vergers des champs et des jardins, traversent quelquefois la grande route et viennent mettre en Mouvement la meule qui doit broyer le grain, écraser les fruits et les noix, ou briser l'écorce nécessaire au tanneur ; le ruisseau fait aussi agir la scie qui sépare en feuilles minces, le tronc de bois qui se rapproche d'elle. Les filets dont on s'est servi pendant la nuit sont étendus sur des piquets le long de la grève ; des pêcheurs les réparent, d'autres fabriquent des cordes avec la seconde écorce du tilleul ; les bateaux sont retirés sur le rivage à l'ombre des noyers, on radoube de vieux bâtiments et la noire fumée du goudron s'élève dans les airs. Les femmes et les filles des pécheurs assises devant leurs portes fabriquent des filets ; la navette passe et repasse, les nœuds se serrent sous la main rapide de l'ouvrière. Des enfans couvrent le rivage, ils imitent les travaux de leurs pères, et jettent leurs hameçons à l'embouchure des torrents ; dans les jours d'été, on les voit se précipiter en riant, du haut d'un bateau dans le lac, et se familiariser avec un élément qu'ils doivent apprendre à braver.

Tantôt de la route on découvre l'immense bassin du lac et la côte de Suisse, tantôt un rideau de verdure voile à demi les flots, quelquefois l'on chemine à l'ombre des arbres, qui courbant leurs branches forment une avenue qui encadre les montagnes opposées. Des prairies et des forêts, des rochers taillés à pic, des pointes de terre qui s'avancent dans les eaux, des granges sous les châtaigniers embellissent cette route. De petites flottes parties du Boveret ou de St. Gingolph s'approchent du rivage ; quelquefois la barque pesamment chargée de pierres ou de chaux, se trouve arrêtée par le calme ; le conducteur attache une longue corde à l'extrémité du mât et fait remorquer son bâtiment. Ces grandes voiles qu'enfle un souffle imperceptible de vent, rasent le feuillage et projettent leur ombre sur le rivage, quelquefois deux barques ainsi conduites se rencontrent cheminant en sens inverse.

A la droite de la route s'élevent de hautes collines boisées, une terre fertile y nourrit des arbres remarquables par la beauté de leurs dimensions, des vignes qui entrelacent leurs rameaux à des perches rappellent la culture italienne, sous leurs pampres croissent du blé, du maïs, du chanvre ou des légumes. Près d'Evian les bords du lac sont occupés par les jardins et les enclos des habitans de la ville ; en suivant les sentiers qui serpentent sur l'inclinaison de la montagne, on se trouve dans les prairies ou sous les bois de châtaigniers. Vues du lac ces pentes semblent ensevelies sous une épaisse verdure interrompue seulement par quelques points découverts et cultivés ; lorsqu'on suit les sentiers qui se dirigent en tous sens sous ces ombrages, on découvre à chaque instant des objets nouveaux ; la chapelle d'un village et son presbytère, un château détruit, demeure maintenant d'une famille de paysans, et dont les fossés à moitié comblés, la grande porte d'entrée, l'antique jardin, les charmilles que le ciseau n'aligne plus, rappellent des propriétaires d'une classe plus relevée et d'anciens souvenirs.

Ici la nature est laissée à elle-même et la végétation se développe sans contrainte. Les haies ne sont pas taillées, les vignes déploient au loin leurs guirlandes et les arbres étalent leurs rameaux, des clôtures placées plutôt pour indiquer la propriété, que pour arrêter le promeneur, le laissent sans peine passer d'un bois dans un autre, d'un champ dans une prairie et s'égarer au gré de ses pensées ; tout sous ces ombrages est tranquille, tout y inspire le calme et la paix, le silence qui y règne contraste avec le mouvement des bords du lac, le jour doux et voilé, avec la brillante reverbération des eaux, le laboureur cultive son champ sans bruit, un bûcheron isolé abat un arbre au milieu des bois, et les seuls coups de la hache indiquent sa présence, rien n'annonce l'approche de ces petits villages dispersés sur la pente qui se présentent tout-à-coup aux regards, les maisons de paysans sont comme ensevelies au milieu des arbres fruitiers qui les entourent, et des haricots à fleurs qui du jardin s'élevant sur le toit, viennent protéger le rucher, placé du côté du levant. Les jours brûlans de l'été ajoutent encore au charme que l'on éprouve en se promenant sous ces salles immenses qui se prolongent sur presque toute la côte, on n'y entend que le bruit de quelques oiseaux, qui sautillent sur les branches élevées, on y retrouve le caractère solennel et religieux que nos pères attachaient aux antiques forêts.

Ces collines sont très-fertiles et produisent beaucoup de fruits. La distillation des cerises occupe les habitans pendant l'été, la récolte des noix

et de la vigne vient ensuite, enfin celle des châtaignes qui est la dernière. Les paysans en font un grand commerce, ils les conservent tout l'hiver et les mangent comme légume jusqu'en été. Le châtaignier s'élève à une assez grande hauteur dans la montagne, il croît sur un sol pierreux, et se soumet aux différentes positions que l'inclinaison des rochers près desquels il a pris naissance exige de lui, quand on le greffe on en obtient de plus beaux fruits, mais les arbres laissés à l'état sauvage sont plus vigoureux ; son ombre ne nuit point à la végétation comme celle du noyer qu'on plante sur les bords du lac, où il trouve sa nourriture dans les sables du rivage.

Les feuilles dentelées du châtaignier couvert de chatons en été, et de coques piquantes en automne, ses branches fortes et contournées, les fissures et les accidents de son écorce, ses masses de verdure irrégulièrement disposées, offrent de beaux sujets d'étude au peintre. La vieillesse lui donne un nouveau caractère, de son tronc creux sortent des rejetons parés de la vigueur de la jeunesse, tandis qu'on voit s'élever à côté, les rameaux du vieil arbre, dépouillés par le temps, brisés par les vents, ou desséchés par la foudre.

Le chanvre est un des produits de première nécessité, dans un pays où l'on fait un si grand usage de cordes et de filets. En automne les habitans se rendent successivement le soir, après les travaux de la journée, chez les différents propriétaires pour le teiller ; lorsqu'il fait beau ces réunions ont lieu en plein air. En revenant de nos promenades le long du lac, nous passions devant des groupes joyeux d'ouvrières qui nous saluaient de leurs cris ; les enfans allumaient au milieu de la route de grands feux de chenevottes, devant lesquels on voyait se dessiner leurs figures en mouvement. Ces feux brillaient de loin sur différens points de la rive.

Quand la récolte des châtaigniers appelle chacun dans ses vergers, Évian est presque désert ; on l'abandonne de grand matin pour n'y revenir que le soir. Les châtaignes sont recueillies avec des pinces de bois, pour en éviter les piquans. On les réunit en tas, d'où on les retire lorsque la première enveloppe s'est desséchée : hommes, femmes, enfans sont rassemblés sous les arbres dont on secoue les branches, ou que l'on frappe avec de longues perches. Le jeune garçon parvenu à la cime, entonne des chants joyeux ; le pâtre lui répond du sommet de la montagne ; la chanson passe de bois en bois, de colline en colline, et l'écho éloigné des rochers de la Memise en répète les derniers sons.

LES PÊCHEURS ET LES LABOUREURS.

LORSQUE les coups de l'angelus rappellent dans leurs demeures les ouvriers dispersés sur la colline, lorsque le moment du repos arrive pour le laboureur, celui du travail commence pour les habitans des bords du lac ; on munit les bateaux de filets et de cordages, les pêcheurs couverts de tabliers de cuir, attendent que l'heure soit arrivée, ils s'embarquent et vont prendre leur place à quelque distance du rivage ; on voit toutes ces nacelles partir des ports voisins, se dessiner comme des ombres sur la surface rougie du lac et laisser après elles une trace brillante. Une ligne non interrompue de bateaux, placés à des intervalles égaux, s'étend sur une longueur de plusieurs lieues.

Parmi tant d'individus animés d'un même intérêt on ne voit jamais d'altercations, ils n'ont point de code pour les régir et dans un pays où les procès sont fréquens, ceux entre les pêcheurs sont presque inouis. Si on eût voulu fixer leurs rapports entr'eux, s'ils eussent cherché des avocats pour les défendre, et des juges pour décider de leurs droits, peut - être leur manière eut-elle été toute différente, mais jusques à présent des coutumes révérées entretiennent parmi eux l'harmonie, et on respecte les filets, confiés aux eaux dans la vaste étendue du lac, Depuis des siècles peut-être, chaque village, chaque famille a sa place fixée, et jamais on ne se permet de lui disputer une possession si longuement constatée. Le pêcheur juge de la hauteur à laquelle il doit se placer en voyant paraître sur la côte un clocher ou une maison qui lui sert de repère, il s'arrête et s'endort dans son bateau en attendant que l'obscurité lui permette de commencer son travail. Alors du rivage ou entend le mouvement de l'eau, et le bruit de la masse qui refoule le poisson. Le Dimanche la pêche ne commence qu'à minuit ; lorsque le ciel est pur, ou que la lune est sur l'horizon, elle est ordinairement peu productive, c'est dans les mauvais temps qu'on a le plus de chance de succès. Le matin des bateaux partent en hâte pour les

différentes villes de la côte, ils y portent le poisson qui a été pris dans la nuit, ce sont souvent de petits feras qui sont à la portée du pauvre. La voile qui apporte le repas de tant de familles est attendue impatiemment.

La vie des pêcheurs est une succession de grandes fatigues et de repos, de gains et de travaux infructueux ; les hommes accoutumés à cette vie hazardeuse y renonceraient difficilement, quoiqu'ils n'y fassent jamais fortune. Les accidens sont rares sur le lac parce qu'on sait prévoir les tempêtes, et que presque partout on trouve des lieux où l'on peut aborder, cependant les orages s'y forment avec promptitude, des nuages paraissent subitement derrière les montagnes, mais la vallée étant très - étendue ils ne couvrent pas tout le bassin ; souvent des colonnes de pluie se précipitent sur quelques points de la Suisse, on entend le tonnerre gronder dans l'éloignement et la côte du Chablais est éclairée par le soleil.

Le genre de vie des habitans des bords du lac, contraste avec l'existence calme et régulière des laboureurs, dont la demeure est placée sur les hauteurs ; le sort qui a fait naître les uns sur la rive, les autres à quelques toises de distance dans les terres, a décidé de leur vocation ; les enfans des pêcheurs suivent à l'état de leurs pères, et les cultivateurs se transmettent en héritage, le fond qui doit les nourrir.

Le jour est beau, le vent est favorable ; assis à la proue le nautonier glisse rapidement sur la surface du lac, il arrive sans fatigue au port ; quelques heures ont suffi au pêcheur pour gagner de quoi fournir à son entretien, il s'endort sous les arbres qui ombragent sa nacelle ; pendant ce tems le cultivateur, accablé de fatigue, courbé sur la terre, mouillé de sueur, n'obtient à la fin de la journée qu'un modique salaire. Mais la nuit est froide et orageuse, un coup de vent a détruit les filets du pêcheur, il rentre le matin découragé. Contrarié dans sa marche le conducteur d'une barque est contraint de s'arrêter et d'attendre long-tems oisif un moment favorable ; peut-être même surpris par l'orage, il voit son bâtiment balloté par les vents, il est forcé de jeter à l'eau sa cargaison de pierres, ou de bois ; tandis qu'il lutte encore accablé de fatigue et d'inquiétude, le laboureur s'endort sans crainte au bruit de la tempête. La mère de famille qui n'a point vu revenir son mari est réveillée dans la nuit par le fracas des vagues qui se brisent contre les murs de sa maison, elle a cru en dormant voir le navigateur près d'être englouti, elle allume sa lampe dans l'espoir que cette lumière le dirigera vers sa demeure, et pleine de tristesse, elle adresse ses

prières à l'image de la vierge qui a souvent été déjà la confidente de ses peines.

Si nous voulions chercher d'autres contrastes dans le genre de vie et les occupations du pays, nous parlerions des bergers qui pendant l'été habitent les chalets de la Memise, où occupés seulement de la fabrication du laitage et du soin de leurs troupeaux, ils semblent séparés du monde ; nous suivrions les chasseurs de chamois sur les cimes escarpées des Alpes et aux pieds des glaciers ; nous entrerions dans ces châteaux ruinés qui rappellent les anciens rapports des seigneurs et des vassaux. Les privilèges du système féodal n'existent plus, les orages de la révolution ont dépouillé un grand nombre de propriétaires, et ces vieux manoirs qui se rattachaient à des noms illustres, ont perdu l'intérêt que leur donnait une longue suite de maîtres de la même famille.

SAINT - PAUL ET THOLON.

NOUS revenons des villages de Saint-Paul, et de Tholon, un chemin qui s'ouvre à l'extrémité d'Evian, nous a conduit au hameau de Neuwsel ; en continuant à monter nous avons atteint la crête des collines qu'on distingue du rivage, là les bois touffus disparaissent, on voit des sapins, un air plus vif annonce qu'on est sur la montagne. L'église de Saint-Paul paraît au haut d'une éminence entourée de beaux tilleuls, derrière est le presbytère, bâtiment considérable qui vient d'être achevé ; on s'occupe maintenant à élever une maison destinée aux sœurs de la charité, qui ont dans ce lieu une école. Le curé nous reçut fort bien, et nous montra sa demeure d'où l'on découvre d'un côté presque tout le lac, de l'autre des montagnes élevées. Des fontaines coulant dans dès bassins de bois, des troncs d'arbres qu'on travaillait, des habitations groupées, des paysans et des paysannes s'occupant de la récolte des foins, et dans le fond le lac bleu paraissant derrière la verdure des prairies, et des bois de sapins, formaient un joli tableau.

A la droite de Saint-Paul sont situés les châteaux de Larynge et de Feterne ; près de ce dernier on va visiter la grotte des fées tapissée de stalactites, et dont l'entrée, placée sur un escarpement au-dessus de la Dranse qui bouillonne à une grande profondeur, est d'un accès difficile. Ceux qui cherchent des buts de promenade moins éloignés, doivent suivre les sentiers qui s'étendent du village de Neuwsel sur le penchant de la colline ; ils conduisent à l'ancien prieuré de Marège, autrefois habité par des Chartreux et dont la situation isolée rappelle la première destination, au château de Marsilly, au village de Lugrin.

La fertilité de la terre qui n'a pas besoin d'une culture soignée pour produire beaucoup, n'exige pas des habitans une grande activité. On les voit se mettre lentement à l'ouvrage et s'arrêter souvent pour faire la conversation ou pour se reposer, ils n'ont point les habitudes laborieuses,

les goûts d'ordre et de propreté, et ce qui en est la conséquence, l'aisance des Suisses leurs voisins ; leurs maisons sont petites et mal construites, elles tombent souvent en ruines avant d'avoir été complètement terminées. Le commerce se borne dans le pays à celui d'une indispensable nécessité. Les habitans de cette partie de la Savoye n'ont pas comme ceux du Faucigny, de la Tarentaise et de la Maurienne, l'habitude de s'expatrier pour faire une petite fortune. Le service militaire a peu d'attrait pour eux, ils restent sur le sol où ils sont nés.

Ces paysans sont bons et obligeans ; après avoir long-tems couru nous nous arrêtâmes à la porte d'une pauvre habitation demandant à une vieille femme quelque chose à manger, elle nous assura long-tems quelle n'avait rien à nous donner, et ne nous reçut qu'après assez d'insistance, cependant elle plaça sur la table, quelle arrangea de son mieux, du pain très-noir, du fromage, du fruit, et successivement tout ce qu'elle put trouver dans la maison ; comme elle refusait de mettre un prix à ce qu'elle nous avait servi, nous lui donnâmes en la quittant trois petites pièces d'argent, elle en rejeta d'abord deux avec un air d'humeur, et ayant demandé ce que valait la troisième, elle la rejeta encore en disant que c'était trop, beaucoup trop ! Nous insistâmes, non, dit-elle, ce serait mal fait, il me faut un batzen ; nous eûmes assez de peine à nous entendre.

La route de Saint - Paul à Tholon est agréable, à la gauche les collines s'abaissent jusqu'au lac. Nous découvrons à une grande profondeur les villages de la côte et les noyers qui bordent la route, dont les rameaux vus de la hauteur semblent se plonger dans les eaux, une suite d'arbres pressés dont on ne voit que la cime arrondie, dorée par le soleil, tapissent ces pentes ; de cet épais feuillage sortent çà et là les ruines d'un antique édifice, la pointe d'un clocher ou la fumée des cabanes. Exposés aux rayons du soleil au milieu du jour, l'image de cette vaste étendue d'eau, si calme et si limpide, inspirait une impression de fraîcheur et faisait un effet bien plus agréable que sous un ciel brumeux et par un jour froid.

La plus belle maison du village de Tholon appartient à Mr. Cachat, riche propriétaire qui vit sur cette sommité toute l'année et qui reçoit les étrangers avec une grande hospitalité ; le village est dominé par des pâturages et par les rochers dépourvus d'arbres de la Mémise ; on y nourrit un grand nombre de chèvres, dont le lait sert à la fabrication de l'espèce de laitage connu sous le nom de chante-merle, il a quelques rapports avec celui que nous nommons ceracée, mais il lui est supérieur par la finesse du goût ;

comme il ne se conserve que peu de tems, il n'est connu que dans les environs. Des hommes qui n'ont pas d'autres ressources vont le chercher dans les chalets et le portent à Evian, et jusqu'à Genève. Après une course de trois heures dans les montagnes, ils sont obligés de faire le trajet de la Tour-Ronde à Genève de nuit, sans s'arrêter, pour parcourir ensuite les rues et les campagnes, et à la fin de la saison ils ne recueillent qu'un modique salaire d'un genre de vie aussi pénible. Je ne crois pas qu'on ait cherché à imiter les chantes - merles, les gens du pays qui sont intéressés à en conserver le privilège assurent qu'une source extrêmement fraîche qui fait cailler promptement le lait, est nécessaire à leur fabrication.

Nous descendîmes par un ravin rapide qui forme le lit d'un torrent, lorsque dans les grandes pluies mille ruisseaux descendent au lac, mais qui alors était desséché ; nous gagnâmes ensuite les collines boisées. Nous suivions des sentiers qui nous conduisaient tour-à-tour dans des villages, sur les lisières des champs de blé, des cultures de chanvre, et près des vignes. Les habitans fabriquaient de l'eau de cerises, dans de petites huttes construites à cet effet ; ils nous invitaient à entrer pour nous montrer le procédé qu'ils employaient, et ne nous laissaient pas partir sans nous avoir fait boire de cette liqueur pure comme de l'eau de roche. En sortant d'un passage étroit devant quelques cabanes nous nous trouvâmes dans un de ces vergers dont j'ai parlé, au-delà duquel nous aperçûmes la grande route dont nous ne nous croyons pas si rapprochés, c'était le bois de Tronc.

D'immenses châtaigniers, des cerisiers d'une hauteur remarquable s'élevaient au-dessus d'un sol tapissé de verdure, les rayons du soleil semblaient se précipiter de la montagne, ils pénétraient obliquement sous ces immenses voûtes, et formaient sur la terre des alternatives d'ombre et de lumière ; l'extrémité de cette grande salle couverte d'arbres plus rapprochés, restait dans l'ombre ; des enfans habitans les cabanes voisines se promenaient ça et là, et semblaient placés exprès pour faire ressortir par leur petitesse la grandeur des arbres, sous lesquels ils jouaient. Une haie sépare le bois de Tronc de la grande route, et sur la rive un léger rideau de saules voile à moitié la surface du lac ; sur la grève sont placés des bois entassés, des filets, des bateaux ; à peu de distance est situé le village de la Tour-Ronde. Le calme des forêts est réuni dans ce lieu au mouvement et à la gaieté des rivages.

Le bois de Tronc me semble le plus beau de tous ceux qui bordent la route ; il est des lieux auxquels on attache un charme particulier et où les

souvenirs nous ramènent souvent, au moment où j'écris ceci, je me transporte sous ces ombrages, mais pour faire partager l'impression qu'ils m'ont laissée il faudrait être peintre, il faudroit disposer des couleurs pour rendre l'effet de ce majestueux tableau.

LAUSANNE.

CE matin en me promenant sur le rivage j'ai vu la barque qui fait plusieurs fois par semaine, le trajet d'ici à Lausanne prête à mettre à la voile ; elle étoit remplie de paysans chargés de hottes, de paysannes avec des corbeilles qui portaient en Suisse des châtaignes, des noix, du miel. Le conducteur m'a invité à entrer, il m'a assuré que dans deux heures je serais sur la rive opposée ; le lac étoit calme, tout me promettait une promenade agréable. Je me suis placé à côté de lui, et au tems qu'il m'avoit désigné nous sommes arrivés dans le port d'Ouchi, dominé par une vieille tour construite autrefois pour protéger la navigation.

Au-dessus d'Ouchi, la ville de Lausanne se déploye sur une pente assez rapide du Jorat. Le torrent du Flon qui la traverse et qui forme un vallon dans l'intérieur, augmente encore l'inégalité du sol. La cathédrale est construite dans la partie la plus élevée ; on voit de loin ses pointes gothiques. Des maisons de campagne, des bâtimens couverts de tuiles d'un rouge vif, peints de couleurs claires et gaies, sont groupés ça et là, au milieu des vignes et des bois, sur les sommités. Des fermes, de petites habitations occupent le fond des vallons et un grand nombre de constructions nouvelles s'élèvent près de la ville.

Lausanne, capitale du canton de Vaud, l'un des plus grands et des plus beaux de la Suisse, étoit autrefois le siége d'un évêque qui en partageait la souveraineté avec les habitans ; lors des guerres de Berne avec le duc de Savoye, l'évêque s'étant déclaré pour le dernier, les vainqueurs le chassèrent et succédèrent à ses droits en respectant les franchises et les privilèges du peuple conquis. Le prélat dépossédé se retira à Fribourg où il a continué de porter le titre d'évêque de Lausanne.

J'ai d'abord dirigé mes pas vers la cathédrale ; les fondemens en furent jetés au commencement du onzième siècle ; c'était l'époque de la construction de beaucoup de basiliques et d'églises. Le goût de

l'architecture gothique était généralement répandu ; à l'étendue de ces vastes cathédrales, à la multiplicité d'ornemens qui devaient les décorer, au prodigieux travail qu'elles exigeaient, on voit que les architectes comptaient sur une longue suite d'années pour les terminer, et sur des ressources inépuisables de la part des bienfaiteurs ; mais l'ivresse des croisades ouvrit une autre direction au zèle des fidèles, les travaux restèrent suspendus, la plupart des flèches gothiques sont tronquées dans leur hauteur, celle de Lausanne est de ce nombre. Deux siècles après que l'église eût été commencée, elle fut consacrée par le pape Grégoire X, en présence de l'empereur Rodolphe de Habsbourg et de plusieurs cardinaux ; à cette époque l'évêque fut élevé à la dignité de prince de l'empire.

Les édifices gothiques, au caractère imposant qui leur est propre, joignent celui que donne une grande ancienneté. Ce genre d'architecture, abandonné depuis long - tems, rappelle des mœurs bien différentes des nôtres. En voyant ces grands arceaux, ces roses, ces statues de Saints, ces figures immobiles et silencieuses, on se transporte dans les siècles reculés du moyen âge, dans le temps d'une dévotion qui recherchait tout ce qui frappait l'imagination et qui parlait aux regards.

Dans le chœur, qui est séparé du reste de l'église, on voit plusieurs tombeaux ; quelques-uns sont fort anciens, celui de Saint-Bernard et du pape Félix ; d'autres sont modernes et on peut juger de la différence du genre de sculpture des deux époques. Ces grandes figures couchées sur le dos ; l'évêque orné de sa crosse et de sa mitre ; le chevalier avec son épée, son armure et ses éperons, tous dans la même attitude roide et peu naturelle, ont cependant quelque chose de frappant, ces images simples et parlantes qui peignent bien le silence et l'immobilité de l'éternel repos, font peut-être plus d'impression, que les ornemens allégoriques, les urnes, les larmes, les inscriptions qui couvrent les tombes modernes.

Le célèbre Tissot avait une si grande réputation, me dit la femme qui me conduisait, lorsque nous passâmes devant les tombeaux du siècle dernier, qu'il attirait une foule d'étrangers de distinction à Lausanne ; on obtint pour ceux qui y moururent, l'autorisation d'être enterrés ici. Voilà de singuliers trophées de la gloire d'un médecin.

Au sommet de la colline, près de la cathédrale, sont placés plusieurs édifices publics. Le château., ancienne résidence des évêques, puis des baillifs, maintenant le lieu où se rassemblent le petit et le grand Conseil, et les différens corps administratifs du Canton, divisés en quatre départemens ;

près de là sont le collége, le musée, la bibliothèque riche de 17,000 volumes. Dans une partie moins élevée de la ville on voit un grand bâtiment qui sert en même tems d'hospice et de prison. On élève maintenant une maison de force dont les murs sont déjà à quelques pieds du sol, elle sera construite sur le plan des nouvelles prisons pénitentières ; à la force des murailles, aux soupiraux qui les garnissent, on juge que les deux extrémités du bâtiment sont consacrées aux détenus, le centre percé en arcades, est destiné au logement du concierge et des employés de l'administration.

Il est triste de penser que par une expérience trop sûre de la marche de la société, on doive bâtir des prisons pour des crimes futurs, sans pouvoir espérer qu'on se livre à un travail inutile ; la faute pour laquelle on élève ces murs n'est pas encore commise, n'est pas encore méditée, celui qui sera retenu un jour dans ces cachots, vient peut-être les considérer avec un sentiment de curiosité, bien éloigné de s'y placer seulement par la pensée. Les gouvernemens après avoir achevé des constructions semblables, devraient les ouvrir avec solennité au public, les présenter entourées de tout l'aspect imposant et sombre dont elles sont susceptibles, comme un avertissement salutaire, un frein aux projets dangereux, aux âmes faibles prêtes à se laisser entraîner.

Non loin de la prison j'aperçus la sommité d'une tour gothique ; c'est une fabrique d'un vaste jardin des faubourgs ; on est frappé du luxe de cette propriété, de l'élégance des pavillons et des dépendances. On voit à Lausanne et dans les environs beaucoup de belles maisons ornées de jardins ; le soin avec lequel les promenades publiques sont entretenues, indique une administration vigilante, elle a réuni à Mont - Benon tout ce qui pouvait embellir une terrasse si frappante déjà par sa position. A quelque distance de la ville sont des campagnes remarquables par la beauté de la végétation, l'abondance des eaux, par un aspect champêtre et retiré.

L'agrément et le bon ton de la société de Lausanne y ont de tous tems attiré une grande quantité d'étrangers. Gibbon qui y passa plusieurs, années, parle en détail dans ses mémoires, du genre de vie qu'il y menait, et des ressources qui l'entouraient ; des écrivains plus modernes ont fait du séjour de cette ville un éloge fondé sur leur expérience ; c'est à ceux qui ont vécu long-tems dans un pays qu'il appartient d'en juger la société. On peut d'un coup-d'œil apprécier la beauté d'une vue, ; prendre une idée de l'aspect de la contrée, on peut en un instant recevoir une impression profonde d'un objet nouveau, mais il est indiscret à un voyageur de vouloir former

l’opinion sur les mœurs et les usages d’un pays par ses premiers aperçus, et les jugemens sévères, prononcés souvent par des passagers, doivent seulement nous faire comprendre qu’ils y avaient porté des dispositions peu favorables, ou qu’ils n’ont pas reçu l’accueil dont ils se croyaient dignes.

Évian.

Je suis descendu au port cette après-midi, rejoindre la barque qui devait me conduire ici ; le lac était agité, et les vagues nous poussaient rapidement vers les bords sombres de la Savoye ; quel contraste entre le pays que je quittais et celui où j’allais aborder ; culte, forme du gouvernement, nature du sol, productions, aspect, tout est différent. Je quittais une côte peuplée, et fertile, et je voyais devant moi les montagnes rapides qui bordent l’extrémité du lac ; au pied de ces masses couvertes de forêts, on découvre quelques chaumières, des villages pressés par les flots. Déjà les sommités les plus élevées se couvrent de neige, déjà les feuilles des arbres qui tapissent les pentes sont jaunies par l’automne et détachées par les vents, et cependant je vois sans peine la pointe du bateau se diriger vers cette contrée sauvage. Ces rochers, ces bois si frappans par leur pompe dans la belle saison, si imposans lorsqu’ils se dépouillent à l’approche de l’hiver, ont un charme que l’on ne trouve point au milieu d’un pays plus riche et mieux cultivé. Dans une ville on éprouve toujours un sentiment d’isolement ; plus elle est grande, animée, industrieuse, plus on se sent étranger ; les maisons de campagne, qui l’entourent sont fermées ; des grilles, des murs, des gardes-champêtres défendent l’entrée de chaque clos ; dans un village éloigné toutes les maisons vous sont ouvertes, vous êtes l’ami de tous les habitans.

Hier au soir j’étais renfermé dans une petite chambre que j’avais eu de la peine à obtenir ; les auberges étaient pleines, la rue de Bourg retentissait du bruit des voitures qui la traversent sans cesse ; un prince était arrivé dans la maison, on n’entendait que les voix des domestiques qui remplissaient les escaliers et les corridors. Aujourd’hui me voici dans la tranquille hôtellerie d’Evian, dont je suis le seul habitant ; des jeunes filles occupées à teiller le chanvre, sont placées au milieu de la rue, obligées seulement quelquefois de céder la place à un char, qui rentre lentement dans la ville ; la meilleure chanteuse commence d’une voix forte une chanson, dont toutes ses compagnes répétent le refrain, chaque rue a son groupe de teilleuses et son chœur de chanteuses, dès que l’un se tait on entend les voix du quartier voisin.

MEILLERIE.

IL est intéressant de suivre pas à pas les changemens qui s'opèrent dans les travaux et le genre d'industrie d'hommes bien rapprochés les uns des autres ; une exposition plus ou moins favorable, la nature du sol qui varie, un rocher, donnent aux occupations, au genre dé vie, au caractère des paysans de deux villages peu éloignés, une direction différente. La pente des montagnes qui dominent le lac à son extrémité, est si rapide quelle ne laisse pas de place à la culture ; les habitans forcés de chercher un moyen de subsistance que l'agriculture leur refuse, le trouvent dans des carrières de pierres de construction, dans la fabrication de la chaux, et dans la coupe des bois.

Près de Meillerie les collines sont interrompues, un rocher s'avance brusquement dans le lac, la route tracée sur l'inclinaison de la montagne en suit les contours, soutenue par des murs d'appui ; ce sont les rochers à droite que l'on exploite ; sur la surface irrégulière de ce mur sont placées de frêles échelles qui conduisent l'ouvrier à une grande hauteur, d'autres suspendus à des cordes qui se rattachent aux arbrisseaux du sommet, se balancent dans les airs, à côté des masses qu'ils s'efforcent de détacher ; une couche de terre végétale couronne le banc, elle est couverte de broussailles qui ne tarderont pas à s'écrouler avec la base qui les soutient.

L'ouvrier en enfonçant à coups de marteau le ciseau dans le rocher, y forme un trou, lorsqu'il est assez profond, on le remplit de poudre et on y met le feu ; des voûtes en maçonnerie pratiquées sous le chemin, conduisent sur les bords du lac, où des barques viennent charger les quartiers de rocher. La lenteur du travail, la quantité de poudre qu'on dépense, les dangers que courent les ouvriers attachés à cette exploitation, rendent leur état peu digne d'envie.

Meillerie auquel un homme de génie, a donné tant de célébrité et a imprimé un coloris si poétique, n'est qu'une réunion de petites maisons

pressées les unes contre les autres, séparées par une rue très-étroite ; la grande route tracée au-dessus de ces habitations dont on ne voit que les toits, a donné un peu plus d'espace à ce village qui semblait manquer de place pour se développer, et quelques bâtimens de plus grandes dimensions sont construits sur le bord du chemin. On laisse à la gauche les petits jardins qui dominent les demeures des pêcheurs, seule place que sur une pente aussi rapide ils ayent pour la culture. Un vieil édifice surmonté d'un clocher et tapissé de lierre, s'élève sur la hauteur, c'était autrefois une maison appartenant au couvent du St. Bernard, elle est maintenant la demeure du curé de la paroisse.

La construction de la nouvelle route a donné aux habitans de Meillerie des moyens de communication qui leur manquaient ; jusqu' alors ce village n'ayant pour abord qu'un sentier inaccessible aux voitures les plus légères, restait comme isolé entre le lac et les rochers ; on était obligé de faire par eau tous lés transports ; l'ancien sentier qui serpentait sur la rive de la Tour-Ronde à St. Gingolph et dont on voit encore des traces, s'élevait quelquefois sur les flancs de la montagne, d'autrefois soutenu par des pièces de bois, il s'avançait en saillie et dominait le lac, profond de huit à neuf cents pieds ; la peuplade qui habitait Meillerie n'avait ni boeufs, ni chevaux qui lui eussent été fort inutiles. « Lorsque les fours à chaux, » dit Mr. Albanis Baumont, qui dans son ouvrage des Alpes grecques et cottiennes, dépeint le village de Meillerie tel qu'il était avant la construction de la nouvelle route, « lorsque la coupe des bois et le
» transport des pierres exigent un moins
» grand nombre de bras, l'on voit des
» centaines de jeunes filles, de femmes ma-
» riées et de jeunes garçons, s'embarquer
» gaiement ; conduits par leurs parens, ils
» vont en Suisse où ils sont attendus toutes
» les années à certain tems pour y travailler
» aux vignes et au transport des terres ;
» les hommes fossoient ou labourent à là
» pelle, les femmes ramassent les sarmens,
» effeuillent, attachent ou relèvent les pam-
» pres de la vigne ».....

En hiver les montagnes qui dominent lé Village lui cachent presque entièrement le soleil, elles forment comme un immense écran sur la route, il

est même des points du rivage qui pendant six semaines en sont complètement privés.

En été la différence de situation de la Savoye et de la Suisse se fait peu remarquer, mais pendant l'hiver et dans les jours si courts de l'automne, où le soleil mûrit les dernières récoltes, dans ceux du commencement du printemps où il prépare la terre à la production, le contraste entre les deux pays est frappant ; les habitans du Chablais, placés au pied du mur élevé qui leur voile le soleil, voient les rives de Vaud, tournées au midi, briller de l'éclat des rayons que rien n'intercepte. Ne semblent-ils pas des enfans maltraités par la nature qui partage inégalement ses bienfaits. La côte opposée, heureuse et fertile, paraît avec éclat, toutes les vallées, tous les contours des montagnes sont éclairés et nettement dessinés ; on voit distinctement les villes, les villages, les vignobles de la Vaux ; les sommités des clochers et des châteaux resplendissent, une température douce réjouit les habitans, c'est un jour de fête et de bonheur. Les rivages de la Savoye ne présentent qu'une ombre épaisse, bois, rochers, villages, tout est confondu, enseveli dans une si sombre atmosphère, à peu de distance les flots du lac étincellent, les voiles des bâtimens qui passent près des bords sont éclairées, mais l'éclat du soleil est refusé aux rivages étroits et escarpés du Chablais.

Nous parcourions un jour cette côte en revenant de Suisse, c'était à la fin de l'automne, le tems était beau et froid ; près de St. Gingolph nous perdîmes de vue le soleil, nous cheminions rapidement espérant à chaque instant l'atteindre, mais en tournant un rocher nous en trouvions un suivant qui le cachait encore ; les montagnes s'abaissent graduellement, mais le soleil en approchant de la fin de sa course s'abaissait aussi ; ce ne fut qu'assez près d'Evian que nous retrouvâmes la route éclairée de ses rayons, dont nous sentîmes combien il est triste d'être privé.

Ce contraste d'ombre et de lumière produit des effets qui ne se présentent point dans d'autres momens de l'année, et donne plus de grandeur au paysage ; un rayon de soleil pénétrant par une ouverture des rochers, colore un espace au milieu des ombres de la montagne ; les cimes nouvellement couvertes de neige paraissent avec éclat. En été ces pentes offrent une teinte uniforme, en automne on peut à la diversité des nuances, distinguer de loin les différens arbres dont les bois se composent ; au milieu des touffes jaunes nous voyons un arbuste dont le feuillage léger est d'un rouge vif ; c'est le cerisier qui en séchant prend cette teinte brillante ; il se multiplie de lui-même sur les montagnes, on ne le greffe point, les vents et les torrens, les

oiseaux et les écureuils qui se nourrissent de son fruit en transportent la semence, il s'élève à côté des sapins au milieu des rochers, non loin des neiges, à une hauteur où tous les autres arbres, fruitiers cessent de croître ; il est encore plus utile aux habitans que le châtaignier qui se développe lentement ; on dit que celui qui plante un châtaignier, ne s'assyera pas à son ombre ; le cerisier de quelques années est en plein rapport ; on tire de ses fruits une liqueur dont le revenu est fort considérable pour toute cette côte. Lors de la récolte, des hommes, des femmes, des enfans, s'exposent sur les branches fragiles, munis de paniers et de crochets, pour ramener à eux les rameaux éloignés ; sur les cerisiers rapprochés du rivage qui sont d'une haute taille, on voit souvent trois ou quatre personnes, les unes au-dessus des autres ; une double corde fixée à la cime descend jusqu'à terre, elle sert de point d'appui à l'ouvrier qui chancelle, disposée en poulie, elle conduit sur le gazon le panier plein de fruits, sans que celui qui l'a rempli soit obligé de descendre de son poste élevé ; les cerises restent entassées quelque tems avant que d'être mises dans l'alambic. Les paysans tirent des prunes une liqueur semblable à l'eau de cerise, mais d'une qualité fort inférieure.

ST. GINGOLPH.

EN suivant en bateau les rivages on peut mieux juger de l'aspect du pays et de la forme des montagnes, que quand on les côtoye à leur pied ; nous faisons par eau le trajet de Meillerie à St. Gingolph ; après avoir quitté le premier village et ses rues étroites, nous embrassons d'un seul coup-d'œil la fin de la côte de Savoye ; nous voyons les contours du chemin, les ponts jetés sur les torrens qui ont tracé de profondes coupures dans les monts ; les glissoires par lesquelles on lance le bois des sommités. Les montagnes sont couvertes de hêtres et d'alliziers, qui, coupés en taillis, offrent l'aspect de broussailles ; dans les gorges nous distinguons des troupeaux et les enfans qui les gardent : des chèvres qui paraissent comme des points blancs. A quelque distance de Meillerie est le village de Locon. La maison appelée les Noirets est placée au bas de la route sur le rivage : c'est là où s'arrêtent les conducteurs de barques ; plus haut est le village de Bret, qu'on n'aperçoit pas du chemin et dont nous distinguons les toits de chaume à travers la verdure ; une suite de fours à chaux sont placés le long du lac, immédiatement avant St. Gingolph, au-dessous d'une côte rapide et dépourvue d'arbres, ces fours sont permanans, ils ont été construits d'une pierre qui ne se calcine pas, celle que l'on soumet à l'action du feu est apportée d'une petite distance au-dessus de la route ; on en tire une chaux maigre très-estimée, qu'on employe sur tout dans les constructions hydrauliques, parce qu'elle se durcit sous l'eau. D'énormes troncs de sapins sont entassés sur le rivage. Quand les fours sont remplis de calcaire brisé, et que les bois sont disposés, on y met le feu, qu'on entretient pendant trois ou quatre fois vingt-quatre heures. Cette fabrication est une grande ressource pour la commune de St. Gingolph.

« J'arrivai en bateau de nuit à Meillerie,
» dit Mr. Albanis Baumont, à peine eus-je
» tourné un rocher, que je vis proche de la

» côte, plus de soixante fourneaux de chaux
» à côté les uns des autres ; le feu ardent de
» ces chaufours qui se peignaient dans les
» eaux du lac, et coloraient d'une teinte
» rougeâtre la face des rochers abruptes de
» la montagne, des groupes d'hommes à
» demi nuds, qui tisonnaient les foyers ar-
» dens de ces fourneaux, d'autres qui fen-
» daient du bois et le jetaient dans les bra-
» siers, formaient un effet aussi extraordi-
» naire que pittoresque. »

Le village de St. Gingolph se prolonge sur une pointe qui s'avance dans le lac, son clocher, placé dans la partie la plus élevée, son pont, ses maisons blanches, les mâts des barques qui remplissent le port, les arbres qui l'entourent, font un effet charmant ; il est dominé par une montagne rapide, nommée le mont Blanchard. Une vallée qui s'ouvre au-dessus du village, conduit par des pâturages ornés de bouquets d'arbres au hameau de Novelle. Derrière la pointe de St. Gingolph on voit paraître celle du Boveret, qui termine le lac.

St. Gingolph est traversé par la Morges, qui se précipite de la montagne ; cette rivière forme la limite du territoire Sarde et Valaisan. On voit dans le village deux manufactures : une de papier, anciennement établie en Savoie, et un martinet, nouvellement construit dans le Valais sur les bords du lac. Un filet d'eau, détaché de la Morges, conduit à la forge ; suivons le, et voyons l'industrie perfectionnée nous présenter des scènes différentes de celles dont nous avons été témoins jusqu'à présent.

Le bruit du marteau sur l'enclume retentit, une masse de fer rougie, frappée de coups précipités et cadencés, lance une vive lumière et des torrens d'étincelles. Cette masse revêt peu à peu une forme, elle devient un soc de charrue, une hache ou un autre instrument d'agriculture ; plus loin on entend les machines qui cheminent avec grand bruit, et qui ébranlent le bâtiment, une force invisible fait mouvoir une roue dont les dents s'engrainant dans d'autres rouages, leur donnent une direction en sens opposé de la sienne. D'énormes marteaux viennent battre le fer, réduit à la forme de fil, il passe et repasse dans les laminoirs, de là il est porté dans des fourneaux où un feu vif lui rend la malléabilité qu'il a perdue, il revient au laminoir, là il est rougi de nouveau, il occupe plus de quinze mains avant

d’atteindre le degré de ténuité qu’on veut lui donner ; on fabrique des doux, des vis, des chaînes. Des femmes vêtues de haillons, des hommes noirs de la tête au pied se pressent à leur ouvrage, ils lèvent à peine les yeux, pas un instant n’est perdu, la machine qui s’avance, le marteau qui se lève et qui s’abaisse, les commandent et dirigent tous leurs mouvemens.

Entrons dans la fabrique plus paisible de papier, voilà les cuves où les chiffons sont entassés, décomposés, battus et raffinés ; on les jette ensuite dans des chaudières remplies d’eau qu’on place sur le feu ; un ouvrier plonge dans la chaudière retirée du foyer un treillis entouré d’un cadre, il l’en ressort couvert d’une couche de bouillie, l’eau s’écoule, la matière reste fixée en pâte molle sur le fil de fer, on la dépose entre deux pièces de drap qu’on soumet à l’action de la presse ; c’est du papier qu’on collera plus tard.

Tout ce fatras fut du chanvre en son temps,
Linge il devint par l’art des tisserands ;
Puis en lambeaux, des pilons le pressèrent,
Il fut papier ; vingt têtes à l’envers
De visions à l’envi le chargèrent,
Puis on le brûle, il vole dans les airs,
Il est fumée, aussi bien que la gloire.

VOLTAIRE.

Il y a dans le mouvement uniforme et réglé d’une manufacture quelque chose de sérieux, bien éloigné du laissé aller de l’industrie champêtre ; c’est un joli tableau que celui de ces femmes qui groupées à l’ombre d’un arbre, font des filets, causent, rient, et chantent sans que l’ouvrage en soit retardé. Le chaufournier après avoir brisé péniblement les cailloux qui remplissent son four, assis tranquillement sur le bord du lac, fumant sa pipe, jette des regards satisfaits sur le bûcher qui pétille ; le grand air, la verdure, le ciel, le chant des oiseaux, embellissent les travaux du laboureur, du berger et du bûcheron ; mais dans ces ateliers si resserrés, l’homme semble avoir fait le sacrifice de son indépendance ; la division du travail si avantageuse à l’industrie lui ôte tout intérêt et toute variété ; on ne demande au

manoeuvre que de répéter continuellement les mêmes mouvemens, que d'être une machine régulière et prompte, et il sera avantageusement remplacé par une pièce de mécanique dès qu'on aura su l'inventer.

De l'auberge de St. Gingolph on domine le bassin que le lac forme à son extrémité, devenu plus étroit, on peut distinguer les détails de la rive opposée ; on voit les villes de Vevey et de la Tour de Peilz, les châteaux du Châtelard et d'Hauteville, celui de Blonay plus élevé dans la montagne ; la masse blanche du Fort de Chillon se réfléchit dans les eaux.

Un bateau nous conduisit à l'embouchure du Rhône ; dans les grosses pluies ses eaux sont bourbeuses et charrient avec elles une grande quantité de bois enlevé aux forêts qui bordent ses rives ; après les orages des bateaux partent de la côte et même d'Evian pour aller les recueillir, ils en reviennent avec de fortes charges. Lors de la débâcle du glacier de Gétroz, cette portion du lac fut couverte de débris de cabanes, de palissades, d'arbres entiers, de matériaux que le torrent dévastateur avait entraînés sur tout son cours et porté au Rhône après en avoir encombré les environs de Martigny. On pouvait même traverser à pied une partie du lac sur les monumens de la ruine de tant de hameaux.

Des bateaux remontent le Rhône jusqu'à Vouvri, à deux lieues de son embouchure ; on se sert du courant pour faire flotter des bois de chauffage, et par ce moyen de transport peu coûteux, on a pu exploiter d'antiques forêts où la hache n'avait jamais touché, le bois coupé est abandonné au fleuve, des hommes armés de perches, le suivent pour remettre à flots les pièces qui s'engagent dans les sables et parmi les arbustes des bords, une claie placée à l'embouchure l'arrête avant son entrée dans le lac.

Le tems était sombre et le jour à son déclin, lorsque nous revînmes à St. Gingolph, des nuages disposés par flocons, présage de mauvais tems, poussés par le vent, se promenaient le long des flancs des montagnes, et dérobaient aux regards leurs cimes élevées, les eaux réfléchissaient la teinte noirâtre des forêts de sapins. A la forme hardie des montagnes on reconnaît qu'on approche du centre des Alpes. Un très-ancien historien, Grégoire de Tours, parle de l'éboulement du Mont Tauretunum, qui dans le sixième siècle changea le niveau du lac et causa sur ses bords de grands ravages. Tauretunum n'est-il point le Boveret ? Les détails de cette catastrophe sont répétés dans tous les ouvrages qui parlent de ces lieux.

LE VALAIS.

AU Boveret nous avons quitté le lac ; de très-hauts rochers bornent la route à droite, à gauche s'étend la vallée formée par le Rhône, au fond de laquelle s'élèvent les montagnes de Suisse dont les bases sont couvertes de villages. La riche verdure des prairies qui bordent le fleuve, indique des terrains humides et marécageux ; des bouquets de saules et de sapins, des granges, de grands troupeaux, varient l'aspect de ces plaines. Derrière les bois qui cachent le cours du fleuve, on voit paraître les voiles des barques qui le remontent ; de tems en tems le Rhône se rapproche de la route, à la porte de Scex il la presse contre la montagne ; une muraille crénelée, surmontée d'une tour, occupe l'étroit espace laissé libre entre ces deux barrières : autrefois on était obligé de passer sur un pont-levis qui a été supprimé ; on traverse ensuite les villages de Vouvri et d'Evionnaz, le bourg de Monthey et son pont couvert ; le pays devient plus fertile, des jardins plantés de légumes et de fleurs ornent les habitations, de légères barrières de bois entourent des champs de maïs et de chanvre, des vergers où les arbres sont chargés de fruits. Des troupes de femmes et d'enfans s'occupent de la récolte des pommes de terre et suivent les sillons tracés par la charrue.

L'entrée de la ville de St. Maurice, pressée entre le Rhône et la montagne, a quelque rapport avec la porte de Scex ; cette entrée a été depuis peu, élargie et rendue plus facile ; cependant les sommités qui dominent St. Maurice, les rochers qui surplombent la première rue, donnent à la ville un aspect remarquable.

Les vallées si profondes du Valais, ses passages resserrés, les restes de fortifications, les vieux châteaux qui s'élèvent sur les collines, donnent à ce pays une teinte sérieuse. Dans la route du Boveret ici, je regrettais je l'avoue, les scènes variées du bassin du lac, cet horizon étendu, ces coteaux cultivés, le mouvement des rivages, les tranquilles tableaux du matin, les brillantes teintes du soir. Le caractère des Valaisans, calme et réfléchi,

semble être en harmonie avec l'aspect du pays qu'ils habitent ; ce n'est pas dans les vallées basses, ce n'est pas dans celle de St. Maurice, passage fréquenté de la France en Italie, qu'il faut apprendre à les juger. Si l'on veut connaître les mœurs de cette nation simple et originale, il faut pénétrer plus avant dans le pays et parcourir les montagnes qui dominent le Rhône.

Près de Martigny s'ouvre la vallée d'Entremont qui conduit au St. Bernard et de là en Italie ; elle est remarquable par sa fertilité et par ses beaux villages ; à leurs rues tracées avec régularité quoique sur une pente très - forte, aux canaux d'eau courante qui les arrosent, on pourrait donner à ces villages, déjà à une grande hauteur, le nom de petites villes ; mais les occupations des habitans, leur indifférence pour tout ce qui ne tient pas à la culture des champs et au soin des troupeaux, écartent de ces réunions de demeures champêtres, l'idée que nous attachons à celle de ville et du genre de vie qu'on y mène.

J'ai vu le jour fixé pour le retour des pâturages ; les troupeaux descendant les sentiers escarpés qui dominent les habitations, arriver presque à la même heure des différentes parties de la montagne ; les bergers satisfaits, les mulets portant le bagage, les chèvres sautillantes remplissaient les rues ; on n'entendait que des mugissemens et le bruit des cloches ; à la tête la plus belle vache ornée des fleurs des Alpes, accoutumée aux départs du printemps et aux retours de l'automne, conduisait avec fierté et d'un pas sûr le troupeau à l'étable d'hiver ; tandis que la génisse qui avait pris naissance dans les solitudes élevées, était effrayée du mouvement qui l'entourait et de tant d'objets qui se présentaient à elle pour la première fois.

Nous nous arrêtâmes dans un village des montagnes la veille d'une foire ; il n'y avait pas d'auberge, mais un des habitans les plus aisés, magistrat du dizain, recevait ordinairement les étrangers ; tous les logemens étaient déjà retenus, nous en obtînmes un cependant de la bienveillance du propriétaire. On nous fait entrer dans une chambre ornée des portraits des membres de la famille qui avaient le plus contribué à son illustration ; à l'anneau pastoral de l'un, à son camail rouge, on reconnait un abbé de St. Maurice ; aux ornemens d'un autre écclésiastique, on apprend qu'il est religieux du couvent du St. Bernard ; une dame en habit de gala, tenant une rose à la main, porte le petit chapeau valaisan sur une chevelure poudrée ; on a eu soin de placer dans les mains d'un quatrième personnage une lettre, dont l'adresse annonce la dignité que son costume ne pouvait indiquer.

Le souper est servi, on voit rassemblés dans une grande salle les uniformes de quelques officiers, avec les soutanes des prêtres ; tous ceux qui ont été reçus dans la maison prennent place, parmi eux un grand nombre de marchands qui se préparent aux achats, mais dont le repas absorbe dans ce moment toute l'attention. Les domestiques sont assis au bas de la longue table dont leurs maîtres occupent le haut. Notre hôte, malgré son rang, sa femme, sa fille servent leurs convives et les exhortent à faire honneur à des mets apportés sans ordre, mais en grande abondance. Le lendemain tout était en mouvement dans la maison, le maître du logis très-affairé entre les soins dûs aux étrangers et les occupations de sa charge ; il nous quitte pour prendre place dans le cortège qui va faire la proclamation d'usage.

Le Valais jouait autrefois un plus grand rôle qu'à présent ; sous les Romains, le grand St. Bernard était un des principaux passages d'Italie dans les Gaules ; il était fréquenté par les marchands et même par les troupes. Les débris d'un temple de Jupiter à peu de distance du couvent, attestent l'importance qu'on y attachait. On a trouvé dans ces ruines des médailles, des armes, des lampes, des inscriptions, gages de la reconnaissance des voyageurs qui avaient passé la montagne sans accident. Des pierres milliaires ont été découvertes sur la route, des pierres sépulcrales forment le pavé de l'église de St. Maurice. Martigny, connu autrefois sous le nom. d'Octodurum, était une ville bien plus considérable qu'elle ne l'est à présent.

César dit dans ses Commentaires, Tom. III, qu'en partant pour l'Italie il envoya chez les Nantuates, les Véragres et les Séduniens, peuples qui habitent le pays qui s'étend, des frontières de la Savoye, du lac de Genève et du Rhône, jusqu'au plus haut des Alpes, Galba avec la douzième légion et une partie de la cavalerie ; son dessein était d'ouvrir un chemin à travers les montagnes où les marchands ne pouvaient passer sans beaucoup de dangers et de dépenses, à cause des grands droits qu'on exigeait d'eux. Galba après s'être emparé de plusieurs châteaux du pays, prit son quartier d'hiver à Octodurum, bourg partagé par une rivière, situé dans un vallon au milieu d'une petite plaine environnée de hautes montagnes. Ce fut dans cette position que Galba fut attaqué à l'improviste par des peuples qu'il nomme Gaulois, et qui ne pouvaient soutenir l'idée de voir leurs enfans enlevés sous le nom d'otages, et leurs montagnes occupées par les Romains sous le prétexte d'y établir une route. L'historien dit que Galba fut près

d'être accablé par les ennemis dont il évalue le nombre à trente mille, et ce ne fut que par une résolution désespérée qu'il parvint à les dissiper.

Le Valais ne fut entièrement soumis par les Romains que sous le règne d'Auguste ; cet Empereur fit réparer la route du St. Bernard et accorda quelques bienfaits à la contrée, comme l'attestent des inscriptions à son honneur.

Des guerres avec ses voisins, des dissentions intestines forment l'histoire du Valais pendant le moyen âge ; trois partis tour à tour opposés ou réunis se disputaient la puissance, l'évêque, une noblesse turbulente et le peuple, ils s'allient à plusieurs Cantons suisses, au pays de Vaud, à la Savoye, les étrangers appelés par les nationaux pénétrent dans le Valais ; on voit les évêques expulsés ou triomphans, attaqués ou soutenus par le peuple ; la maison de Rarogne par sa puissance et son ambition inspire des inquiétudes au parti populaire, cette crainte donne naissance à la masse, signal de réunion, contre une famille dont on craignait la prépondérance, espèce d'ostracisme qui forçait celui contre lequel il était dirigé à fuir abandonnant ses propriétés à la merci de la multitude.

En 1500 paraît le cardinal Schiner, qui né de parens très-pauvres, dans un hameau du Haut-Valais, acquit un si grand ascendant sur ses compatriotes et joua un rôle brillant dans les affaires de l'Europe ; guidé par la haine qu'il porte au parti français, il entraîne les Valaisans et la Suisse entière à prendre part aux guerres d'Italie, il les engage à attaquer François I. et les commande à la bataille de Marignan. Schiner trouva un antagoniste dans George de Supersax qui s'attacha au parti français, et qui jouissant d'une grande influence, mit tout en œuvre pour déjouer les projets du cardinal. Las enfin de voir leur patrie troublée par deux factions qui attirèrent sur eux le ressentiment de l'empereur, et les foudres de Rome, les Valaisans chassent leur évêque qui se retire auprès du pape et exilent Supersax qui finit sa vie à Vevey.

Peu à peu le gouvernement prit une forme plus stable, les factions et les guerres civiles cessèrent, les Valaisans mirent des bornes à la puissance de leur évêque, la noblesse moins riche, devint moins turbulente, et dans ces derniers siècles cette contrée a peu attiré l'attention. Les hautes montagnes qui bornent ce pays de tous les côtés, semblaient le séparer du reste du monde. La route du Simplon avant les derniers travaux, celle du St. Bernard accessible seulement aux piétons, ou aux mulets, n'étaient fréquentées que par des marchands, les gens du pays et quelques curieux ; le passage de

France en Italie se faisait par le Mont-Cenis, les bains de Loëche attiraient dans la belle saison des malades aux pieds escarpés de la Gemmi ; plusieurs des vallées latérales étaient absolument inconnues. Les progrès des sciences ont conduit les naturalistes, dans des lieux qui les frappaient par leur aspect imposant, la richesse de leurs productions et le caractère original des habitans.

Quand on suit les Valaisans dans leur intérieur, quand on voit les chefs des familles, les plus anciennes et les plus respectées, mener une vie qui est peu différente.de celle de leurs fermiers et de leurs subalternes, les premières dames du pays porter le même costume que les femmes les plus pauvres, quand on peut juger des rapports si simples et si faciles, qui rapprochent le noble et le magistrat, de l'homme du peuple, le maître, de ses domestiques, sans que le respect dû à la naissance et au rang en soit altéré ; on trouve dans cette manière quelque chose qui rappelle la vie patriarcale, et les mœurs de ces peuples divisés par familles.

Un gouvernement qui ne se fait presque pas sentir, nulle représentation, peu, ou point de forces militaires permanentes, pas d'impôts directs, des fortunes qui ne consistent qu'en fonds de terre et en troupeaux, peu de changemens par conséquent, peu d'envie de sortir du poste donné par la nature ; tels sont les Valaisans. Voilà du moins l'impression d'un voyageur qui n'a pas séjourné chez eux assez long-tems, pour savoir si ses premiers aperçus sont bien justes.

L'esprit religieux a une grande influence dans un pays où le pouvoir ecclésiastique a joué un si grand rôle, des couvens dont la fondation remonte aux premiers siècles de la chrétienté, conservent de belles propriétés, des privilèges et même quelques droits politiques. On voit sur le flanc des montagnes, des chapelles, des ermitages consacrés par la dévotion du peuple. Des églises richement décorées s'élèvent dans les vallées les plus sauvages ; on entend le bruit des cloches et les sons majestueux de l'orgue aux pieds des glaciers.

Les communes et les dizains se gouvernent presque par eux - mêmes et se rattachent par des liens très-foibles à l'administration centrale ; les lois fiscales quoique décrétées par la diète, ne peuvent être mises à exécution qu'après avoir été approuvées par les dizains.

Les exportations du Valais se bornent presque uniquement aux troupeaux, au beurre, au fromage, aux suifs et aux cuirs. On dit que les manufactures, les postes et les auberges, l'exploitation des mines et la coupe des forêts

sont presque toutes entre les mains des étrangers auxquels les nationaux les abandonnent, soit défaut d'industrie, soit manque des premières avances. Les Valaisans ne sont point commerçans et ne sortent pas de leur pays pour chercher la fortune ; le service militaire seul les attirait en France ou en Espagne, et ils revenaient mourir dans leur patrie. Leur vie s'écoule doucement et dans l'ombre, ayant à lutter sans cesse contre les avalanches, les éboulemens, les torrens furieux, ils n'ont pas besoin d'aller chercher hors de chez eux d'autres sujets d'intérêt et d'émotion.

Dans un moment où le monde est agité par le mouvement de tant de nations qui s'efforcent d'améliorer leur sort, qui échouent dans leur but, ou qui le manquent en le dépassant, le Valais présente un tableau frappant de calme et de contentement. Les habitans sont peu curieux de connaître ce qui se passe hors de leur pays ; mais on peut se convaincre par le récit de la guerre qu'ils ont soutenue contre les troupes de la révolution française, combien ils sont attachés à leur patrie, au gouvernement qui les régit et avec quelle énergie ils savent les défendre.

La nouvelle route qui en traversant le Valais dans presque toute sa longueur, a fait d'un pays fermé une contrée ouverte à la foule des voyageurs, devra peu à peu amener de grands changemens dans les mœurs des habitans, plusieurs de ces changemens sont désirables et auront d'heureux résultats, mais ils seraient à mon avis trop chèrement achetés, s'ils détruisaient complètement l'originalité du caractère valaisan. Le système actuel de civilisation et de perfectionnement en rapprochant tous les peuples d'un modèle uniforme, tend à faire disparaître ces mœurs caractéristiques, ces coutumes antiques et respectées, ces institutions particulières, ces préjugés nationaux mêmes, qui font souvent le mérite et l'énergie d'une nation.

A peine entré dans le Valais je n'ai pu résister à dire quelques mots sur le pays en général, si j'eusse voulu m'en tenir rigoureusement à mon titre et ne pas perdre le lac de vue, j'eusse passé le Rhône sur un bac près de la porte de Scex, mais le plus grand nombre des voyageurs continuent jusqu'à St. Maurice, j'ai dû les y suivre et jeter un coup-d'œil sur un peuple, dont la situation particulière et les mœurs, forment un contraste avec les autres habitans des bords du Léman.

LA FÊTE DE ST. MAURICE.

TOUT est ici en mouvement. On célébre la fête du Saint qui a donné son nom à la ville, les rues sont remplies de Valaisans et d'étrangers accourus pour prendre part à la solennité de la journée.

Hier au soir nous traversâmes le beau pont jeté sur le Rhône et nous nous trouvâmes dans le canton de Vaud. Une bande de rochers qui se rapproche du fleuve en forme la limite ; dans un coin reculé s'élève le village de Lavey, un des derniers du canton, il est entouré de vignes et de vergers ; de jolis sentiers nous conduisirent dans des prairies sur les bords du Rhône. Nous voyons de l'autre côté la ville de St. Maurice, pressée entre le fleuve et la montagne ; déjà on annonçait la fête du lendemain, les cloches du couvent se faisaient entendre presque sans interruption. En Valais le luxe des sonneries et l'art de les mettre en mouvement, sont poussés très-loin ; par des changemens de tons et de mesures on forme des airs variés, tantôt lents, tantôt rapides, souvent vifs et gais ; repoussés par les bancs de rochers, ces sons produisaient beaucoup d'effet ; la cloche de la paroisse se mêlait de tems en tems à celles de l'abbaye, et l'ermite qui habite dans les assises de la montagne célébrait aussi le saint protecteur.

Nous sommes ici dans un village protestant. Les habitans obéissent à la voix d'un simple pasteur, un temple sans ornemens les rassemble, des instructions données sans pompe, voilà leur culte. De l'autre côté du fleuve une ancienne ville catholique, une abbaye fondée pour rappeler un événement qui s'y est passé aux premiers siècles de l'ère chrétienne, qui s'unit au souvenir - des empereurs ; des moines, un prélat, une fête célébrée avec toute la pompe de l'église romaine, dans des lieux où au sixième siècle, Sigismond roi de Bourgogne, pénitent et couvert de cendres, venait expier son crime.

Nous sommes ensuite rentrés en Valais, pour aller visiter le couvent ; c'est, dit-on, le plus ancien monastère au delà des Alpes. On attribue sa

fondation à Théodore, premier évêque du pays, à la fin du quatrième siècle. Au commencement du sixième, Sigismond assembla un concile à Epaune près d'Évionnaz ; neuf évêques y donnèrent une règle monastique aux moines et firent la dédicace de l'église.

Sigismond avait épousé la fille de Théodoric roi d'Italie, dont il avait eu un fils nommé Sigric. Après la mort de la reine, une de ses femmes lui succéda dans les affections du roi : animée d'une haine violente contre le jeune prince, elle le noircit dans l'esprit de son père, qui le fit étrangler dans la nuit ; mais bourrelé bientôt après par l'énormité de son crime, et désabusé sur le compte de son fils, il se retira dans le monastère de St. Maurice où il séjourna quelque tems, se soumettant aux pratiques austères des moines, en suppliant le Maître du monde de le punir avant sa mort. Il institua une psalmodie perpétuelle dans le couvent, prodigua ses trésors aux religieux, et porta leur nombre à cinq cents.

Les fils de Clovis animés par Clotilde leur mère, se réunirent contre Sigismond et en peu de tems se rendirent maîtres de la plus grande partie de ses états. Le prince fut tiré de la stupeur où ses remords l'avaient jeté par l'un de ses officiers. « O roi !, lui dit-i !, ce n'est pas ton fils, mais toi-même qui doit inspirer la douleur et la compassion. » Sigismond craignant d'être livré par ses propres sujets, se déguisa en moine et se retira dans les montagnes ; quelques-uns de ses serviteurs vinrent l'y joindre et lui conseillèrent de se réfugier dans l'église de St. Maurice, l'asile le plus sacré de ses provinces ; mais quand il fut près du couvent ils le livrèrent à Clodomir, roi d'Orléans, qui l'enferma dans un château, où il le fit périr cruellement peu de tems après.

Le monastère de St. Maurice, en traversant la suite des siècles qui nous séparent de l'époque de sa fondation, a été exposé aux révolutions du moyen âge ; il fut pillé par les Lombards à la fin du sixième siècle, il le fut encore au dixième par les Sarrasins, qui, ayant débarqué en Italie, vinrent s'établir dans les vallées des Alpes.

Rodolphe, roi de la Bourgogne Transjurane, fut couronné à St. Maurice en 888 des mains de l'archevêque de Besançon, en présence des évêques de Sion, de Lausanne et de Genève ; son corps est enseveli à l'abbaye. Peu à peu le couvent a perdu ses immenses revenus, le nombre des moines a diminué et ses propriétés se bornent maintenant à celles qu'il possède dans le Valais.

Les religieux nous montrèrent les riches ornemens pontificaux de l'abbé, sa crosse et sa mitre couverte de pierres précieuses ; ils nous conduisirent dans une chapelle de l'église où est renfermé le trésor. On y conserve de beaux vases, donnés, dit-on, par Charlemagne, des fragmens de la couronne d'épine et de la vraie croix, les châsses de St. Maurice et de St. Sigismond dans des caisses d'argent, un calice d'or, dû au cardinal Schiner, où lors de l'élection des abbés les votes sont déposés, et un grand nombre de reliques.

Ce matin un détachement de la garde nationale s'est rangé sur la place, il était précédé d'une musique militaire et portait le drapeau ; dans la devise qui y est brodée, le Valais se glorifie d'être chrétien dès le premier siècle. Dans la foule on voyait des habitans de toutes les parties du canton, des officiers au service étranger, de vieux militaires vêtus d'antiques uniformes, des prêtres, plusieurs Fribourgeoises remarquables par leur coiffure formée de, grosses tresses légèrement poudrées, recouvertes d'un chapeau garni de blondes.

Le petit chapeau valaisan jouait un grand rôle dans la fête ; sa forme est invariablement déterminée par les usages nationaux ; depuis des siècles il est l'ornement de toutes les femmes du canton, de l'épouse du premier magistrat comme de la plus pauvre habitante des villages, mais le goût particulier peut l'orner de rubans, de brocarts d'or, de taffetas de différentes nuances ; lorsque cette coiffure orne un visage agréable, qu'elle laisse voir une chevelure rangée avec soin, un joli col, des épaules bien placées, elle fait un charmant effet, mais toutes les femmes qui le portent, ne réunissent pas ces avantages.

Le cortège se met en marche pour l'église, une partie du peuple qui ne peut y pénétrer reste assemblé à la porte ; les chanoines revêtus de camails rouges, l'abbé crossé et mitré occupent le fond du temple ; ce sont les successeurs de ces moines qui se relevaient pour appaiser par leurs prières la conscience agitée du roi de Bourgogne. L'encens fume, le son des orgues, une belle musique, les voix graves des officians, celles des enfans de chœur me ramenaient dans les siècles éloignés, dont le monastère rappelle le souvenir.

La messe finie, un chanoine de Sion monte en chaire ; il fait l'éloge de St. Maurice, du sénateur Candide et de leurs pieux compagnons, scellant leur foi de leur sang ; il représente St. Sigismond, expiant son crime par une entière pénitence et par des dons aux serviteurs de Dieu. Depuis long-tems les murs de cette église ont entendu répéter à la même époque l'éloge de la

légion fidèle et celui des bienfaiteurs de l'abbaye. Dans cette persévérance aux usages du pays, dans ce respect d'une petite nation aux pieds des Alpes pour une ancienne légende, il y a quelque chose de frappant.

L'orateur se tait, la procession s'avance, les reliques des Saints sont portées en pompe, l'abbé paraît sous un dais, le peuple le suit, les rues éloignées retentissent encore du chant des religieux, la foule se sépare, les pénitens, qu'un motif de dévotion avait attirés, se retirent avec l'absolution de leurs fautes, les chars des curieux se dirigent sur les deux routes qui rayonnent de St. Maurice, nous prenons celle du canton de Vaud.

LES SALINES.

LA montagne Salifère de l'ancien gouvernement d'Aigle, est placée dans la lisière de la grande chaîne des Alpes et fait encore partie de la formation calcaire. Des couches de gyps qui s'étendent dans les environs de Bex et qui sont visibles en plusieurs endroits, signes presque certains de sources salées, auraient dû donner l'idée de leur présence, et de nos jours, où les connaissances géologiques et minéralogiques ont pris un grand développement, elles auraient engagé sans doute à des recherches : mais à l'époque où les premiers travaux furent entrepris, ce fut probablement le hazard seul qui les détermina.

On doit, dit-on, à des chèvres la connaissance de ce trésor caché ; représentons-nous le berger qui faisait paître son troupeau sur ces pentes boisées et solitaires, donnant l'éveil à la curiosité et conduisant le premier homme de l'art, dont les connaissances étaient sans doute fort bornées, à la source, où les animaux confiés à sa garde, se portaient avec avidité. Depuis on n'a pas dédaigné de pareils guides, et on a vu un entrepreneur suivre dans ses recherches une chèvre qu'il avait choisie pour le diriger. La situation de la contrée était favorable à cette exploitation ; les forêts qui couvrent les montagnes fournissent du bois en abondance : craignait-on qu'elles ne s'épuisassent, celles du Valais étaient peu éloignées ; on trouve près de là des couches de houille ; les petites rivières qui descendent au Rhône donnent l'eau nécessaire aux machines. Une mine de sel était la découverte la plus précieuse pour un pays qui n'en possèdait point, éloigné de la mer, dépendant de ses voisins et dont les troupeaux forment la principale richesse.

La source de la Providence ou du Fondement, qui est la plus considérable de toutes, était connue dans le quinzième siècle ; on lit dans les archives du château d'Aigle qu'on cuisait alors du sel au-dessus d'Arvaye, et qu'un pasteur de Grion fut noyé dans la rivière de ce nom, en allant voir les

salines, mais on ne sait que très-peu de choses des entreprises de ce tems là ; dans le siècle suivant cette source fut possédée par la famille Thorman ; en 1684, elle devint la propriété de la république de Berne, ainsi que les autres ruisseaux salifères des environs ; un gouvernement seul pouvait suivre à de si grands ouvrages avec la constance nécessaire, faire les avances et supporter les pertes inévitables dans une entreprise considérable.

Des travaux ont été commencés dans plusieurs endroits. On distingue les galeries du Fondement et du Bouillet, la source entre les deux Grionnes, celles d'Arvaye, de Panex, de Chamosaire, des Vauds, du Dard ; plusieurs sont ou complétement abandonnées ou d'un revenu fort borné ; il y avait aussi des maisons de cuite à Aigle et à Roche, on y a renoncé et on ne fabrique plus de sel qu'au Bévieux et au Devens près de Bex ; ces différens établissemens, indépendans les uns des autres, multipliaient beaucoup les dépenses. « Le canal de conduite, qui va
» de Chamosaire à la saline d'Aigle, dit Mr.
» de Haller, est long au moins de trois lieues ;
» la haute situation de nos sources, qui sor-
» tent toutes dans des endroits escarpés,
» rend ces conduits nécessaires ; la source
» qui sort sous Chamosaire doit être conduite
» en partie sur une petite vallée et ensuite
» sur le penchant d'un abîme affreux près
» de Barmes. » On comprend difficilement le motif qui avait autant éloigné la maison de cuite de l'origine de la source.

Ce furent d'abord des étrangers qu'on appela pour diriger les travaux ; on demandait à l'Allemagne, qui est si riche en mines, des hommes auxquels on supposait des connaissances nécessaires ; différens systèmes furent mis en avant : les uns crurent à l'existence dans l'intérieur de la terre, d'une masse de sel fossile qui saturait les sources, masse encore inconnue ; d'autres, que le sel était indifféremment réparti dans la montagne ; mais ce qui a le plus occupé les esprits, est un réservoir immense placé dans le centre des travaux de la Providence, qu'on a nommé le cylindre, et qui paraît avoir la forme d'un cône très prolongé ; ce cylindre est d'un roc noir argileux, entouré d'une croute de roc gypseux, qui empêche les eaux de s'échapper ; c'est dans ce lieu que depuis des siècles s'accumulaient les eaux salées. Lorsque les sources diminuèrent, on ouvrit le cylindre plus bas, l'eau en jaillissait avec l'impétuosité qu'elle met à sortir d'un tonneau. On

l'a entouré de galeries ; on l'a traversé en plusieurs sens. Le ruisseau tarissait - il, on creusait plus bas, c'était là tout le secret des entrepreneurs ; mais ce système d'abaissement devint toujours plus difficile, plus coûteux et finalement infructueux. Il avait été proposé d'abord en 1684, par un mineur savoyard, nommé Lombard, il fut suivi par les Scheidberguer père et fils, M.rs de Kihrberg, de Rovéréa et de Beust.

Le grand Haller fut six ans administrateur des salines, de 1758 à 1764, il a laissé un petit ouvrage sur ce sujet ; déja il se plaignait de leur appauvrissement et y cherchait un remède ; depuis les choses ont bien changé. On en jugera en lisant l'ouvrage de Mr. Wild, capitaine des mines du canton de Berne, écrit en 1788 : c'est à cette époque que Mr. de Saussure visita les salines, dont il parle dans ses voyages aux Alpes. Dans un résumé des produits des sources de la Providence, ajouté à l'ouvrage de Mr. Wild, on voit qu'en 1743 elles rapportaient 23,064 quintaux de sel ; en 1745, 25,850, que ce produit diminua ensuite d'année en année jusqu'en 1785, qu'il n'est évalué qu'à 4,709.

On remarque dans cet écrit d'un homme attaché depuis long - tems à l'exploitation des salines et constamment occupé des objets de son art, un sentiment de découragement ; il dit que depuis quarante ans l'établissement est dans une décadence continuelle, mais il conserve de l'espoir fondé sur des plans qu'il a long - tems médités. Wild écrivait à la veille de voir ses espérances réalisées ; de nouvelles galeries furent ouvertes par ses soins, et il découvrit des sources qui maintenant fournissent plus de sel, que toutes les autres réunies, quoique malheureusement elles ayent diminué de nos jours, d'une manière assez sensible et assez constante pour inspirer la crainte de les voir tarir. C'est ce que nous apprend l'ouvrage de Mr. le professeur Struve, manuel que l'on met entre les mains des curieux qui visitent les travaux. Dans ce moment, sans doute, de nouveaux projets sont conçus pour regagner ce qui a été perdu, de nouveaux plans se préparent, auront-ils du succès ?

En suivant plus en détail que nous ne l'avons fait, le récit des différentes tentatives et des prodigieux travaux, entrepris pour augmenter les sources, des mécomptes, des succès et des pertes de l'établissement, on voit que l'homme dans ces obscures et pénibles recherches est guidé par des données bien incertaines ; tantôt paraissent sur la scène des gens de génie doués d'une profonde science, tantôt des entrepreneurs qui opèrent à tâtons. Les fouilles, les recherches, les conjectures se multiplient, les ouvrages

commencés par l'un, sont blâmés et abandonnés par son successeur. Les combinaisons qui semblent les plus justes restent sans résultats, le succès trahit des travaux immenses et le hazard est quelquefois un guide plus heureux que le savoir et que l'expérience. C'est en aveugle que l'homme pénètre dans le sein de la terre ; peut-être une source abondante coule-t-elle à peu de distance de la galerie, où le mineur, le marteau à la main, à la lueur d'une lampe, sape lentement le rocher ; peut-être jaillit-elle à peu de distance du sol, tandis qu'on la cherche à une immense profondeur ; peut-être cette masse de sel, l'objet de tous les vœux, de tous les projets, de tous les travaux, n'est-elle pas bien éloignée du lieu où l'on discute sur son existence.

Il paraît au reste qu'on a abandonné aujourd' hui l'espérance de trouver une couche de sel gemme, on croit cette substance disséminée en particules extrêmement fines dans les gypses et dans les terres que traversent les eaux ; on a reconnu aussi que ce qu'on nommait le cylindre, n'est qu'une masse d'argile d'où les ruisseaux sortent saturés du sel qu'elle contient.

De si grands ouvrages honorent cependant les hommes qui les ont construits, et le gouvernement qui les a ordonnés. Ceux de la grande saline surtout sont étonnans ; ils sont presque tous creusés dans le roc vif ; une des galeries a 4,000 pieds de longueur. Le cylindre ayant été percé, toujours à une plus grande profondeur, la source coule maintenant 500 pieds plus bas qu'au tems de sa découverte. Une galerie de 3,000 pieds, qui passe sous le lit de la Grionne, conduit au lieu où sont réunis les grands ouvrages. Une roue de 36 pieds de diamètre y est mise en mouvement par un filet d'eau qui tombe d'une hauteur de 386 pieds, le long d'un puits qui va jusqu'au jour ; en levant les yeux on voit le ciel au-dessus de soi. Près de la roue est placé un escalier de 450 marches qui conduit au sommet de la montagne ; non loin de là sont deux bassins creusés, pour tenir en réserve l'eau salée dans le cas où les tuyaux viendraient à manquer, le plus grand peut contenir 50,000 pieds cubes, le plus petit 15,000.

L'eau est conduite, par des canaux souterrains, de la source aux bâtimens de cuitè du Devens et du Bévieux. Nous vîmes les immenses chaudières où le sel est fabriqué. Mais les sources ne sont pas saturées au même dégré : il en est qui sont trop faibles pour être immédiatement exposées au feu. On graduait autrefois, en répandant l'eau sur de la paille ; cette manière était lente et employait beaucoup de bras. Maintenant une pompe aspirante l'élève dans un grand édifice ouvert et dont l'intérieur est garni à des étages

différens de piles de fagots, l'eau distribuée dans des canaux, dont elle sort par mille petits trous, tombe sur les fagots, goutte à goutte, elle est reçue dans un bassin d'où elle est reportée de nouveau sur les épines ; l'opération se renouvelle jusques à ce qu'elle ait atteint le dégré de salure convenable, ou plutôt qu'elle ait diminué par l'évaporation, et déposé sur le bois les parties terreuses qu'elle renferme. En acquérant plus de force, l'eau passe de division en division et entre enfin dans celle qui est la plus rapprochée de la maison de cuite, lorsqu'elle a atteint 21 ou 25 dégrés, ce qui est le point le plus élevé.

J'ai autrefois parcouru la grande saline, mais je n'en ai pas conservé une idée assez nette pour en donner la description. Je me rappelle seulement l'impression que me fit la vue de cette industrie au sein de la terre, de cette existence souterraine, de ce labyrinthe, de galeries à différens étages, si multipliées qu'il faudrait bien des heures pour les parcourir toutes ; de cette roue qu'on entend cheminer dans les ténèbres ; des points où des ouvriers travaillant, en sens opposés se sont rencontrés et ont réuni les extrémités de deux passages. En dernier lieu nous nous contentâmes de visiter la galerie du Bouillet, après avoir traversé le Devens, nous parvînmes par une route, au bas de laquelle coule la Grionne, à la cabane où l'on s'arrête pour demander un guide ; là nous nous couvrîmes d'une espèce de mante noire, surmontée d'un capuchon et nous entrâmes dans la galerie, cheminant les uns à la suite des autres à la clarté des lampes, que portaient quelques uns d'entre nous ; à droite et à gauche sont placés des canaux dans lesquels coule l'eau salée.

Le réservoir du Bouillet a été achevé en 1787, sous la direction de Mr. Wild, qui a été assez heureux pour trouver le roc le plus entier à deux lieues à la ronde ; il est soutenu par six piliers et peut contenir 47,598 pieds cubes d'eau, nous en fîmes le tour, en passant sur une galerie qui l'environne, et nous nous arrêtâmes pour voir la lumière des lampes briller de loin dans cette salle souterraine, disparaître derrière la masse des piliers et se réfléchir dans l'eau.

Le puits est un ouvrage plus ancien. C'est un monument des erreurs et des mécomptes du travail des mines ; la galerie du Bouillet avait été percée lorsque le système d'approfondissement était en vigueur : elle devait atteindre celle du Fondement et avoir 5,807 pieds de longueur. Mr. de Beust, gentilhomme saxon, appelé par le gouvernement de Berne pour diriger les ouvrages, prouva l'énormité de la dépense et le peu d'apparence

de succès, il conseilla de creuser un puits plus profond que le lit des rivières, où, selon lui, on devait trouver une mer de sel, dont toutes les sources n'étaient que des veines et des évaporations ; on parvint à la profondeur de 613 pieds, là on entendit le bruit d'une source, pleins de joie et d'espérance les inspecteurs descendent, la source paraît, elle était douce ! « On n'a jamais fait, dit Mr. de Haller, une » expérience plus chère que celle-là. » Cependant on découvrit dans le fond trois petits filets d'eau salée.

Le puits a maintenant plus de 800 pieds de profondeur, son entrée est à 519 pieds au-dessus de Bex et à 738 au-dessus du lac de Genève ; son extrémité est à 300 pieds plus bas que Bex et à 81 au-dessous du lac. La source est si peu considérable qu'on ne le vuide que tous les quatre ou cinq ans ; l'eau s'extrait au moyen d'un tour mû à bras d'homme. On parvient à cette immense profondeur par une suite de 49 échelles, formant ensemble 839 marches. M.^{r} de Saussure y descendit pour juger de la température de l'air. Il raconte que, parvenu au niveau de l'eau, tout occupé de son observation, tenant d'une main son thermomètre et de l'autre sa lampe, l'échelle qu'il croyait bien assurée, tourna sur elle-même et qu'il se trouva dessous, retenu par son bras qu'il avait heureusement placé dans les échelons. Une si grande profondeur étonne l'imagination, notre guide allume une feuille de papier qu'il avait imbibée d'huile, et la jette dans le puits, nous la voyons s'abaisser en tournoyant, s'abîmer dans l'espace, et la flamme s'évanouir long-temps avant d'atteindre le fond.

Nous continuons notre route désirant parvenir à l'extrémité de la galerie ; d'espace en espace on lit sur le roc la date où les travaux ont été successivement terminés ; on passe dans des lieux où le rocher désuni est étançonné ; des touffes de byssus floconneux tapissent les parois humides ; l'air y est mauvais et les lampes avaient peine à brûler. Nous voyons de loin briller une lumière, c'était celle de l'ouvrier qui portait au-dehors les morceaux détachés du roc, il s'approche, nous nous mettons de côté et nous entendons long-tems la voûte retentir du bruit de la brouette qui s'éloigne. Il se forme quelquefois des vapeurs inflammables, funestes aux mineurs, il n'y a pas long-tems qu'un manœuvre, qui transportait ces débris, ne fut pas assez prompt pour éteindre sa lampe, et fut grièvement blessé.

Un air gâté par la respiration et par l'odeur de la poudre, annonce que nous atteignons le terme de notre course. Trois mineurs, leurs lampes suspendues aux parois, sapent la montagne ; ils travaillent huit heures et

Sont remplacés par d'autres ouvriers. L'ouvrage n'est jamais interrompu, ici il n'y a nulle différence entre le jour et la nuit. Après cette longue promenade souterraine, il nous paraissait si étonnant de rencontrer des hommes, que nous ne pûmes nous empêcher de ressentir pour eux une impression de pitié que probablement ils ne réclamaient pas ; ils ont seize heures à eux sur les vingt-quatre, et on apprend avec plaisir qu'ils peuvent réunir à leur pénible tâche dans les salines, la culture d'un petit jardin. Nous retournons promptement sur nos pas ; le soleil avait disparu pendant notre course ; l'entrée du jour qu'on voit de loin ne présentait qu'une faible clarté, et le paysage qu'à notre entrée dans la mine nous avions laissé brillant et coloré, n'était plus éclairé que des dernières lueurs du crépuscule.

BEX ET SES ENVIRONS.

UNE église nouvellement construite, l'auberge dont l'enseigne à la mode suisse, est soutenue par de grands bras de fer doré ; deux belles fontaines, des troupeaux qui viennent s'y abreuver, un air d'aisance frappent agréablement les étrangers à leur entrée dans ce joli village, aussi les voit-on arriver en grand nombre dans l'été. Une riche végétation, des productions curieuses, les travaux des salines, y retiennent le naturaliste, le dessinateur et celui qui veut seulement passer d'une manière agréable quelques jours de repos ; ils trouvent à l'auberge une excellente réception, une table soignée, que le chamois, la truite du Rhône, le gibier des montagnes et des marais fournissent abondamment, avantages que ne dédaigne point celui qui s'étant élevé sur les sommités, rentre avec une abondante récolte de fleurs des Alpes, d'échantillons de gypse et de soufre natif, ou qui sortant des galeries parle encore avec étonnement de la longue promenade souterraine qu'il vient de faire.

En montant un cône boisé, surmonté d'une tour à demi ruinée à peu de distance du village, on découvre tout le cours du Rhône jusqu'au lac. On peut de Bex, faire des excursions à Gruyère, au château d'Oex, aux Ormonds, ou en suivant la vallée d'Enzeindaz, parvenir sur le théâtre de l'éboulement des Diablerets, d'où l'on descend à Sion.

En allant voir les salines, on s'arrête au Devens, séparé de Bex par une colline couverte d'arbres ; les maisons de cuite et de graduation, un grand bâtiment où l'on fait sécher des feuilles de tabac, un toit de forme circulaire qui met à couvert une grande roue nécessaire à l'établissement, forment une espèce de hameau au milieu d'une petite plaine riante ; dans ce groupe est une maison dont le premier étage est habité par M.r Charpentier, inspecteur des mines, géologue distingué, le plain-pied par Mr. Thomas naturaliste, qui forme des collections de plantes, de coquilles et de minéraux dont il fait des ventes et des envois. Tout, autour de cette demeure indique qu'on y cultive

les sciences naturelles ; un petit jardin contient non-seulement les fleurs des Alpes, mais encore des végétaux exotiques ; des blocs de granit soutiennent un rucher ; dans la maison on voit des collections de différens genres, quelques livres. Mr. Thomas était absent lorsque nous entrâmes chez lui, il faisait dans les montagnes une de ces grandes courses qui remplissent pour lui la belle saison, et dont il revient avec d'abondantes récoltes. On se fait une agréable idée de la vie de celui qui a trouvé dans cette occupation une ressource, et qui cependant ne porte point seulement dans ses recherches une pratique routinière, mais a su les faire précéder de bonnes études. On se représente le minéralogiste, après des courses fatigantes, consacrant l'hiver à mettre en ordre ses richesses ; chaque pierre doit lui rappeler avec vivavacité le lieu où il l'a trouvée, les dangers qu'il a bravés pour l'atteindre, il se reporte près de ces crevasses de glace où il a ramassé des cristaux, sur ces pics élevés, dans ces solitudes si étendues, si majestueuses ; au coin de son feu il croit entendre le bruit des torrens et des avalanches.

L'établissement du Bévieux est placé sur les bords de l'Avançon dans le fond d'une petite vallée ; un amphithéâtre de collines et de montagnes qui s'élèvent jusqu'aux dernières sommités le dominent, lorsque j'y arrivai, le soleil n'éclairait plus la plaine, et le hameau était depuis long-tems dans l'ombre, la fumée de la maison de cuite montait dans les airs, on voyait un bassin en pierre fait pour détourner l'Avançon lorsqu'il charrie les bois. Ces bois rassemblés en piles immenses, formaient comme des fortifications sur la chaussée qui encaisse le torrent ; sur une hauteur voisine est placé le bâtiment de graduation dont la construction élancée et les hauts piliers le faisaient prendre au premier coup-d'œil pour un monument d'architecture. Le soleil éclairait les pentes boisées et les croupes gazonnées des pâturages, peu à peu ses rayons se concentrent sur les cimes couvertes de neige et de glace, les solitudes arides et les rochers resplendissans qui les entourent, bientôt ces dernières lueurs s'évanouissent ; alors le ciel dont on ne découvre qu'une petite partie, dans un horizon si borné, paraît d'un bleu foncé et les étoiles brillent au-dessus des forêts de sapins.

En quittant Bex on voit à gauche de la ligne de noyers qui borde la grande route de vastes plaines, les troupeaux descendus des hautes montagnes couvraient les pâturages, c'était le moment des dernières récoltes, des labours et des semailles ; ces différens travaux réunissaient dans ces lieux tous les habitans voisins, occupés à recueillir les pommes de

terre, à conduire la charrue, ou à ensemencer les champs. On découvrait à perte de vue sous les chênes et les cerisiers, des troupeaux, des femmes, des enfans. Les propriétés n'étant point séparées par des clôtures, on voyait se succéder les petits jardins, les cultures et les vergers, les mêmes groupes et les mêmes scènes se renouveler ; partout on brûlait les tiges séches des pommes de terre, on distinguait la fumée de ces feux de l'autre côté du Rhône, sur le flanc des montagnes valaisannes, et jusqu'au sommet du val d'Illiez.

A une lieue de Bex les plaines sont interrompues par les rochers de St. Triphon, qui paraissent tout à coup au milieu de ce sol nivelé au-dessus duquel ils s'élèvent presque à angle droit, l'absence de tout autre monticule, nous fit supposer que ces rochers avaient été amenés là par une grande révolution, et qu'ils étaient dûs à un énorme éboulement ; sur l'éminence la plus éloignée de Bex, on voit une tour carrée, haute d'environ 60 pieds, qu'on croit d'origine romaine ; sa position comme poste d'observation était très - avantageuse ; elle est environnée de broussailles qui du roc où elles ont crû, surplombent au - dessus de la plaine.

Une route en diagonale dans une prairie, conduit par le seul côté qui soit accessible à un petit village retiré, d'un aspect champêtre ; derrière sont les carrières de marbre noir qui forment des espèces de cintres, au milieu sont les blocs que les ouvriers travaillent sur place ; tous les montans des portes et des fenêtres, non-seulement du village de St. Triphon, mais de ceux des environs et de la ville d'Aigle, sont de ce marbre. Cette éminence sur laquelle plusieurs familles ont depuis long-tems établi leurs demeures, cette carrière, cette tour bâtie par les anciens où le soldat romain veillait pour découvrir au loin l'ennemi, seraient-elles placées sur un rocher qui détaché d'une sommité voisine serait tombé en bondissant et se serait arrêté au milieu de la plaine. Mr. de Saussure, auquel il faut reconnaître plus de titres qu'à nous pour expliquer les phénomènes de la nature, pense que ces masses composées d'un noyau plus dur et plus solide, que celles qui l'entouraient, ont résisté aux causes destructrices qui ont formé la vallée, et sont restées debout tandis que le terrain autour d'elles se nivelait.

Le fleuve en serpentant dans la plaine qu'il a formée de St. Maurice au Boveret, la partage entre les cantons de Vaud et de Valais ; ce sol bas et humide est d'un aspect bien différent des rochers tapissés de vignes de la Suisse et des montagnes boisées du Chablais, et fournit aux habitans des récoltes d'une toute autre nature. Il serait curieux de suivre les bords du

Rhône, couverts de bois coupé qu'on abandonne au courant, de parcourir ses îles, de mesurer ses attérissemens, de visiter les villages ignorés qui s'élèvent dans ces lieux. Le clocher de Provalais, bâti sur une éminence, au pied de laquelle le bateau du lac venait autrefois jeter l'ancre, ne domine plus que des prairies, des bois de vernes et de saules ; on vient en automne chasser dans ces marais le vanneau et le pluvier qui y errent en grandes troupes, le canard qui y descend à la chûte du jour. Près de Villeneuve, les carpes, lors des grandes eaux, entrent dans les bassins et les bras qui s'enfoncent dans l'intérieur des terres ; quand les eaux se retirent elles y restent prisonnières ; les paysans les prennent au filet : singulière pêche qui se fait au milieu des prairies.

Un peu avant le village de Roche, la route passe au pied d'une carrière de marbre rouge, on travaille les blocs dans le lieu même, un ruisseau met en mouvement la scie qui les divise. Une immense quantité de chèvres couvraient lors de notre passage les pentes voisines, nous nous amusions à les suivre de l'œil, on les voyait s'avancer sur les rochers, en mesurer la hauteur, s'élever sur les pentes les plus roides ; le soir la trompe du berger les rassemble toutes auprès de lui.

On laisse à droite de la route le village de Roche et on regrette de n'apercevoir que de loin les tours du château que le grand Haller habita. On passe devant celui de Grand-Clos dont la situation vis-à-vis de montagnes arides n'est pas heureusement choisie, mais qui est remarquable par une belle entrée, une vaste cour et la grandeur des appartemens. Aux environs de Villeneuve le pays devient marécageux, on voit les roseaux croître dans les terres et les feuilles des nénufars flotter sur l'eau des fossés. Le chemin était animé par les troupeaux qui se retiraient et par une grande quantité de paysans qui revenaient du marché de Vevey ; on s'y rend d'Aigle, de Bex et même du Valais ; de petites embarcations y conduisent les habitans du Chablais et les voiles qui vont et viennent d'un bord à l'autre, ce jour là, embellissent le lac.

Villeneuve où les ducs de Savoye avaient autrefois établi une léproserie, est bâtie à l'extrémité du lac, elle est dominée d'un côté par des coteaux couverts de vignes, de l'autre, les jardins des maisons s'étendent jusqu'au rivage.

Le Rhône arrive au lac chargé de limon et on distingue quelque tems les deux eaux à la différence de leur couleur ; les attérissemens formés à son embouchure s'augmentent d'une manière assez sensible pour frapper les

vieillards, quand ils comparent la situation actuelle du rivage avec celle d'autrefois. Mr. de Saussure avait fait cette observation et en a prédit les conséquences : « comme le Rhône », dit-il, « ressort du lac parfaitement limpide et y laisse par conséquent les sables et les terres qu'il entraîne des Alpes, ces dépôts accumulés tendent à remplir de proche en proche le bassin du lac ; on pourrait déterminer le tems qu'il faudra pour le combler entièrement ; il faudrait pour cela calculer le nombre de pieds cubes d'eau que le Rhône verse dans le lac en différentes saisons, et la quantité de sédimens que contient dans cette même saison, un pied cube de cette eau, on aurait ainsi la somme des sédimens que le fleuve dépose dans une année ; si d'un autre côté on connaissait par des sondes répétées la grandeur ou la capacité du bassin qu'occupent les eaux du lac, on verrait combien d'années il faudra pour le remplir. »

LE CHATEAU DE CHILLON

Nous revoyons enfin le lac, ses ondes azurées, son enceinte majestueuse de montagnes ; bientôt des murailles et des tours gothiques frappent nos regards ; c'est le château de Chillon bâti en 1238 par Amé IV, comte de Savoye, sur un rocher qui s'avançant dans les eaux forme une petite île unie à la terre par un pont ; nous entrons dans une cour fermée d'une porte en fer, et entourée de hautes murailles, nous visitons les souterrains, dont les murs se confondent avec le rocher qui leur sert de fondement ; à la lueur qui parvient par des ouvertures étroites et élevées, on découvre une suite de piliers qui soutiennent la voûte, on montre encore à l'un deux, l'anneau où Bonivard, fut dit-on enchaîné. Le matin la lumière parait à peine dans ces cachots, mais lorsque le soleil a tourné et frappe en plein les murs du bâtiment, les rayons qui se glissent dans l'intérieur l'éclairent assez pour qu'on puisse en apercevoir les détails ; au-dessus est le logement du concierge dont les fenêtres garnies de barreaux donnent immédiatement sur le lac. Chillon a eu autrefois des habitans plus illustres, il a été successivement la demeure des comtes de Savoye, une forteresse, la résidence des baillifs Bernois, une prison d'état.

Ce château qui passait pour imprenable avant que l'artillerie fut connue, fermait l'étroit passage entre le lac et la montagne, et en interdisait l'entrée à toute troupe ennemie ; il n'a maintenant plus d'importance militaire ; on nous montra un de ces fossés creusés au - dessous du sol où l'on descendait autrefois les malheureux condamnés à y périr ; on y a trouvé, nous dit-on, des os et des vêtemens ; les instrumens de tortures qui étaient renfermés ici ont été détruits ; mais dans un coin obscur des souterrains, à côté des cachots, on voit encore une potence où furent exécutés dans l'ombre ceux dont on voulait cacher la mort. Combien la vue de cette prison et les souvenirs de la barbare jurisprudence du moyen âge contrastent avec la situation du château. Le lac est si calme, les bois qui le dominent, les

collines qui s'élèvent en amphithéâtre sont si paisibles, la lumière du soleil si pure, tout y inspire de riantes pensées ; la liberté, une profonde paix favorisent maintenant cet heureux pays, les portes de la forteresse sont ouvertes. Qu'ils sont éloignés ces tems où l'on entendait ici les pleurs des captifs, les apprêts des tour-mens et de la mort. En remontant à une époque reculée, pour faire l'histoire du château de Chillon, nous présenterons à grands traits celle des lieux que nous avons déjà vus et de ceux que nous allons parcourir.

« Le château de Chilien, (dit Müller,
» Histoire des Suisses Tome III,) bâti sur un
» rocher du lac de Genève, donnait au prince
» de Savoye une souveraineté plus ou moins
» étendue sur Villeneuve, sur les vassaux du
» seigneur de Thurn, à Ollon, sur le village
» et le défilé de St. Maurice, sur les dé-
» pendances de Saillon, sur tout le Bas-
» Valais et sur Monthey. Le comte envoyait
» un juge pour réformer les sentences des
» tribunaux subalternes ; il percevait à Ville-
» neuve le péage du lac, qui formait une
» branche considérable de son revenu ; mais
» à l'endroit où Vevey domine l'effrayant
» rocher dé Meillerie et se découvre au pied
» d'un riant coteau couvert de vignobles,
» l'autorité se partageait également entre
» le comte de Savoye, l'évêque de Lausanne,
» Aymon, seigneur de Blonay, et Guillaume,
» seigneur d'Oron ; les comtes de Genevois
» régissaient le comté de Vaud ; la maison
» de Gruyère possédait ce qui était dans les
» montagnes. Des murs, des remparts et des
» palissades garantissaient la corporation
» bourgeoise nouvellement formée à St.
» Prex sous les auspices du chapitre, des
» pirateries exercées par les habitans du
» Chablais. On voyait Morges, dont les sei-
» gneurs voisins ne favorisaient point les pro-

» grès, s'accroître et se peupler lentement. Un
» baron des Monts avait bâti à Rolle un rang
» de maisons ; Ebal son neveu en avait cons-
» truit un pareil vis-à-vis, le marché était au
» milieu ; ces gentilshommes firent entourer
» ce village de palissades, le baron demeurait
» dans une maison de pierre. Un seigneur
» de Cossonay tenait de l'archevêché de
» Besançon, à titre de fief, le péage, le
» lac et le village de Nyon. Dans l'ancien
» comté Equestre étaient situés les biens du
» comte de Genevois, entremêlés avec ceux
» de l'abbaye de St. Maurice. Ses domaines
» de Gex à Genève, étaient trop voisins de
» ceux du prince évêque, pour que la con-
» trée pût demeurer en paix. »

« Telle était la situation des prélats, des
» seigneurs et des corporations bourgeoises
» dans le pays de Vaud, région coupée de
» collines sans nombre, qui s'étend du Jura
» aux pieds des Alpes, contrée délicieuse
» par le spectacle d'une fertilité variée, autre-
» fois la partie la plus célèbre des Helvétiens,
» ensuite l'objet favori des soins et de la
» surveillance des princes qui formèrent le
» second royaume de Bourgogne, séjour
» d'une antique et illustre noblesse à laquelle
» il ne manqua, pour acquérir l'indépen-
» dance et la souveraineté, que le secret de
» s'unir dans les mêmes vues. »

A la fin du règne de Frédéric II, la dignité impériale sur son déclin, ne pouvait plus imposer de lois aux grands vassaux, ni offrir un refuge aux opprimés, tous ceux qui n'étaient pas assez forts pour se défendre, cherchèrent des protecteurs ; les vertus chevaleresques et la prudence de Pierre de Savoye, le firent connaître avantageusement ; Henri III. roi d'Angleterre, à la cour duquel il parut souvent, lui confia des missions importantes, le créa comte de Richemond et de Douvres. Les Bernois, à la

veille d'une guerre avec le comte de Kibourg, n'avaient pas de forces à lui opposer, un bourgeois dans le conseil se lève et fait l'éloge de Pierre ; deux Bernois, déguisés en moines, traversent les montagnes de l'Oberland et viennent à Chillon implorer son appui ; flatté de leur confiance, Pierre se rend à Berne et appaise leurs différens avec le comte ; il profita ensuite habilement des troubles qui divisèrent les princes, qui à la mort de Frédéric se disputèrent l'empire : Payerne, Vevey, Morat, le choisissent pour gouverneur ; les Valaisans, molestés par les nobles, l'appellent à leur secours ; il pénètre dans leur pays, force les murs de Si on, s'empare de plusieurs châteaux ; il comble de dons l'abbaye de St. Maurice, moins riche qu'elle n'était forte et qui offrait un passage important. Le comte de Gruyère lui renouvelle à St. Maurice l'hommage qu'il lui devait. Cependant les grands vassaux du pays, jaloux de sa puissance, se soulèvent par le conseil des villes, en prenant pour prétexte les intérêts de l'Empire, ils assiègent le château de Chillon, Pierre surprend leur armée et la bat. Tous les vaincus sont obligés de lui prêter serment de fidélité. Il acquiert la moitié de l'autorité séculière de l'évêque de Lausanne et plusieurs châteaux sur les bords du lac.

« A la suite de tant d'exploits, (Müller
» Tome III,) Pierre nomma Hugues de Pa-
» lesieux, gouverneur du pays de Vaud. Les
» états s'assemblaient tous les ans à Moudon,
» et lorsqu'ils lui faisaient demander par le
» Syndic de cette ville une session extraor-
» dinaire, il ne pouvait différer plus de trois
» jours d'acquiescer à leurs désirs. On y voyait
» le commandeur de la Chaux, le prévôt de
» Romainmotier, l'abbé de Hautecrest, le
» vicaire de Romont, l'abbé du lac de Joux,
» les riches abbés de St. Bernard et de St.
» Claude s'y rendaient aussi ; tous occupaient
» le banc des prélats ; à la tête de la noblesse
» paraissaient les comtes de Gruyère et de
» Romont, au-dessous d'eux siégeaient les
» barons de Cossonay, de Lassaraz, d'Au-
» bonne, de Mont, de Grand-Cour, et une
» multitude d'autres gentilshommes. Les pre-

» miers magistrats des quatre bonnes villes
» de Moudon, d'Yverdon, de Morges et de
» Nyon, avaient la préséance sur les députés
» de dix autres villes moins considérables. Les
» arrêtés de cette assemblée de tous les riches
» propriétaires, semblaient à juste titre ren-
» fermer les vœux de la partie du pays de Vaud
» qui dépendait de la Savoye, aucune délibéra-
» tion des états n'avait force de loi, qu'elle
» n'eût été confirmée dans le conseil des
» princes, et de même les édits du prince ne
» devenaient lois que de l'aveu des états. »

Pierre après avoir établi son pouvoir dans le pays de Vaud, sur les ruines de la puissance impériale et sur celle des seigneurs et des prélats, mourut à Chillon en 1268, ne laissant qu'une fille, Béatrix, qui épousa Guy dauphin du Viennois ; il eut pour successeur Philippe son frère ; ainsi le château de Chillon, résidence habituelle de Pierre, vit la puissance des comtes de Savoye s'affermir et s'accroître. Le comte de Gruyère y renouvelle à Philippe l'hommage qu'il lui devait, des lettres de grâces accordées par un prince de Savoye sont encore datées de Chillon le 29 Janvier 1336, ainsi qu'un acte d'Amé en 1352.

Rodolphe de Habsbourg qui d'une main vigoureuse releva la puissance impériale déclinante, opposa une barrière aux accroissemens de pouvoir des successeurs de Pierre, moins habiles que lui et affaiblissant leurs états par des apanages. Amé VI, surnommé le Prince-Verd, sut rétablir l'influence de sa maison. Il obtint de Charles IV le titre de son vicaire dans le pays Romand, qui lui valut l'hommage de tous les prélats, gentilshommes et villes du pays. Amé ne crut pas trop payer cette faveur par le don de la tête de St. Sigismond, dont il priva l'abbaye de St. Maurice.

Cependant le pays de Vaud marchait vers la prospérité, ses franchises étaient respectées ; des villes, des bourgs s'élevaient, l'agriculture et le commerce florissaient. Au commencement du seizième siècle, tous les bords, du lac reconnaissaient, quoique sous des titres différens, l'autorité des ducs de Savoye. La réformation leur en enleva une partie.

Le duc Charles III. cherchait à se rendre maître absolu à Genève ; cette ville qui ne possédait presque point de territoire, enclavéè dans les états du duc, administrée par un évêque qui lui était tout dévoué, semblait ne devoir

opposer que peu de résistance à un prince dont les forces lui étaient si supérieures. Mais l'attachement des citoyens à leurs droits présentait des obstacles à ses projets. La réformation, dont l'esprit d'indépendance des habitans et l'exemple des Bernois leurs alliés, favorisèrent les progrès, donna une nouvelle énergie aux Genevois. François de Bonivard, d'une famille noble, prieur de St. Victor, épousa les intérèts d'une ville opprimée, il protégea la nouvelle doctrine et servit avec chaleur une cause qui devait le priver de ses bénéfices, de ses titres et de sa liberté. Le duc irrité contre lui le fait arrêter et conduire à Chillon. Il se préparait à punir Genève de l'empressement avec lequel elle avait accueilli un culte qui lui était odieux, mais les malheurs qui fondirent tout à coup sur lui, délivrèrent cette ville d'un redoutable ennemi. François I.er qui faisait valoir des prétentions sur les états de Charles, entre à main armée dans le Piémont ; les Bernois pénètrent dans le pays de Vaud, réunis aux Genevois ils font le siège de plusieurs places ; les Fribourgeois occupent Romont, les Valaisans s'emparent d'une partie du Chablais ; la conquête des bords du lac, à laquelle le duc ne put s'opposer, coûta peu de tems, elle se termina par la prise de Chillon, d'où des barques armées insultaient tout ce qui n'était pas sujet du duc. Je tire d'un manuscrit du réformateur Froment, écrivain contemporain, ce qui a rapport à cette conquête.

« Il restait encore par deça les monts cette forteresse de Chillon, mais ung peu après que Iverdon fut rendu, les Bernois envoyèrent au capitaine du château, nommé Antoine de Beaufort, seigneur d'Erye, ordre de rendre le château et les prisonniers qu'il avait de Genève, ce que ne voulut faire ; adonc l'excellence de Berne et Genève ayant adressé quelques gens de guerre avec artillerie, s'en allèrent assiéger et assaillir ce château de Chillon et fut canoné par les Bernoys du coté de la ville Neusve de Vevey et sur la montaigne, et par ceux de Genève sur le lac ; or le capitaine qui le gardait, voyant telle adresse de Berne et de Genève, eut tellement le cueur abattu qu'il se rendit à bagues saulves ; mais les Bernoys eurent les murailles et les prisonniers de Genève, tous les autres prisonniers furent aussi délivrés, excepté ung meurtrier, nommé Barlignon, qui fut exécutté et le grand capitaine Négueli prit possession pour ses droits seigneuriaux. »

« Or quand le capitaine de la galère de Chillon cognut que le château se rendait, s'enfuit avec sa galère en grande haste, et ayant passé le lac jusqu'à Lugrin, la brusla et jesta les pièces d'artillerie dans le lac, afin que jamais personne ne s'en pult ayder, et se saulva par les montagnes, et ainsi fussent

les trois plus fortes places du pays de Vaud par deça les monts rendues. Genève fut aussi délivrée de ces ennemis et ses prisonniers mis en liberté, c'est à savoir Mr. François de Bonivard, Seigneur de St. Victor, homme fort savant de son tems, qui avait été prisonnier par l'espace de six ans, au proffont de la forteresse sur le rocher auprès de l'eau, lequel avait fait en soi esbattant et piéteyant ung petit chemin qu'on appelle en langue du pays vionnet, engravé sur la roche ; tant se pourmenait-il en composant beaucoup de menues pensées et ballades, tant en latin qu'en français, ainsi qu'il est accoutumé faire, comme plus emplement lui-même en a parlé en ses chroniques des Ligues qu'il a translatées. Iceluy avait été prisonnier à cause que toute sa vie avait voulu maintenir les libertés et franchises de Genève. Même c'était bien ausé de tenir garnison en ung château contre le duc de Savoye et d'aulcuns gentilshommes jusqu'à faire la guerre les ung contre les autres. » (Bibl. de Genève.)

Bonivard à peine délivré se rendit à Genève, il y arriva le I^{er} Avril 1536 ; il avait laissé cette ville menacée de toutes parts, et désolée par des partis opposés, il la retrouva libre, ayant solidement établi dans son sein la réforme. Il devint simple citoyen et continua à se montrer le bienfaiteur d'une ville pour laquelle il avait tant souffert.

Les Bernois furent alors maîtres de tout ce qui dans l'Helvétie Romande appartenait au duc de Savoye, à l'exception de quelques parties plus rapprochées du canton de Fribourg qui lui furent cédées. Ils s'emparèrent aussi de l'évêché de Lausanne. Plus tard le comte Michel de Gruyère, devenu insolvable, fut obligé de céder ses états aux cantons de Fribourg et de Berne, auxquels il devait des sommes considérables.

L'histoire du pays de Vaud présente peu d'événemens importans sous l'administration paisible des Bernois ; ceux qui de nos jours ont soustrait cette contrée à ses anciens maîtres et lui ont donné la liberté, sont connus.

Un poëte célèbre a fait du château de Chillon le sujet de ses chants ; il y a placé une scène où l'on retrouve toute la force qui caractérise son talent ; il semble avoir voulu lutter avec le Dante dans l'épisode du comte Ugolino. Voici comment l'auteur décrit le château.

« Les voûtes sombres des gothiques pri-
» sons de Chillon sont soutenues par sept
» piliers grisâtres et massifs qu'éclaire à peine
» une faible lueur, la muraille dégradée
» laisse pénétrer un rayon perdu qui se

» glisse dans les cachots et rampe sur ce
» sol humide, comme les météores sinistres
» qui errent sur les marais ; chaque colonne
» porte un anneau de fer et chaque an-
» neau porte une chaîne, ce fer a une vertu
» rongeante, il a gravé sur mes chairs des
» marques qui ne s'effaceront point, aussi
» long-tems que je verrai la lumiere du jour
» dont l'impression m'est devenue doulou-
» reuse. Pendant de longues années mes yeux
» n'ont point vu lever le soleil ; hélas ! je
» ne pus les compter ces années, j'en perdis
» le nombre, alors que je fus condamné à
» survivre au dernier de mes frères. »

« Les eaux profondes du Léman forment
» autour des murailles du château, comme
» une prison à double enceinte, et la sonde
» jetée des blancs créneaux de Chillon va
» chercher jusqu'à mille pieds le fond de
» cet abîme, les voûtes qui nous renfer-
» maient sont un tombeau vivant, au-dessous
» de la surface des eaux. Jour et nuit nous
» entendions le bruit de la vague au-dessus
» de nos têtes, nous l'entendions frapper
» le rocher de coups redoublés, et dans les
» orages d'hiver, quand les vents heureux
» de leur liberté soufflaient avec violence,
» l'écume des ondes pénétrait jusqu'à nous,
» le rocher lui-même tremblait ébranlé par
» l'orage. » (Trad. de la Bibl. universelle.)

Lord Byron n'a pas eu besoin de se rattacher aux souvenirs historiques que le lieu de la scène lui aurait fourni en grand nombre, il a dédaigné le prestige des mœurs du tems, des noms connus, le coloris des siècles reculés ; action, personnages, il a tout créé, ou plutôt, malgré l'obscurité dont il enveloppe l'existehce de ceux dont il parle et l'époque où ils vécurent, il a su exciter de l'intérêt et faire naître de profondes impressions ; on regrette qu'une poésie si pleine d'images et de pensées, n'ait pas été

consacrée à célébrer le véritable héros de Chillon, celui qui sut mépriser ses intérêts pour s'associer au sort d'une ville pauvre et persécutée. La longue détention d'un homme occupé de nobles desseins, retenu dans l'inaction et la solitude, le siége de Chillon, le retour du prisonnier à Genève, auraient présenté de beaux tableaux.

Chillon n'a pas toujours été une prison. On peut en consultant l'histoire, y voir d'autres personnages qu'un geôlier et des captifs. On peut y placer la petite cour de Pierre de Savoye et se représenter le prince au retour de ses expéditions, entretenant sa fille Béatrix de ses aventures, de son séjour auprès de Henri III, des préparatifs d'une nouvelle croisade, captivant la jeune princesse par le récit de la valeur et de la politesse des chevaliers qui forment la suite d'un roi puissant, et l'étonnant par le tableau d'une magnificence inconnue sur les bords sauvages du lac de Genève.

On peut voir encore le comte déployant toute la pompe féodale de ces tems, recevant à Chillon les seigneurs voisins, le comte de Gruyère, l'abbé de St. Maurice, le baron de Blonay, ou réunissant sous la grande bannière de Savoye les contingens de ses vassaux.

La vue de l'intérieur du château est également frappante, soit lorsque les eaux viennent doucement en mouiller les murailles et que le soleil éclaire la côte opposée, soit lorsque de sombres nuages enveloppent les sommités et que les eaux se brisent avec fracas contre l'édifice. Je me représentais la jeune fille, habitante de ces lieux, dans des tems reculés, penchée contre les barreaux de l'antique fenêtre, considérant dans une profonde rêverie le mouvement des vagues et prêtant l'oreille à leur bruit monotone. Elle suit sur la vaste étendue du lac la nef qui entraîne loin d'elle le jeune chevalier qui l'accompagna dans ses courses et dont le départ excite les regrets de la noble famille qui lui accorda l'hospitalité. La barque balancée s'enfonce peu à peu dans l'horizon, la voile blanche se détache encore sur les montagnes du Chablais, bientôt on ne la voit plus que comme un point au-dessus des eaux, enfin tout a disparu ; que le château maintenant est triste et solitaire, il reviendra, il l'a promis en prenant congé d'elle, mais si à la cour des princes où il sera reçu, si au milieu des camps, il oubliait les rochers du lac de Genève et les tours de Chillon !

VEVEY ET MONTREUX.

SUR la pente des sommités qui pressent le lac, à son extrémité orientale, est située la jolie ville de Vevey ; vis-à-vis, la chaîne du Jorat interrompt sa ligne régulière, elle s'écarte du rivage, en formant des vallons et des coteaux. Une place au centre de la ville en occupe presque toute la largeur ; cette place qui partout serait remarquable par sa grandeur, l'est surtout dans une contrée aussi inégale et aussi montueuse que celle-ci ; elle est encore plus frappante par la beauté de sa situation, une halle destinée au marché des grains la termine au nord, le lac la borne du côté du midi ; les eaux qui viennent doucement atteindre le rivage, forment une continuation de la plaine et conduisent les regards, sur leur surface azurée, jusqu'aux rochers élevés du Chablais ; on voit les bateaux de la Savoye mettre à la voile, se diriger sur la côte suisse et traverser en une heure l'espace qui les en sépare ; pendant la nuit on distingue de la ville le feu des chaufours qui brillent presque toute l'année au pied des rochers de Meillerie. La grande place est animée par les marchés de chaque semaine, par les exercices militaires, et par la fête des vignerons qui s'y célèbre avec beaucoup de pompe et qui attire une foule immense de spectateurs. La ville, à son extrémité orientale, forcée par les collines qui se rapprochent de s'étendre, forme de longues rues ; on y remarque plusieurs édifices publics, quelques belles maisons et un très-grand nombre d'habitations jolies et commodes ; on y voit régner cette activité, cet air d'aisance et de propreté qui caractérisent les villes de la Suisse. Les habitans disent cependant que le commerce, très-florissant il y a quelques années, a beaucoup diminué. La culture des vignes, au centre desquelles Vevey est placé, est le principal objet de leur industrie. La multitude de vignobles qui couvrent les environs et qui s'élèvent à quelque hauteur sur les collines, par leur aspect nud et monotone, par l'absence de grands ombrages, gâtent un peu le paysage et rendent en été les promenades moins agréables ; mais on a dû profiter de

l'excellente position de toute cette côté abritée par les montagnes ; elle est remarquable par la douceur de sa température et on conseille aux malades d'y chercher un refuge contre les froids de l'hiver et les vents du Nord qui se font sentir dans les autres parties du bassin du lac.

La culture soignée du pays, une foule de villages, de maisons de campagnes qui s'élèvent autour de la ville, annoncent l'aisance et une nombreuse population ; la vigne qui exige tant de soins et de travaux, demande plus de bras et suffit à l'entretien d'un plus grand nombre d'individus que toute autre exploitation.

La pente de la montagne du côté de Lausanne est couverte de riches villages ; St. Saphorin sur les bords du lac, Chexbre un peu plus élevé, Corsier et Corseau au milieu des vignes ; de Corseau, une route escarpée conduit à Chardonne, là les vignobles disparaissent et font place à des vergers et à des champs, le sommet est couvert de prairies coupées de groupes d'arbres, de granges et de châlets.

Dans la gorge formée par le cours de la Veveyse, qui descend au lac près de la ville, on distingue les deux châteaux d'Hauteville et de Blonay. Le premier est une construction moderne, de belles avenues, des serres, des jardins entretenus avec soin, font plus d'effet encore dans un pays qui a déjà le caractère de la montagne, au milieu d'un vallon champêtre et des habitations rustiques. On a profité du cours des eaux et des mouvemens de terrain pour embellir une demeure que sa situation rendait déjà si remarquable ; d'Hauteville on voit les tours gothiques du château de Blonay, qui de loin semble presque adossé au flanc de la montagne, il commande le pays autrefois soumis à la famille de ce nom ; sa forte situation, ses vieilles murailles, ses terrasses étroites rappellent le tems où, lors des comtes de Savoye, la maison de Blonay jouait un grand rôle dans le pays. En 1079 Lambert, évèque de Lausanne, donna au baron de Blonay son neveu, les droits de l'évêché sur Corsier et Vevey.

Lors de la conquête des Bernois, une partie de la famille demeura dans le pays et embrassa le culte réformé ; une autre branche fixa son domicile dans le Chablais, où elle avait de grandes propriétés dont elle a été dépouillée par la révolution ; ce n'est pas le seul exemple de semblables di visions ; le lac en séparant les descendans d'une même maison, leur donnait une vocation différente et des intérêts opposés. En consultant les ouvrages historiques, en pénétrant dans les archives de la famille de Blonay, on réunirait des traits intéressans et des détails curieux ; mais le voyageur

parvenu à ce château élevé n'a pas le tems d'entrer dans le dépositaire des tems anciens ; il admire le contraste que lui offre un antique édifice avec l'aspect doux et paisible de la contrée qui l'entoure. Le bruit des batteurs en grange et des cloches des troupeaux parvient au pied de ces vieilles murailles, et l'immense horizon qu'il découvre du balcon qui orne la face du midi, reste long-tems présent à sa pensée.

A l'entrée de Vevey du côté de Lausanne est placée une manufacture où l'on travaille le marbre, on y arrive en traversant la Veveyse sur un beau pont dont les dessins ont été fournis par Mr. Céard, cet habile ingénieur auquel on doit le plan de la route du Simplon ; une reprise de la rivière conduit à l'établissement, il était désert lorsque nous y arrivâmes, les ouvriers s'étaient retirés pour prendre leur repas et cependant tout y était en activité, les nombreuses scies qui divisent le marbre par feuillets, cheminaient avec régularité, l'eau conduite goutte à goutte venait s'infiltrer dans les fentes du bloc, une table déjà séparée était polie par l'action d'un bras de levier, il semblait qu'un instinct dirigeât ces machines dans leurs opérations régulières et que la présence de l'homme fut inutile pour les conduire dans la tâche qu'il leur avait imposée, nulle distraction, nulle interruption de la part de ces ouvriers silencieux et infatigables.

Ces scies, composées ordinairement de quatre lames, mettent environ quatre fois vingt-quatre heures à séparer un bloc long de quatre pieds et haut de deux ; on travaille dans cet établissement les différens marbres du canton dont nous avons visité les carrières. Le gris et le rouge de Roche, le noir de St. Triphon. Villeneuve en fournit du brun ; des blocs isolés trouvés dans la campagne ou dans le lit des torrens ont été aussi mis en œuvre. Nous vîmes dans cette fabrique des cheminées, des tables, plusieurs tombeaux commencés et des collections de marbres polis.

L'église de St. Martin, bâtie sur une plate-forme, domine la ville du côté du nord, une allée de marroniers l'ombrage ; celte église fut construite en l'honneur de St. Martin de Tours qui était en grande vénération dans le pays, elle porte la date de 1498, surmontée de la croix de Savoye, on croit cependant cet édifice d'une époque plus ancienne ; l'intérieur est orné d'orgues et distribué avec une élégante simplicité. Ce n'est pas sans étonnement qu'on trouve dans ce lieu des souvenirs qui reportent au tems de Charles I.^{er} et de la sanglante révolution qui agita l'Angleterre sous son règne ; par une suite des vicissitudes de la fortune, deux Anglais qui y jouèrent un grand rôle, fuyant leur patrie, moururent à Vevey et furent

ensevelis à St. Martin. André Ludlow, un des juges de Charles, et l'amiral Broughton, lieutenant civil, qu'on trouva digne, est-il dit dans son épitaphe, de prononcer la sentence du roi des rois.

Ludlow fut entraîné dans le parti opposé à la cour, par un amour passionné d'indépendance et par un ressentiment très - vif contre Charles I.er ; il se jetta sans scrupule dans la guerre civile, devint lieutenant-général de l'armée parlementaire et concourut sans remords au jugement de son roi ; il ne tarda pas à voir une liberté si cruellement achetée, trahie par ceux mêmes qui avaient paru la servir. La tyrannie de Cromwel dont il fut la dupe, détruisit ses rêves de bonheur, le retour de Charles II. le força de chercher un asile en Suisse, où il arriva aigri de l'injustice du sort pour une cause qui lui paraissait si juste ; il se fixa à Vevey et s'occupa à y rédiger ses mémoires qu'il dédia au gouvernement Bernois en reconnaissance de la protection qu'il en avait reçu. Le ressentiment de la famille royale poursuivit les juges de Charles I.er jusque dans leur exil. L'Isle, l'un d'entr'eux, fut tué d'un coup de feu à Lausanne. Ludlow dans la crainte d'une surprise avait fortifié la maison qu'il habitait ; son imagination frappée, ses remords peut-être, qu'il n'osait s'avouer, lui faisaient voir partout des assassins, dont la vigilance des magistrats et ses continuelles appréhensions avaient peine à le sauver.

Vingt neuf ans après sa fuite d'Angleterre il apprend que la famille Stuart est de nouveau proscrite, il croit ses opinions triomphantes, il part, et rentre vieillard dans sa patrie qu'il avait quittée jeune encore. Mais son nom inspire de l'éloignement et de la crainte, il est repoussé par ceux mêmes qui veulent l'indépendance de leur pays ; forcé de se cacher et de fuir de nouveau, il retourne à Vevey où il passe encore quatre années, oublié de tout le monde, excepté de son épouse qui avait partagé ses malheurs et qui fit graver sur sa tombe un pompeux éloge de ses vertus.

Les mémoires de Ludlow viennent de paraître en français dans la collection des mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre, ils sont précédés d'une préface fort remarquable par le jugement qu'on y porte de leur auteur.

Un chemin ombragé d'arbres sur les bords du lac, conduit de Vevey à la Tour de Peiltz qui n'en est éloignée que de quelques minutes. Cette petite ville est encore entourée de murailles et de fossés, construits par Pierre de Savoye qui éleva dans ce lieu un château pour maintenir les habitans des environs dans sa dépendance ; il donna à ceux qui voulurent s'y établir de

grands pâturages et des bois près de l'embouchure du Rhône ; leurs descendans en jouissent encore en commun avec les Valaisans, ils y font paître leurs troupeaux au printemps et en automne, avant de les conduire sur la montagne et après leur retour. On voit dans le port un grand nombre de bateaux d'une forme et d'une capacité différentes des autres bateaux du lac ; ils servent à transporter le foin et le bois que les habitans tirent de leurs terres près du Boveret. Quoique la Tour ne semble être qu'un faubourg de Vevey, elle en est cependant indépendante par son administration, elle est même le chef-lieu d'un cercle qui porte son nom. Le vignoble qui l'entoure passe pour être le mieux cultivé du pays, le vigneron met un soin extrême à enlever les mauvaises herbes et à placer les ceps dans un alignement parfait, soit afin dé faciliter l'ouvrier, soit pour l'agrément du coup-d'œil. L'extrême irrégularité du sel de la Vaux s'oppose en plusieurs endroits à un ordre aussi remarquable.

En sortant de la Tour pour aller à Montreux on suit une route fermée de murs au milieu des vignobles. Des masses d'une verdure uniforme envahissent toute la partie basse du pays et couvrent même les rochers qui sortent des eaux. Les pointes qui s'avancent dans le lac, les contours du rivage ont été dépouillés de ces beaux ombrages qu'on admire sur les bords de la Savoye. On voit le long de la côte suisse moins de bateaux que près de celle du Chablais, la culture y fournit aux habitans une occupation plus avantageuse que la pêche ; mais si la multiplicité des vignobles nuit, à la grâce des détails, on ne peut rien désirer à la beauté des masses et des lointains, à la variété des tableaux de cette partie du canton. Le matin les montagnes de la Savoye sont nettement dessinées ; on distingue la profonde vallée qui les sillonne, à laquelle on a donné le nom de creux de Noé, du côté du couchant on voit fuir les coteaux de la Vaux ; à l'extrémité opposée les villages de Clarens et de Montreux, les baies du rivage, la presqu'île qui porte le château de Chillon, paraissent en-, sevelis dans la vapeur ; au coucher du soleil l'effet est différent, les ombres et la lumière ont changé.

A quelque distance de Vevey s'élève le Châtelard, dont la masse carrée, placée sur une sommité, se distingue de loin. La baronnie du Châtelard passa successivement de la maison d'Oron à celle de Vivonne et à celle de Gingins, qui l'a possédée deux siècles. Jaques de Gingins fit bâtir en 1450 le château. La route traverse ensuite un torrent dont on n'a pu encore contenir les eaux.

On découvre sur les flancs rapides de la montagne un grand nombre de villages à différentes hauteurs : les uns entourés de vignobles près de la route, les autres plus élevés, au milieu des pâturages et des bois. Nous voyons encore des restes de l'affreux orage qui désola la contrée le Dimanche 23 Juin 1822 : de grands noyers abattus par le vent sont couchés sur la terre.

Le matin de ce jour qui devait être si funeste aux cultivateurs, la campagne était belle, le ciel serein, les habitans heureux. à la vue des récoltes qui se préparaient ; le prédicateur, au milieu de son troupeau, avait remercié Dieu des biens que la terre promettait ; dans l'après-midi on vit une nuée blanche du côté du Chablais, un violent coup de vent lui fait traverser en un instant le lac, et la pousse sur les villages de Montreux, de Clarens et sur la Tour ; elle portait une colonne de grèle qui en peu de minutes abîma tout ; quelques bateaux de jeunes gens de la Tour de Peiltz, qui étaient allés en partie de plaisir au Boveret) furent l'objet de la sollicitude générale et firent oublier aux premiers momens les désastres de la campagne ; heureusement les navigateurs purent résister à l'orage. Tous les travaux de l'année furent perdus. Les entreprises hazardées ne sont pas les seules qui trahissent l'attente du spéculateur, un instant enlève au paysan le fruit de plusieurs mois de peine, et cependant c'est souvent chez le plus pauvre qu'on trouve du calme et de la résignation dans des malheurs qu'il ne peut prévenir. Ces pentes, qui la veille encore étaient remplies de bandes d'ouvriers, ont été depuis abandonnées et n'ont point présenté cette année le spectacle joyeux des vendanges.

Nous quittons la grande route pour monter à un groupe de maisons blanches, qui forment les villages de Sales et des Planches, connus dans le pays sous le nom de Montreux, quoique ce nom soit celui de la paroisse entière et non d'un hameau en particulier ; ils sont placés sur une pente escarpée, tout y annonce l'aisance : de jolies habitations dont les façes sont ornées de grappes de maïs, disposées en guirlandes ; de belles fontaines ; une population active et vigoureuse. On remarque une grande différence dans la force de la constitution des habitans de ces lieux avec ceux de Villeneuve et des bords du Rhône. Le terrain est fort cher à Montreux et extrêmement divisé. Nous voyons des femmes portant d'une main le dîner de leur famille, une pioche de l'autre, se rendre dans les vignes et travailler elles-mêmes à la terre. Une occupation si pénible ne gâte point leurs traits qui sont agréables, elles ont un son de voix doux et un abord prévenant. Les

jours de fêtes elles portent une coiffe garnie de grandes blondes, un corset de couleur et de larges manches de toile, le fond de leur chapeau de paille se prolonge en se rétrécissant, et forme une espèce de poignée. On cultive le blé de Turquie dans les vignes en profitant de l'intervalle des ceps, on en fait des gâteaux très-plats d'une couleur jaune et d'une saveur agréable. Au - dessus des vignes sont des prairies coupées par des bois et des rochers où les troupeaux vont pâturer. Le foin nécessaire pendant l'hiver se récolte sur des côtes escarpées, où les ouvriers ne peuvent souvent se hazarder qu'en garnissant leurs pieds de crampons, ou même en se liant par des cordes.

Un pont jeté à une grande hauteur réunit les villages de Sales et des Planches. A l'extrémité du dernier s'élève l'église, à laquelle on parvient par un petit sentier ; elle est bâtie à la sortie du vallon sur l'étroit espace entre le rocher qui s'avance et la pente presqu'à pic, qui descend au lac. A côté est une belle fontaine et une grotte ornée de stalactites formée dans le tuff ; une petite plate-forme gazonnée, fermée d'un mur à hauteur d'appui, d'où la vue s'étend au loin, entoure l'édifice.

Vue de la grande route, la pointe aigue du clocher de Montreux semble se confondre avec le rocher auquel il est adossé ; l'église avec ses longues fenêtres, garnies de petits vitraux, est à moitié cachée par les arbres qui l'entourent, elle rappelle ces chapelles, placées dans des lieux d'un difficille accès, et le tableau des solennités de notre culte, embellit ce beau paysage.

Le Dimanche matin la cloche de la paroisse annonce le service religieux aux habitans dispersés sur la côte à des hauteurs différentes : le berger descend des pâturages élevés, le faneur quitte les prairies à moitié fauchées, le vigneron traverse les terrasses multipliées qui soutiennent les terres, le bateau du pêcheur se rapproche du rivage et le concierge de Chillon sort des salles, habitées autrefois par Pierre de Savoye, pour monter à l'église. On voit tous ces groupes répandus dans les sentiers étroits, tracés sur le flanc de la montagne ; une population laborieuse, aisée, de mœurs simples et pures, se rassemble dans le temple qui commande l'extrémité majestueuses du lac.

Le respectable ecclésiastique qui depuis plusieurs années, est à la tête de cette paroisse, ajoute encore à l'intérêt qu'elle inspire. Il a su joindre aux fonctions de son ministère des recherches sur l'histoire et la statistique de sa patrie ; Mr. Bridel est l'auteur de plusieurs ouvrages remarquables par un sentiment très-vif de patriotisme, et par une grande connaissance des mœurs et des localités de la Suisse.

LA VAUX.

EN sortant de Vevey nous suivons une route tortueuse, bordée de murs, coupée de montées et de descentes, bientôt nous nous trouvons entourés, pressés de tous côtés par les vignes. Quel aspect bizarre : on les voit descendre d'une grande élévation et suivre jusque dans le lac les escarpemens du terrain. Un tapis d'une teinte uniforme couvre les collines et les vallons ; nulle interruption dans cette vaste étendue, nulle verdure étrangère, pas un rameau plus haut qu'un autre ; des maisons, des pressoirs s'élèvent çà et là, mais les ceps qui les entourent semblent leur laisser à regret occuper une place si précieuse.

La grande route était à peine assez large pour les voitures, et ce n'est qu'avec beaucoup de peine et de dépenses que le gouvernement a obtenu des propriétaires la cession d'un peu de terrain pour l'agrandir. Les rues des petites villes qu'on traverse sont encore remarquablement étroites. Admirons les résultats d'un travail constant et opiniâtre, admirons le tableau de l'industrie agricole portée au plus haut point ; avec quels soins les moindres places, les pentes de l'accès le plus difficile sont profitées ; une multitude de petits murs retiennent les terres, trop escarpées pour qu'elles pussent garder leur niveau sans des appuis si multipliés ; ils forment une suite de terrasses qui s'élèvent des bords du lac au sommet des collines ; dans les pentes rapides, dans les terres fortes où les eaux séjournent, ces murs soutiennent un grand poids. Le cours des torrens et des ruisseaux est resserré et encaissé ; d'étroits sentiers, des degrés conduisent aux dernières vignes ; un rocher se présente-t-il hors du sol, pour rentrer en possession de la place qu'il usurpe, on le fait sauter : l'entreprise est-elle trop difficile, on le couvre de terre et on y plante de la vigne. Voilà le spectacle presque constant qu'offre la route de Vevey à Lausanne, sur un espace d'environ quatre lieues. On comprendra quelle masse de travail cette côte réclame, quand on pense que chaque cep, dont le nombre est si prodigieux, est l'objet

d’une attention toute particulière ; qu’il a été planté et aligné avec soin sur le rang qui le précède, fumé et muni d’un soutien ; que chaque année il demande plusieurs cultures, qu’on vient tailler ses rameaux, arracher ses feuilles inutiles ; que tous les vingt ans, ou les vingt-cinq ans au moins, les vieilles souches sont renouvelées par des plants plus jeunes : car la méthode de provigner, c’est-à-dire, de reproduire les ceps par la marcotte, n’est pas en usage à la Vaux.

L’escarpement du terrain rend ces travaux encore plus pénibles ; la construction et l’entretien des murs de soutenement est déjà une grande source de peines et de dépenses, il faut en outre porter à dos d’hommes le fumier jusqu’aux étages les plus élevés ; il faut de la même manière remonter la terre que les pluies ont emportée. La nature du sol est favorable à la vigne, mais l’exposition lui est surtout avantageuse : tournées complétement au midi, ces pentes reçoivent en plein les rayons du soleil pendant le jour entier, le lac et les murs les réfléchissent et les concentrent ; dans le gros de l’été aux heures chaudes, l’ouvrier ne trouve nulle part l’ombre bienfaisante d’un arbre. Aussi les passagers ont-ils soin d’éviter de faire la route de Lausanne à Vevey dans ce moment et ne se mettent en marche que le matin ou le soir.

Un grand nombre de paysans sont propriétaires et travaillent eux-mêmes leurs terres qui passent de père en fils, et se subdivisent extrêmement. La Vaux diffère sous ce rapport, de la Côte, autre vignoble du canton qui appartient presque complétement à de grands propriétaires, et où les paysans, simples vignerons, sont moins heureusement placés. Les vignes de la Vaux sont plus productives que celles de la Côte, on y compte beaucoup de cultivateurs fort riches qui continuent leur vie simple et laborieuse : on voit des femmes qui possèdent 40 ou 50 mille livres de Suisse, transporter de la terre sur leur dos.

A neuf mois de travaux consécutifs et pénibles succèdent trois mois de repos, consacrés uniquement aux soins des vins et à leur vente ; c’est alors que les marchands de Fribourg, du nord de la Suisse et de l’Allemagne se rendent dans le pays pour faire leurs achats. Les marchés se concluent toujours le verre à la main ; toutes les caves sont ouvertes ; les paysans s’invitent les uns les autres. Ils mettent en réserve pour ce moment un tonneau de quelques setiers qu’on a forcé, et qui pétille en sortant comme le Champagne.

On comprend l'intérêt extrême que l'on met dans cette partie du canton à la culture de la vigne et à tout ce qui y a rapport ; plusieurs sociétés ont été instituées pour l'encouragement et le perfectionnement de l'art du vigneron, et les feuilles d'agriculture ont présenté beaucoup de mémoires pour les éclairer ; c'est à eux qu'est consacrée la grande fête qui se célèbre à Vevey : elle a été trop souvent décrite pour que je répète des détails qui sont connus. La dernière qui eut lieu en 1819 et qui avait été long-tems retardée, surpassa les précédentes par son éclat : la multitude d'étrangers et de Suisses qui s'étaient rendus à Vevey, la foule qui remplissait la grande place, les gradins, les terrasses et les fenêtres ajoutaient à l'effet des scènes qui venaient successivement s'offrir, aux yeux des spectateurs.

L'origine de la fête des vignerons est très-ancienne. On dit que des moines de Hautecrest, couvent situé près des sources de la Broye et fondé en 1134, qui les premiers cultivèrent la vigne sur les coteaux stériles du Désalay, célébraient leurs vendanges par des festins accompagnés de musique et de danse. Ce qui tend à confirmer cette assertion, c'est le titre d'abbaye, conservé à l'association qui dirige la fête et celui d'abbé, que son chef porte encore : tandis que les uns attribuent aux moines de Hautecrest et à ceux de Hauterive la culture de la vigne dans ces lieux, d'autres la font remonter à un tems beaucoup plus ancien que toutes les confréries religieuses. Quelque soit celui à qui on en doive l'introduction, il a été le bienfaiteur du pays : quelle valeur il a donné au sol, quel immense capital il a créé !

Le prix moyen d'une pose de vigne à la Vaud, de 500 toises carrées est de 9,000 fr.^{s} de France, il s'élève à 12,000 et même quelquefois à 16,000 ou 18,000. Où trouverait-on des terres aussi précieuses ? Quand on pense a l'énormité du capital déboursé, aux frais que le cultivateur est obligé de faire pour la réparation des murs, le transport des terres et la culture annuelle, on a peine à comprendre que de pareilles acquisitions ne soient pas ruineuses pour lui : mais un paysan propriétaire d'un fonds qui ne demande pas tout son tems, et qui possède quelques avances, est contraint d'agrandir son domaine pour trouver de l'occupation. Il ne pourrait, sans s'éloigner beaucoup, acheter des champs ou des prairies ; d'ailleurs la culture de la vigne est celle à laquelle il s'est habitué dès l'enfance, il sait la rendre la plus productive possible ; l'empressement qu'on met à acquérir les parties qui sont à vendre, l'aisance généralement répandue, les habitudes laborieuses du pays maintiennent un prix aussi élevé.

C’est moins la qualité du vin, que la quantité qu’on en récolte, qui donne tant de valeur aux vignobles de la Vaux ; une pose peut dans une très-bonne année rapporter huit ou dix chars, mais la moyenne n’est que de quatre. Les vignes demandent beaucoup d’engrais, qui est fort cher dans le pays, et exigent un nombre prodigieux d’échalas ; ceux de bois de sapin se tirent du canton de Fribourg, ceux de mélèze, qui coûtent davantage, mais qui durent plus long-tems, viennent du Valais. La plus grande partie du vin de la Vaux est blanc ; les vignobles les plus estimés sont ceux qui s’étendent de Cully au Trey-Torrens, et de Salles au-dessous de Rivaz à St. Saphorin. On compte dans le canton d’autres vignes, qui ont aussi beaucoup de réputation ; celles d’Yvorne dans le district d’Aigle, le vin de la Côte, quoiqu’inférieur à celui de Vevey, gagne davantage en vieillissant. Un quart du produit, ou un huitième seulement lorsqu’il est considérable se consomme dans le pays, le reste est transporté dans la Suisse allemande et parvient même jusqu’en Souabe.

Comme les habitans de la Vaux cherchent en général à acquérir et qu’ils ne peuvent pas toujours payer, une partie de leurs fonds reste grevée d’hypothèques ; non - seulement leur vie est pénible, mais on les voit souvent inquiets sur le sort de la récolte qu’un orage peut leur enlever ; des ravines formées par les grosses pluies dérangent le niveau du sol, entraînent les terres, mettent le rocher à nud. Il faut une surveillance continuelle, des soins de tous les jours pour maintenir une culture, qu’une suite de travaux assidus a créée et qu’une interruption de quelque tems laisserait détériorer et détruirait bientôt ; il faut, pour profiter d’un espace si précieux, une agriculture qui ne laisse rien à désirer ; aussi pas une mauvaise herbe n’y est laissée, pas une souche qui ne soit du meilleur plant et en plein rapport. Le vigneron s’accorde à regret la place d’un petit jardin, il ne donne absolument rien à l’agrément ; pour prix de tant de peines, ceux qui ont de l’ordre et qui vivent sagement, après avoir élevé leur famille, ont acquis un petit capital à la fin de leur vie. Plusieurs sont riches de 40,000 ou 50,000 francs de France.

Les couvens Fribourgeois de Hauterive et de la Part-Dieu possèdent des terres dans les environs de Vevey ; la maison de ce dernier est située à la porte de la ville du côté de la Tour ; on voit sur une colline une ancienne petite chapelle qui est enclavée dans les vignes des moines de Hauterive, les religieux y célèbrent leur culte quand ils viennent faire les vendanges. Les chanoines du St. Bernard ont aussi un domaine considérable près de Roche :

des fonds conservés depuis si long-tems à leurs maîtres sont un monument du respect pour les propriétés qui caractérise la Suisse, tandis que nous voyons des corporations religieuses dépouillées dans les lieux mêmes où elles ont été fondées. De nos jours les biens de l'église ont été le remède à tous les maux publics : une révolution a-t-elle lieu, ce sont eux qui indemniseront le parti qui a souffert ; l'état a-t-il besoin d'argent, ces fonds sont là pour combler le déficit, un décret va les rendre propriété nationale ; propose-t-on une réforme, les revenus des moines sont un grand motif pour y déterminer. Ils ne sont bien assurés que dans les pays protestans, qui n'ayant plus rien à démêler avec les ecclésiastiques du culte catholique, respectent maintenant leurs possessions, comme ils respectent celles des particuliers.

Vu la rapidité du sol de la Vaux, je ne sais quelle culture on eût pu y introduire, lorsqu' on l'aurait dépouillé des arbres et des broussailles qui retenaient le terrain, le produit de la vigne seul pouvait supporter les frais de cette multitude de murs nécessaires pour le soutenir. Le nombre des terrasses, construites sur la pente, des bords du lac jusqu'au sommet, est de quarante en plusieurs endroits. On a calculé que la moyenne était de vingt, qui, sur une étendue de quatre lieues, distance de Vevey à Lausanne, formerait, si on pouvait les placer les unes à la suite des autres, un mur de quatre-vingt lieues de longueur.

Si pour le malheur de la Suisse on eût trouvé dans ces lieux une mine d'or, au lieu d'y rencontrer un sol propre à la vigne, quelle différence dans l'aspect du pays, les mœurs des habitans et la destinée même de la contrée. Une terre inculte, inhabitée, dont toutes les avenues seraient gardées au loin, de l'avidité, de la défiance, des lois prohibitives, des fraudes, des jugemens, de pâles ouvriers s'enfonçant dans les entrailles de la terre. Que de guerres pour la possession de cette contrée, le but de l'ambition de tous les conquérans ! Mais non, c'est un pays libre et tranquille, cultivé par les propriétaires qui y trouvent l'abondance et le bonheur ; du sommet des monts jusqu'aux rives du lac, les pentes sont couvertes de bandes d'ouvriers, placées les unes au-dessus des autres jusqu'à une élévation où elles disparaissent presque à la vue ; le bruit de la pioche qui ouvre la terre, les chants des femmes qui retranchent les pampres, retentissent d'étages en étages ; au moment des vendanges l'économe du couvent de Fribourg vient y recueillir le vin, qui portera la joie dans le réfectoire ; l'administrateur de l'hôpital de Vevey, la boisson destinée aux malades ; le paysan déjà dans

l’aisance du travail continu de ses pères et d’une vie laborieuse, voit dans la récolte qui se prépare, le moyen d’acquérir la terrasse qui l’avoisine, long-tems l’objet de ses rêves de bonheur.

LES CHATEAUX.

LE grand nombre de châteaux que l'on voit dans le pays de Vaud, rappelle le tems de la domination des comtes de Savoye ; quelques-uns ne sont plus que des ruines, mais plusieurs se sont conservés malgré leur antiquité, il semble que la fortune des propriétaires actuels et leur genre de vie ne soient plus en harmonie avec le plan de ces vastes demeures ; les seigneurs qui les habitaient autrefois, entretenaient un grand nombre de domestiques, des officiers, des gardes. Ces grandes salles, ces cours, ces longe corridors, maintenant déserts, étaient animés par les préparatifs de la chasse, ou des expéditions. A une époque plus rapprochée on à élevé des châteaux où l'on a renoncé aux moyens de défense, on a cherché l'élégance dans leur construction et le bien-être des habitans ; la juridiction, les droits et les privilèges, qui étaient attachés à des édifices si différens, leur avaient donné le même nom, mais maintenant ces distinctions n'existent plus.

« Les châtelains, » dit Mr. de Costas de Beauregard dans ses mémoires historiques sur la maison de Savoye, « étaient gou-
» verneurs de leurs châteaux et en consé-
» quence ils avaient intérêt à ce qu'ils fus-
» sent abondamment pourvus d'armes et de
» vivres. Ces forteresses consacrées à la dé-
» fense publique étaient loin de ressembler
» à celles d'aujourd'hui ; c'étaient des châ-
» teaux d'habitation appartenant au prince
» et aux nobles, la plupart construits pen-
» dant les guerres féodales ou lors de l'irrup-
» tion des Hongrois et des Arabes au dixième
» siècle ; ils étaient placés dans des points
» de découverte, sur des tertres, ou sur des

» rochers d'un accès difficile et où souvent
» on n'avait d'eau qu'au moyen des citernes.
» Par leurs inféodations, les possesseurs
» de ces nobles et tristes demeures devaient
» en maintenir avec soin les créneaux, les
» meurtrières, les tourelles et les ponts-levis.
» Ils étaient obligés pendant la guerre d'y
» recevoir en garnison les troupes du prince,
» c'était l'obligation surtout des seigneurs
» possédant ce qu'on appelait des fiefs de
» retraite.
» Sur leurs tours élevées étaient placés
» des signaux, qui correspondant les uns aux
» autres, pouvaient donner en même tems
» l'alarme à tout le pays ; ces signaux
» étaient des feux, dont la flamme la nuit,
» et la fumée le jour, avertissaient, les habi-
» tans de courir aux armes ; mais la plu-
» part de ces moyens de défense tenant à
» l'ensemble du système féodal, tombèrent
» en désuétude avec le gouvernement. »

La chevalerie fut de bonne heure en honneur dans les états de Savoye, elle y fut l'ornement de la cour et la force des armées ; la noblesse du canton de Vaud était renommée par sa courtoisie et sa valeur.

La noblesse des états du comte de Savoye composait une cavalerie nationale, chaque feudataire, chevalier ou bachelier, formait à part une espèce de quadrille, à la tête duquel il paraissait couvert d'armes complètes et luisantes, le casque fermé, la lance au poing, montant un puissant destrier ou cheval de bataille, caparaçonné, bardé et coiffé de fer, un ou deux écuyers et quelques pages le suivaient, conduisant des chevaux de main et portant des armes de rechange ; il était aussi accompagné de suivans d'armes, c'est-à-dire, d'archers ou d'arbalétriers, au nombre de quatre ou cinq au moins pour chaque lance. La cavalerie féodale forma pendant long-tems la principale force des comtes de Savoye, sous le nom d'escadron de Savoye ; elle se distingua par sa fidélité et par sa valeur.

Si l'on cherche en vain aujourd'hui dans les châteaux du pays de Vaud, la foule qui entourait leurs anciens possesseurs, on y retrouve l'hospitalité qui

caractérisait le tems où ils vécurent ; mais dans le nombre des châteaux que nous avons visités, plusieurs étaient inhabités, quelques-uns étaient abandonnés depuis long-tems ; des meubles de forme antique, de grandes tapisseries décoraient les appartemens, on y voyait les portraits des anciens maîtres revêtus de cuirasses ou d'habits brodés, des figures de femmes qui depuis long-tems n'existent plus, le sourire sur les lèvres, couronnées de fleurs. Au dehors un parterre à l'antique, un jet-d' eau tari, des buis qu'on ne taille plus. Un vieux concierge est préposé à la garde de cette solitaire demeure, des domestiques à la fin de leur vie, ont obtenu une retraite dans le château où ils sont nés ; ils se sont comme identifiés avec cette maison, et ils y attachent tout leur intérêt, tout leur amour-propre ; avec quelle complaisance ce conducteur vous fait remarquer le parquet de marbre, la grandeur du parc ; avec quel plaisir il parle des produits de toute espèce, des redevances qui étaient autrefois attachées au fief, du nombre d'habitans que le château peut contenir, des étrangers qui l'ont visité, des fêtes qui y ont été données ; ce tems si brillant n'est plus, les appartemens se dégradent, les bois se détruisent. Ah ! que les choses iraient mieux si le propriétaire revenait. Le concierge sait la date à laquelle l'édifice fut construit, à quelle époque il est entré dans la famille ; il compte la suite des propriétaires qui se sont succédés depuis l'arrière grand - père qu'il se rappelle d'avoir vu, jusqu'à son maître actuel, qu'il a fait si souvent sauter sur ses genoux.

Un des châteaux gothiques les plus remarquables et les mieux conservés du canton de Vaud, est celui de Wuflens, à quelque distance de Morges ; on attribue dans le pays sa construction à la reine Berthe, mais il paraît d'une époque plus ancienne. Ce vaste édifice se voit de loin et contraste par sa masse avec les humbles maisons qui l'entourent ; il est construit en briques, liées par un ciment si fort, qu'il fut impossible de les détacher, à une époque où l'on voulut démolir une partie du bâtiment pour en obtenir les matériaux. Deux tours flanquées de tourillons s'élèvent au-dessus de l'enceinte de murs qui forme une cour ; la tour du midi est habitée, celle du nord qui est plus élevée penche d'une manière sensible, elle menace de s'écrouler, et d'ensevelir un jour sous ses débris les cabanes qui sont à ses pieds ; au premier étage on voit encore de grandes salles, mais en montant l'étroit escalier qui serpente dans une tour, on arrive à des étages où les planchers sont enfoncés ou n'ont jamais été terminés, et l'on ne voit plus que les murailles dégradées du bâtiment. En entendant la pluie qui tombe sur les tuiles brisées, le vent qui pénètre par les fenêtres sans vitraux et qui agite les

sureaux et les églantiers qui ont cru dans les assises et sur les replats, on se croit transporté dans ces châteaux écartés qui ont fourni aux romanciers tant de scènes frappantes, ces châteaux dont une partie seulement, est habitée comme celui-ci, tandis que le reste est abandonné aux fantômes ou aux brigands.

Un autre château remarquable par sa position est celui de la Tour de Peiltz, bâti sur l'emplacement d'un édifice plus ancien, près du lac dont une étroite terrasse plantée de peupliers le sépare ; dans les tempêtes, les vagues le couvrent de leurs eaux. De petits jardins sont ménagés au milieu des vieilles murailles sur l'espace resserré par les flots, des figuiers étendent leurs branches contre les tours ; un mur antique en ferme l'entrée du côté de terre ; on voit à peu de distance des ruines, auxquelles on donne le nom de chancellerie de Savoye. De cette demeure distribuée et meublée avec un soin qui contraste avec les fortifications qui l'entourent, on jouit du tableau que présente la navigation, et de l'aspect si varié de l'extrémité du lac.

Ces bords aujourd'hui si calmes et si paisibles, ces eaux sur lesquelles la barque marchande et le bateau du pécheur voguent sans crainte, ont vu autrefois flotter le pavillon de petites escadres qui s'y livraient des combats ; on sait que très-anciennement les navigateurs du pays de Vaud redoutaient les pirateries des habitans du Chablais, et qu'on éleva des forts, pour protéger les rivages contre les débarquemens ; nous avons dit qu'une grosse galère défendait le port de Chillon lorsque les Genevois canonnèrent le château du côté du lac, tandis que les Bernois l'attaquaient par terre.

« Ceux de Genève, » dit un ancien manuscrit, « avaient fait de grandes nefs sur
» le lac, lesquelles étaient bien armées de
» toutes choses, pour se défendre de leurs
» ennemis et principalement de la galère
» de Chillon, tellement que leurs ennemis
» ne leur purent guère nuire sur l'eau, et
» s'en allaient querir des vivres, par force
» tout autour du lac, le moins mal qu'ils
» pouvoyent. »

Quand ces petites flottes, qui avaient pour but de piller et de rançonner les villages de la côte, paraissaient, l'alarme se répandait sur le rivage, on sonnait les cloches pour avertir les habitans ; ce fut lors de la guerre que les Genevois soutinrent à la fin du seizième siècle contre les ducs de Savoye,

que ces expéditions se multiplièrent ; ils n'avaient de communications avec la Suisse que par eau, leurs adversaires cherchèrent à leur enlever cette ressource ; ils s'emparèrent quelquefois des barques sorties des ports du pays de Vaud, qui leur portaient des vivres et des soldats, les Genevois de leur côté attaquèrent les forts que les ducs avaient fait élever sur les bords du lac ; lorsqu'ils prirent le fort de Ripaille, l'entrée en était défendue par plusieurs demi-galères qui furent brûlées, on trouva des forçats turcs dans celui de Versoix qui se rendit aussi à eux.

Il est dans le canton des édifices qui rappellent d'autres souvenirs ; ce sont les abbayes et les couvens, devenus des propriétés publiques ou particulières, lors de la réformation ; un des plus remarquables est le château de Bonmont, ancienne et riche abbaye de Citeaux, fondée en 1124, par Raymond, comte de Genevois.

Un bâtiment d'une assez grande étendue et d'une époque moderne, qui a remplacé le couvent, s'élève sur une éminence au pied du Jura ; il ne reste des vieilles constructions qu'une tour qui renferme une chapelle. Le château domine la pente cultivée qui s'étend jusqu'aux rives du lac, au-dessous sont les beaux villages de Gingins, de la Rippe et de Crassier ; du balcon qui orne la façade on découvre presque tout le bassin du lac, les rivages de la Savoye et la chaîne des, Alpes.

Ce furent probablement les religieux qui les premiers défrichèrent la contrée ; on sait combien dans les tems anciens les moines rendirent de services à l'agriculture ; ils exerçaient dans les lieux écartés l'hospitalité, quand les routes étaient peu sûres et les hôtelleries inconnues, et offraient dans leurs vastes maisons un asyle aux soldats mutilés.

C'est dans cette belle retraite, que l'abbé de Bonmont et ses moines coulaient leurs jours dans l'abondance et l'absence de soucis, couvrant de moissons, des terres jusqu'alors incultes, abattant de vieilles forêts, appelant les cultivateurs dans leur domaine et rendant leurs vassaux heureux, tandis qu'autour de ce séjour de paix, les sujets des petits seigneurs étaient exposés aux ravages de la guerre ; mais le bien-être amène insensiblement le relâchement ; et le déréglement des religieux fut une des causes qui décida la réformation. Lors de la conquête du pays de Vaud, les Bernois reçurent sous leur protection l'abbaye de Bonmont, promettant de la maintenir selon le droit et l'équité, moyennant une somme de 200 florins qu'elle s'engageait à payer annuellement ; mais deux ans plus tard, le gouvernement chargea des commissaires de faire un traité avec les moines,

qui dûrent quitter le couvent sous l'offre d'une pension viagère. Bonmont devint ensuite la résidence des baillifs, c'est maintenant une propriété particulière.

LE PAYS DE VAUD.

QUITTONS les demeures des barons et des chevaliers et descendons dans la plaine ; au bas de la colline qui porte une tour, on découvre un hameau caché dans les arbres ; l'antique manoir tombe en ruines, il est abandonné depuis long-tems, mais les cabanes des anciens vassaux subsistent encore ; les toits de chaume se relèvent sans frais et sans beaucoup de peine, et un humble village transmet souvent à la postérité le nom d'une maison éteinte depuis des siècles.

Nous laissons les souvenirs pour jeter un coup-d'œil sur la situation actuelle du pays de Vaud. Ce canton, l'un des plus grands de la Suisse, présente sur une surface qui paraît cependant bornée, lorsqu'on la compare aux provinces qui divisent les autres états de l'Europe, une diversité remarquable de sites ; plusieurs lacs, une partie des chaînes des Alpes et du Jura, des montagnes plus basses et des plaines composent son territoire, et en variant les ressources, des habitans ont donné à l'industrie des directions différentes : ceux des bords du lac de Genève se livrent surtout à la culture de la vigne ; dans les montagnes qui dominent les vignobles d'Ivorne et de la Vaux, on s'occupe des bestiaux et de la fabrication du laitage ; les forêts du Jura, fournissent des bois de chauffage et de construction ; enfin, dans les vallées du lac de Joux, où le sol ingrat ne favorise pas l'agriculture, les hommes sont horlogers, mécaniciens et lapidaires, les femmes font de la dentelle ; on voit à Valorbe de belles forges. A l'exception de cette partie du canton, il y a peu de manufactures dans le pays, tous les bras sont voués à l'agriculture, qui s'est fort perfectionnée. L'accroissement de la population a forcé de mettre en valeur toutes les terres susceptibles de produire, et cependant un grand nombre de Vaudois vont chercher de l'emploi hors de leur patrie.

Quand après avoir voyagé en Savoye ou en Valais, on entre dans le canton de Vaud, on observe de grandes différences à l'avantage du dernier

pays, avantage qu'il doit à son sol, à son culte, à son gouvernement, à l'industrie des habitans. La classe moyenne dans le Chablais et dans le Valais, paraît peu nombreuse et peu aisée ; à l'exception de quelques familles anciennes, de quelques propriétaires, des fonctionnaires publics, on y voit peu de personnes qui par leurs manières et les habitudes de la vie s'élèvent au-dessus des simples paysans ; leur nombre ne tend pas à s'augmenter, il semble que la place et la fortune des individus une fois déterminée, ils demeurent stationnaires ; tandis que dans le pays de Vaud, il est une classe considérable qui se recrute dans le peuple et qui mue par un sentiment d'émulation, fait usage de son industrie et de ses talens pour acquérir une place plus élevée ; il en résulte une aisance générale, dont on peut juger au premier coup d'œil par une multitude d'habitations soignées, de petites propriétés. qu'on se plait à embellir ; par la propreté et l'élégance des vêtemens. L'administration rivalise de zèle avec les particuliers pour concourir à ce bien-être ; de belles routes ; de jolies promenades ; des monumens publics entretenus avec soin. Les mines de sel ; les vignes de la Vaux, dont nous avons parlé, annoncent un peuple et un gouvernement qui savent tirer parti de toutes les ressources qu'offre leur pays

On pourrait indiquer d'autres causes et d'autres résultats de cet état d'aisance : l'instruction généralement répandue ; l'absence presque complète de mendians ; les fonds que possèdent un grand nombre de communes, dont elles ont l'administration. Ce dernier avantage varie selon les localités, il est plusieurs villages fort riches et dont les distributions qui. se font chaque année aux bourgeois, en bois, en laitage ou en vin, suffiraient presque, pour les mettre au-dessus du besoin ; le droit de cité de ces villages est estimé à une somme considérable. Ces propriétés datent du tems de la domination des ducs ; il y avait alors dans chaque commune des confréries, moitié civiles, moitié religieuses, qui tenaient lieu d'hôpitaux ; elles avaient des fonds destinés à secourir les membres de la confrérie qui étaient dans le besoin, et à faire dire des messes pour les morts. Les Bernois, lors de la conquête, laissèrent ces biens aux communes, celles qui les ont sagement administrés, les ont fort augmentés. 13*

La partie du canton qu'il nous reste à parcourir renferme les vignes de la Côte, qui s'étendent des bords de l'Aubonne à ceux de la Promenthouse. Ce vignoble a été cultivé fort anciennement, et un document de Cuno, abbé de Bonmont, apprend qu'on y recueillait déjà beaucoup de vin en 1273. La réputation du vin de la Côte est faite depuis long-tems, et on a vu un

habitant soutenir un procès pour réclamer en faveur de ses vignes, le droit qu'on leur disputait injustement, de faire partie du coteau privilégié ; tandis que le propriétaire voisin, exclu par la rigoureuse démarcation, en avouant que son clos est hors de la Côte, défie cependant, le buveur le plus exercé, de trouver la moindre différence entre son vin et celui des parties les plus renommées.

Au sommet du vallon, creusé par l'Aubonne, est placée la ville de ce nom, dominée par le château, ancienne résidence des baillifs, surmonté d'une haute tour ; sur le côté opposé du ravin on voit le village de Lavigny, auquel conduit une route qui descend en serpentant jusqu'au lit de la riviere, et qui remonte en formant des détours sur la pente vis-à-vis.

Le pays, au-delà de l'Aubonne, forme comme deux étages différens d'aspect et de culture, et qui semblent étrangers l'un à l'autre ; en traversant la Côte on peut ne pas soupçonner l'existence du plateau qui s'étend du sommet des vignobles au pied du Jura, et il faut de cette plaine s'avancer jusqu'à la crête des falaises, pour découvrir au-dessous de soi, la contrée qui descend au lac. La portion inférieure présente elle-même deux zones distinctes : celle du bord du lac, le long duquel s'étend la grande route, souvent battue par les chars, les voitures et les diligences, qui la traversent sans cesse ; des champs, des prairies, des maisons de campagne bordent le chemin. A une certaine hauteur commence la région des vignes, qui se prolonge pendant l'espace de plusieurs lieues, sur une largeur qui varie et qui ne laisse de place au-dessus d'elle, qu'à une étroite lisière de bois ; un chemin moins large, moins fréquenté que la grande route, mais bien entretenu et qu'on dit de construction romaine, celui de l'Etras, divise ce long vignoble ; du milieu des vignes on voit s'élever quelques pêchers au feuillage léger ; les murs qui forment les clôtures et les toits grisâtres des maisons et des villages qui paraissent à découvert au-dessus de l'alignement régulier des ceps. Ces villages sont placés à différentes hauteurs sur la pente. Les maisons de campagne sont en général moins soignées que celles de la partie inférieure, plusieurs ne sont habitées que pendant le tems des vendanges, elles ne sont point entourées de grands arbres qui nuiraient à la vigne, et les chemins environnans, ordinairement tracés au milieu des vignobles, ou bordés de murs et dépourvus d'ombrage, ne forment pas des promenades agréables pendant les chaleurs de l'été. Il est cependant de belles, habitations à la Côte, surtout, lorsque placées plus avant, au pied du mont, elles sortent des vignes et se rapprochent des bois. Toute cette partie

du pays est fort peuplée ; en quittant Aubonne on voit sur la hauteur les maisons de Bougi, dont la vue est remarquable, Fechi près de la grande route ; à gauche, le village de Perroy ; Mont, pressé par les vignes ; Tartegnin le clos le plus estimé de la Côte ; Vincy, dont le château se détache sur les bois ; St. Vincent, Vinzel sur une colline ; les beaux villages de Bursin et de Begnins.

Montons dans la partie supérieure. Le premier point remarquable, est le signal de Bougi, plateau élevé d'où l'on découvre une vue fort étendue. La convexité du lac fait qu'on peut le voir en entier, des côtes basses de Genève jusqu'aux rochers qui en dominent l'extrémité, on aperçoit les murailles blanches de Chillon ; les collines boisées de la Savoye se présentent au pied de la chaîne des Alpes, qui se prolonge sur un long espace, dont le Mont-Blanc occupe le centre. Cet amphithéâtre de coteaux, de rocs arides, de sommités couvertes de neige, ce rideau éloigné qui présente une succession de montagnes de formes et de hauteurs différentes, qui fuyent et se rapprochent, rendent la vue de la Suisse supérieure à celle de la Savoye, qui se termine par la chaîne monotone du Jura. Le pays de Vaud à cette distance paraît peu varié, tandis que vu de Bougi il intéresse par les détails, la diversité de la culture et la multitude des habitations.

La variété d'arbres d'espèces différentes dans un pays, est une preuve de sa prospérité. Une partie du Chablais est couverte de châtaigniers qui se reproduisent et croissent sans demander de soins, déjà de place en place, on abat ces arbres si majestueux, pour obtenir de la terre, un produit plus considérable ; sur l'espace déblayé, on crée un champ, une vigne, une prairie ; il faudra bien du tems avant qu'on rappelle sur ce sol, comme objet d'agrément, les ombrages dont on l'a dépouillé. Dans les parties du canton de Vaud où la culture a détruit les vieilles forêts, chaque propriétaire donne quelque chose au luxe, il décore les alentours de sa maison d'arbres d'ornement, qui lui coûtent quelques peines et qui exigent de la surveillance. Le paysage est varié par des masses de verdure, de formes et de nuances différentes. L'antique marronier qui entoure les château ; le peuplier des longues avenues, les bosquets d'arbustes étrangers, et les groupes d'arbres verds qui se détachent sur le gazon des prairies.

Près du signal de Bougi, est le village de Bierre. Dans la plaine qui l'entoure on forma en 1822 un camp composé des contingens de cinq cantons voisins : Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève, inspectés par les officiers de l'état-major fédéral. Ce rassemblement attira un très-grand

nombre de curieux, entraînés moins encore par un spectacle brillant, dans une contrée pittoresque, que par le vif intérêt que les Suisses mettent à tout ce qui est national. Des exercices militaires, des sociétés savantes, ou consacrées aux arts, des fêtes comme on en a vu à Interlachen et à Vevey, rapprochent les habitant des divers états de la Suisse dont les mœurs sont si différentes. Ces réunions resserrent le lien fédéral, qui serait trop faible, s'il n'était pas renforcé par des sentimens de bienveillance et d'intérêt réciproques.

A cette hauteur, le pays change d'aspect. On n'y voit pas de vignes, des prairies et des champs les remplacent ; point de maisons de campagne soignées, les demeures même des paysans sont plus simples que dans la plaine, elles sont couvertes en bois. C'est cependant dans cette partie du canton que se trouvent, dit-on, les villages les plus riches. L'exploitation des forêts qui tapissent les pentes du Jura, est pour les habitans un revenu plus assuré, que la culture toujours incertaine de la vigne, culture même un peu dangereuse pour le paysan, qui en donnant tous ses soins à la fabrication du vin, en prend souvent trop le goût. Les bois sont conduits à Nyon. On met en réserve les plus beaux pieds pour les pièces de construction, qui se fabriquent dans des scies voisines. L'écorce est conservée pour les tanneurs. Pendant l'hiver les habitans font des ouvrages en bois, et cette grande quantité d'échalas nécessaires aux vignes du bord du lac.

Les fontaines sont le plus bel ornement de ces villages comme de tous ceux du canton, le pays de Vaud est riche en sources abondantes qui descendent des montagnes. Les cours d'eau ont de tout tems joué un grand rôle dans les annales destinées à transmettre les mœurs des peuples ; nous nous rappelons ces puits dont parle la Bible, près desquels se passent tant de scènes simples et touchantes, et ces fontaines placées aux portes des anciennes villes où s'arrêtaient les étrangers.C'est une richesse qui excite l'intérêt de toute la communauté. Dans les villages où le luxe s'introduit, on les décore de bassins et d'ornemens en marbre ; dans ceux plus simples des montagnes, on y consacre les plus beaux arbres ; un toit en planches met à couvert ceux qui viennent à la source. La fontaine est toujours le lieu central, le plus animé du hameau ; elle orne la place près de l'église, non loin du vieil ormeau qui depuis si long-tems ombrage les générations qui se succèdent, c'est là où les nouvelles se répètent, où la gaieté se déployé ; les groupes qui s'y réunissent ; les troupeaux qu'on conduit à l'abreuvoir présentent des tableaux variés.

Sur ce plateau sont situés les villages de St. George, Longirod, Arzier, Bassin ; la grande route de Paris, en s'élevant, serpente dans les bois de sapins, elle atteint le beau village de St. Cergue. Le voyageur, avant de s'enfoncer dans les gorges arides du Jura et les plaines de la France, jette encore un coup-d'œil sur le brillant paysage qu'il laisse derrière lui, il fait quelques pas et cette vaste surface azurée, et les cimes des Alpes qui s'y réfléchissent, et les montagnes si pittoresquement disposées les unes au-dessus des autres, ont disparu.

L'extrémité de cette partie de la vallée du lac, appartient à une cinquième puissance, la France, elle forme l'arrondissement de Gex dont la petite ville de ce nom est le chef-lieu. On y remarque encore Divonne, dominé par un coteau boisé, Fernex, où les admirateurs de Voltaire vont en pélérinage. Le village de Crassier est placé sur la limite ; une partie appartient au canton de Vaud, et l'autre à la France ; ici, on lit. les arrêtés du Petit Conseil de Lausanne, là, les reglemens du préfet de l'Ain. On remarque déjà, dit-on, quelques différences dans le ton et les manières des deux peuples : l'un parle du maire et du sous-préfet, l'autre du syndic de sa commune et du Grand Conseil du canton. Dans les débats, le politique du village françois, s'il n'est ni percepteur des contributions, ni receveur des droits réunis, se plaint des impôts, blâme la guerre qui se prépare et l'esprit qui anime l'administration ; le Suisse, raconte les manœuvres du camp dont il a fait partie, il dépose son fusil et son uniforme, prêt à les reprendre au moment où une troupe étrangère menacerait sa tranquillité.

Au reste, les différences de gouvernemens n'interrompent point les relations de bon voisinage et les rapports de commerce ; les paysans du Jura, après avoir traversé les montagnes, arrivent dans les marchés des villes suisses, chargés de longues balles, pleines de volailles, de fromages de chèvre, de petits ouvrages en bois, de fraises et de framboises ; ils employent le tems de leurs longues marches à faire des bas ; en automne ils viennent chercher dans nos vergers des poires et des pommes, qu'ils portent dans les petites villes de la Franche-Comté. De belles prairies arrosées couvrent les bases du Jura ; on y recueille beaucoup de foin, on y élève des troupeaux. La chaîne des montagnes dans leur direction oblique, se rapprochant du lac, ferme la vallée à quelques lieues de Genève. Le Rhône s'échappe par la profonde ouverture qu'il a creusée entre le Vuache et la dernière sommité du Jura. Le Fort de l'Ecluse, bâti sur sa pente rapide et dégarnie d'arbres, en défend l'entrée.

Nous arrivons à Genève, j'ai préféré les sentiers peu battus des hauteurs, à la grande route des bords du lac, qui traverse les villes de Morges, Rolle, Nyon et Coppet ; elle est si connue que je n'aurais pu que répéter ce que tout le monde sait déjà.

GENÈVE.

C’EST des collines qui s’étendent le long de la rive occidentale du lac, que l’on prend l’idée la plus avantageuse de la situation de Genève et de ses environs. Mais l’horizon s’étend fort au - delà du petit territoire de la république, et un coup-d’œil en fait dépasser les bornes de bien des lieues. Des hauteurs de St. Jean on voit le Rhône s’échappant à travers les nombreux moulins placés sur ses bords, rouler ses ondes limpides, au pied de hauts escarpemens tapissés de vignes, et s’unir à peu de distance à l’Arve. Cette rivière, qui descend des glaciers, entraîne beaucoup de sable et de limon, et dépose sur ses rives, une grande quantité de cailloux roulés, qui ont une fois fait partie des montagnes qu’elle traverse ; on voit dans cette immense collection, le granit détaché des bases du Mont-Blanc, la serpentine du Mont-Rose, le jade et la smaragdite de la vallée de Bagne, le poudingue du Trient, le calcaire coquillé des monts Vergis. Ces fragmens des sommités les plus élevées, des aiguilles inaccessibles, amoncelés et confondus ensemble dans la plaine, servent à paver nos rues et à construire nos maisons.

Dans la partie située entre les deux rivières, on voit à la porte de la ville, la plaine de Plainpalais entourée d’arbres qui ombragent les maisons et les jardins qui la bordent ; cette plaine sert aux promenades des habitans et aux exercices militaires. Près de là, des pierres funéraires et des cyprès dans une enceinte, annoncent le cimetière où dorment tant de générations, et à côté de ce séjour du silence on entend le sifflement des balles d’une corporation qui s’exerce au tir de l’arquebuse. L’extrémité de l’angle, formé par l’Arve et le Rhône, est couverte de jardins potagers, au milieu desquels on voit les maisons de ceux qui les cultivent ; ce terrain léger est favorable à la végétation ; l’eau du Rhône, élevée par des machines, est conduite dans les carrés. Tous les matins des chars remplis d’herbes et de légumes sont dirigés au marché de la ville. Le fleuve, après avoir reçu les eaux de l’Arve,

coule, encaissé entre les bords de Châtelaine d'Aïre et les hauteurs de la Bâtie ; au-delà de la rive gauche, la vue se prolonge dans une large vallée, qui s'étend jusqu'aux pentes du mont Salève. En se rapprochant on voit la ville de Carouge, à laquelle on parvient par un beau pont jeté sur l'Arve, que l'on doit à l'administration française. Les trois tours de la cathédrale de St. Pierre dominent Genève ; le Rhône, en la traversant, forme deux quartiers différens : celui situé sur la rive gauche, et celui de St. Gervais ; ils sont séparés par une île couverte d'habitations. La ville, pressée par l'enceinte qui l'entoure, et manquant de place pour de nouveaux bâtimens, conserve un aspect d'antiquité qui frappe les étrangers. On y remarque des rues étroites, bordées de maisons très-élevées, des voûtes de forme ancienne et ces immenses dômes de bois, dans les quartiers marchands, dont les appuis viennent se reposer près des toits de petites boutiques, qui rétrécissent le passage ; ces constructions, qui attirent ordinairement la critique des voyageurs qui s'arrêtent dans nos murs, on en a déjà détruit une petite partie et le gouvernement s'occupe à les faire disparaître peu à peu. Autour de la ville règnent les fortifications, que nos ancêtres construisîrent peu de temps après avoir conquis leur indépendance. On a peine à comprendre, comment une faible population, put entreprendre et terminer des travaux si considérables.

En continuant la promenade le long des coteaux de Sacconex, on voit le lac comme une large rivière entre deux collines cultivées, couvertes de villages et d'habitations ; au fond, la montagne des Voirons sur le flanc de laquelle on distingue des bois, des prairies et des châlets ; le cône du Môle et la bande de rochers qui forme le mont Salève. Une profonde coupure, monument d'une grande révolution, interrompt la continuité de ces rochers ; la vallée qu'elle forme est cultivée par les habitans du village de Monestier ; un étroit sentier, tracé sur la pente rapide de la montagne, et dans les bancs presque perpendiculaires, conduit à l'entrée du vallon, situé à une demi hauteur entre la plaine et le sommet. Salève est remarquable par l'abondance des plantes qu'il offre aux naturalistes. 14

Au coucher du soleil, lorsque la plaine est dans l'ombre, les montagnes les moins élevées, frappées par ses rayons obliques, se couvrent d'une teinte violette ; les glaces des hautes Alpes, du Buet, du Mont-Blanc, des différentes aiguilles se colorent un instant de cette nuance rose, qui a été souvent admirée. Une belle vue est moins remarquable par le rapprochement d'objets agréables, par la variété de couleurs et d'effets, que

par les impressions que ces tableaux laissent à notre esprit. En voyant les sommités qui reçoivent en plein les rayons du soleil, tandis que tout autour d'elles, est dans l'ombre, on pense à leur prodigieuse élévation, à leur solitude, aux orages qui les bouleversent, aux tentatives qui ont été faites pour y parvenir, aux fatigues, aux dangers, de ceux qui les ont atteint. Au pied de ces masses immenses, une vallée rassemble pendant la belle saison des habitans de toutes les parties de l'Europe. C'est à Genève, placée sur les limites de la France et de l'Italie, que se réunissent ceux qui veulent visiter les glaciers de Chamounix et les cantons de la Suisse. Ils viennent aussi y chercher les ressources de l'éducation. Cette ville célèbre, autrefois, comme métropole du protestantisme, a été l'objet de l'intérêt des pays, qui avaient adopté le même culte.

Après avoir parcouru des contrées, dont l'agriculture forme la principale ressource, nous arrivons dans une cité qui ne possède presque point de territoire. Les hommes aisés ont trouvé dans l'étude et dans les soins donnés à l'administration de leur patrie, l'emploi d'un temps, que dans des états moins bornés, les propriétaires consacrent à la culture de leurs terres ; le désir de faire fortune, à créé le commerce et l'industrie. Aux pêcheurs du Chablais, aux bergers Valaisans, aux vignerons du canton de Vaud, succède un peuple d'artisans. Pour juger de l'industrie nationale, il faudrait pénétrer dans les ateliers d'horlogerie et de bijouterie, où l'or et l'argent revêtent cent formes différentes ; de ces laboratoires sortent des montres, des pièces de mécaniques, des ornemens qui se répandent dans toutes les parties de l'Europe, qui parviennent même dans les autres continens, et qui amusent les loisirs d'une sultane, renfermée dans le sérail.

Un homme sorti de la classe des artisans, Jean-Jaques Rousseau, au milieu de l'admiration dont il était l'objet, a souvent reporté avec attendrissement ses regards, sur sa patrie, sur sa famille et sur le modeste état auquel il était destiné dans son enfance ; les souvenirs de ses premières années se présentent à lui avec un charme, qu'il fait partager ; soit lorsqu'il se replace dans l'atelier de son père, interrompant ses occupations mécaniques par des lectures qui les entraînaient l'un et l'autre, bien avant dans la nuit ; soit lorsqu'il parle des fêtes patriotiques auxquelles il a assisté, et des plaisirs si simples qui embellissaient sa vie. Récapitulant à la fin de sa carrière, les événemens si variés qui la remplirent, fatigué d'une célébrité, à laquelle il semble vouloir se soustraire, il regrette d'être sorti de

la condition où la Providence l'avait placé et qui lui eût promis plus de calme et de bonheur.

Les tableaux éloquens de l'écrivain Genevois ne doivent pas nous faire illusion sur l'objet de ses regrets ; aujourd'hui surtout, les entraves mises au développement de l'industrie, la naissance de nouvelles fabriques, la création des machines, ont changé un état, que les gens du pays embrassaient de préférence, laissant aux étrangers des métiers alors moins lucratifs. La situation d'un horloger n'est plus ce qu'elle était autrefois, et les ouvriers qui ne se distinguent point par leur habileté, sont souvent réduits à manquer d'occupation, ou à se contenter de gains peu considérables.

Aussi, est-il fort à souhaiter que les Genevois, comprenant combien est précaire un état basé sur le luxe, auquel les guerres et les révolutions portent des coups funestes, et qui ne semble pas devoir s'améliorer, donnent à leurs enfans des vocations qui leur promettent plus de sécurité. Dans un moment où chaque puissance ferme ses portes aux produits de ses voisins, les citoyens d'un très-petit pays, ne doivent pas négliger les ressources qu'offre leur patrie.

On vient de construire à Genève un bateau à vapeur, qui sert aux communications des habitans des rives. Un Américain a transporté une industrie, connue sur les rivières des États-Unis, dans un lac de la Suisse, plus remarquable par la beauté de ses bords que par les progrès de la navigation. A la carène élevée du nouveau bâtiment, à son absence de mât, à la haute cheminée qui le domine et d'où la fumée s'échappe, on le distingue facilement des barques pesamment chargées et des légers bateaux couverts de voiles, qui, depuis bien des siècles, voguent sur nos eaux ; sa marche régulière en ligne droite, qui brave les caprices du temps, contraste avec celle des embarcations qui cherchent le vent, qui courent des bordées, dont le mouvement se précipite ou se ralentit à chaque instant. Une heureuse invention a forcé l'eau elle-même, à être la force motrice ; elle remplace la voile, elle fait la tâche du rameur, et le voyageur, se confiant à la régularité de cette double roue, qui sillonne le lac, ne craint ni le calme, ni le vent contraire, et calcule d'avance le moment de son arrivée.

Un jour de chaque semaine, le bateau fait le tour entier du lac ; lors des premières courses surtout, c'était une fête pour les riverains ; au son de la cloche qui se fait entendre de la proue à l'entrée de chaque port, la foule accourt sur le rivage, on voit arriver en hâte les passagers que des affaires,

ou un but de plaisir, conduisent à la ville voisine, ou sur la côte opposée, on admire une construction, qui, la première sur notre lac, donne l'idée de la disposition d'un bâtiment de transport. En arrivant le soir, dans le bras resserré, qui forme la partie occidentale, le voyageur s'étonne de la multitude de tableaux qui, pendant un trajet de moins de douze heures, se sont présentés à lui ; il a passé en revue les rians coteaux qui dominent Ouchi, et les terrasses de la Vaux ; il a vu les murs de Chillon, l'embouchure du Rhône, les rochers de Meillerie, et les sommités qui encaissent la fin du lac ; il a comparé des terres que la bêche remue sans cesse, des cultures que l'industrie a créées, avec le sauvage aspect des montagnes.

On pense à construire un second bateau à vapeur, qui serait destiné au transport des marchandises. Ce projet pourra être retardé par les intérêts particuliers, qu'il contrarie, mais il serait étonnant qu'ils en empêchassent l'exécution, dans un moment où chacun cherche à se devancer dans la carrière de l'industrie, et où tant d'inventions nouvelles, détruisent d'anciennes habitudes. Des règlemens dûs à la diversité des états riverains, entravent la navigation du lac ; le commerce du pays n'étant pas considérable, on n'y a pas mis beaucoup d'importance ; l'irrégularité des vents et le temps que les barques peuvent être arrêtées, engagent à diriger par la voie de terre les marchandises dont le poids n'est pas très - considérable. Les vins de la Côte et de la Vaux se dirigent tous vers le nord. Les bois, les pierres, la chaux arrivent exclusivement par eau. Mais le nouveau projet pourrait donner plus d'activité au commerce de transit qui se fait par Vevey, Lausanne et Genève. On sait avec quel empressement, chaque route cherche à s'approprier le passage des marchandises, que de légers changemens peuvent attirer ou repousser.

GENÈVE.

EN arrivant à Genève j'ai éprouvé quelqu'embarras à parler de mon pays ; avec le sentiment de prévention qu'on reproche aux Genevois, pour ce qui leur appartient, sentiment dont je ne me sens point exempt, irai-je donner des louanges à tout ce qui m'entoure, ou ferai-je des critiques pour paraître impartial ? Si je dis tout, quand m'arrêterai-je, et dans ce long récit, qui pourra ne pas paraître neuf, saisirai-je ce qu'il y a de caractéristique ? Un étranger en sera plus facilement frappé que moi. J'ai dû imiter le propriétaire, qui conduit son hôte dans toutes les parties de sa maison et de son jardin, lui faisant remarquer ce qu'il croit digne d'attention, et attendant les marques d'approbation que le complaisant convive n'a garde de lui refuser.

Pour me rendre compte de ce qui peut intéresser à Genève, je me suis déclaré le conducteur d'un étranger arrivé depuis peu. J'ai visité avec lui les monumens et les établissemens publics. Un jour le hasard me conduisit à la promenade de la Treille, nous nous assîmes sur un banc, à l'ombre des marroniers, nous étions fatigués l'un et l'autre, et nous demeurâmes quelque tems en silence. Je cherchais dans mon esprit, ce que j'aurais d'historique à lui dire sur l'endroit où nous nous trouvions, lorsque je m'aperçus qu'il était entré en conversation avec un vieillard placé à ses côtés. Mon ami lui prêtait une grande attention, je ne voulus pas l'interrompre.

J'étais jeune encore, disait le nouvel interlocuteur, à l'époque qui précéda nos tristes dissensions ; la prospérité de nos fabriques d'horlogerie ; de grandes fortunes acquises dans le commerce ; le séjour de Voltaire dans les environs ; le nom de Rousseau, donnèrent peut-être à notre petite république trop d'importance. Genève était plus remarquable, lorsque pauvre et opprimée, elle combattait pour son indépendance, ou lorsque sous les lois des successeurs de Calvin, elle donnait l'exemple de mœurs simples

et austères. Nous ne cherchions plus à briller par la réputation de nos docteurs en théologie. On voulait imiter les peuples voisins. On voulait jouer un rôle ; ceux qui se croyaient de grands talens ne trouvaient pas un champ suffisant pour les développer. On se disputait sur les droits minimes, probablement les deux partis qui divisaient l'état avaient des torts mutuels. Nous fatigâmes nos voisins de nos débats ; nous les forçâmes d'y venir mettre un terme. Triste extrémité pour ceux-mêmes à qui l'on donna raison.

Ces états fûrent aussi agités par les idées nouvelles, et nous de réconciliations en réconciliations, de concessions au parti populaire, de changemens de constitution, nous en vînmes à une anarchie complète. Je ne veux pas rappeler des discussions auxquelles on n'a donné que trop de publicité, et loin de vous raconter les scènes affreuses de la révolution qui termina notre carrière politique, je voudrais pouvoir en perdre le souvenir. Bientôt, comme une juste punition, notre indépendance nous fut ravie, nous fûmes incorporés à un grand empire ; des lois étrangères nous fûrent imposées ; nous vîmes se perdre des relations, des habitudes qui nous étaient chères ; mais on ne put nous enlever le souvenir de ce que nous avions été, et nous nous trouvâmes réunis et non confondus avec le peuple qui nous avait conquis.

Les grands événemens de 1814 nous rendîrent à nous-mêmes, lorsque l'espoir était à peu près anéanti dans tous les coeurs, la joie de toutes les classes de la nation, montra combien elle était attachée à son indépendance. Cependant on s'accoutume facilement à une heureuse situation, et le charme des plus douces impressions s'émousse avec le temps. Les Genevois ne devraient jamais perdre de vue cette époque, où les uns retrouvêrent ce qui avait fait leur bonheur, et où les autres, trop jeunes pour avoir vu leur pays libre, connûrent le sentiment du patriotisme, et cette multitude d'intérêts qui contribuent tant à la douceur de la vie. Je me transporte souvent à ce temps, où chaque jour était un jour de fête, où un ancien usage remis en vigueur, des noms chers autrefois, prononcés de nouveau, les couleurs nationales arborées, le son d'une cloche qui avait cessé pendant long-tems de se faire entendre, inspiraient de l'émotion, retraçaient mille souvenirs. Pour que rien ne manquât à notre bonheur, le vœu le plus cher de nos ancêtres et de la génération présente fut accompli : nous fûmes unis à la Suisse. Quelque temps après notre petit canton fut augmenté, et des voisins auxquels tant de rapports journaliers nous liaient déjà, devinrent nos compatriotes.

Cette renaissance cependant, dut être achetée par quelques sacrifices, plusieurs branches d'industrie fûrent gênées par les étroites limites de notre pays, quelques unes d'entr'elles souffrirent beaucoup. Il y avait encore des concessions d'amour-propre à faire à la patrie. A une forme de gouvernement, qui réunissait quelquefois les citoyens en masse pour les élections les plus importantes, pour sanctionner des lois ; devait succéder le régime représentatif, système plus favorable peut-être à la véritable liberté, mais plus froid, moins populaire, et dont l'adoption fit soupirer bien des vieux Genevois, qui se vîrent exclus de la direction des affaires, et qui se crûrent, au premier moment, étrangers au gouvernement d'un état, dont ils avaient vu la renaissance avec tant de joie ; j'étais, je l'avoue, de ce nombre. En y réfléchissant j'ai compris, que le système des assemblées populaires était devenu presque impossible ; qu'il avait donné lieu à bien des abus ; une expérience de plusieurs années nous prouve qu'un choix de citoyens délégués, pour exprimer les vœux du peuple, est mieux placé pour défendre ses intérêts avec calme et sans passion, qu'il assure plus la tranquillité et donne plus de force au gouvernement. A l'organisation actuelle, sont dues deux grandes améliorations : la séparation du pouvoir administratif du pouvoir judiciaire, et la réunion en une seule classe, de toutes celles, qui sous des dénominations différentes, et avec des droits inégaux, composaient la masse des Genevois. Le désir de rattacher d'anciennes formes aux nouvelles, a peut-être trop compliqué les rouages du gouvernement et trop divisé l'administration, tandis que d'autres états pèchent par le manque de surveillance, qui peut prêter à la négligence ou à des actes arbitraires ; le nôtre tombe dans le défaut opposé, il en résulte que chaque citoyen peut facilement prendre une petite part à l'administration, et que nous avons l'air très-affairés, pour nous régir nous-mêmes, mais c'est un lien de plus qui nous attache à la patrie.

Peut-être les années où nous avons été privés de notre indépendance nous ont-elles été utiles, elles ont coupé court à nos divisions et nous ont permis d'en connaître les causes et d'en éviter le principe dans notre constitution ; elles ont donné une nouvelle force au patriotisme qui se signale chaque jour par d'heureuses institutions. Votre ami, continua le vieillard, vous aura sans doute conduit au muséum d'histoire naturelle, au jardin des plantes, ces établissemens naissans sont déjà remarquables.

Je regrette, dit l'étranger, de n'avoir pu visiter encore tout ce que Genève renferme d'intéressant, mais j'en ai vu assez pour juger de l'émulation qui y

règne ; du dévouement des hommes distingués, et du zèle avec lequel les citoyens les secondent.

A la fin de ma vie, ajouta le vieillard, je retrouve ma patrie heureuse et tranquille, cette patrie à laquelle j'ai porté un si vif intérêt, sans y avoir joué un grand rôle ; chaque jour je viens sur cette promenade qui me rappelle tant de souvenirs, je vois d'ici cette rivière sur les bords de laquelle ont brillé plus d'une fois les feux des troupes étrangères. Genève menacée par les orages de la guerre, les a vus s'évanouir. Voilà ces montagnes que je gravissais dans ma jeunesse. Voyez ces enfans qui jouent à peu de distance, on ne penserait pas que comme eux, j'ai souvent heurté dans une course rapide les pacifiques promeneurs et mérité leurs réprimandes ; j'ai souvent fait l'exercice militaire sur cette place ; j'y suis venu après les travaux de la journée, rêvant à mes peines et à mes projets, ils se sont évanouis maintenant, les jours heureux ont passé comme les mauvais ; ainsi que ces deux hommes qui s'entretiennent à voix basse et d'une manière si animée, j'ai suivi les événemens du temps, j'ai tracé le tableau de l'état de l'Europe, j'ai dévoilé les intrigues des cabinets, j'ai conduit des armées, et donné des conseils aux diplomates ; mais hélas ! le plus souvent mes prédictions ne se sont pas réalisées, on a dédaigné les avis de ma prudence ; Aussi maintenant je laisse les événemens suivre leur direction naturelle et les princes agir sans mon intervention, m'en remettant au souverain distributeur, que je prie de répandre ses bénédictions sur mon pays.

Il est quatre heures, dit le vieillard en tirant sa montre, le convoi qui a conduit le corps de mon pauvre ami, au lieu de sa sépulture, va être de retour, je le suivrai jusqu' à sa maison. Nous venions souvent ici, nous soutenant l'un l'autre, chercher le soleil et nous entretenir du temps, où nous étions jeunes et bien portans ; je ne tarderai pas à le joindre. Adieu, Messieurs, pardonnez les longs discours d'un vieillard qui aime à parler de ce qui l'intéresse.

COUP-D'OEIL

SUR QUELQUES HOMMES DISTINGUES QUI ONT HABITÉ LES BORDS DU LAC.

QUAND on cherche à rappeler les hommes, qui ont acquis quelque célébrité dans un temps déjà éloigné du nôtre, on juge bien différemment, de l'auteur contemporain, qui présente le tableau de l'époque où il a vécu. Il est des genres de talens, qui plus que d'autres échappent à l'oubli ; des personnages distingués par leur caractère, leurs vertus, par l'agrément de leur esprit, qui ont joué un rôle dans la société, et qui ont rempli honorablement les places qui leur étaient confiées, laissent souvent peu de traces de leur existence ; tandis que des littérateurs et des savans transmettent à la postérité, à l'aide de leurs écrits, un nom quelquefois peu remarqué pendant leur vie ; aussi ne prétendons-nous point donner dans cet aperçu la liste complète de ceux, qui mériteraient d'attirer l'attention.

Les différences, que nous avons observées dans les mœurs et les ressources des pays qui entourent le lac, dans la nature de leur gouvernement, et dans leur histoire, doivent avoir eu une grande influence sur la vocation de ceux qui y sont nés, et sur la direction donnée à leurs talens. Le protestantisme prêché de bonne heure dans le pays de Vaud, y a produit de zélés réformateurs ; le grand nombre de monastères, de sièges épiscopaux, de séminaires dans les états du duc de Savoie, la protection constante accordée parle Souverain au culte catholique, y a développé de savans canonistes, des ecclésiastiques qui se sont élevés aux dignités les plus éminentes de l'Eglise. L'esprit de liberté et de recherche a favorisé les progrès des sciences et des arts, dans une république protestante, l'attrait des dignités, la faveur du gouvernement, ont fait suivre avec honneur à plusieurs Savoisiens, les carrières de la jurisprudence et de la diplomatie.

En consultant les annales de la Savoie, on trouverait un grand nombre de militaires et d'hommes d'états distingués, dans cette antique noblesse renommée par sa fidélité à son prince, depuis les d'Allinges et les Sonnas, que l'ordre du Temple au treizième siècle, compta au nombre de ses grands maîtres. Nous pourrions citer aussi des officiers, qui nés sur les bords du lac de Genève, se sont élevés, de nos jours, par leurs talens et leur bravoure, à un grade très-élevé, sous un gouvernement différent. Des noms célèbres dans les sciences et les arts qui honorent aujourd' hui la Savoie, ne se rattachent pas à la partie que nous avons parcourue ; il faut pour suivre une semblable vocation, des ressources et des encouragemens, qui ne se trouvent pas dans une province pauvre ; c'est dans la capitale, dans les villes un peu considérables, dans les académies, que se développent ceux, auxquels leur énergie donne le besoin de s'instruire et de se faire connaître.

La même absence de moyens a dû se faire sentir chez les Valaisans, que leurs habitudes paisibles éloignent des carrières de l'ambition. Un homme qui s'est fait connaître par ses découvertes en mécanique et par des recherches historiques, Pierre Joseph de Rivaz, quitta de bonne heure St. Gingolph, sa patrie, pour chercher un emploi à ses talens. Les mouvemens qui ont agité le Valais, eûrent lieu dans un temps où la victoire se disputait les armes à la main, ils ne donnêrent point naissance à ces discussions qui nécessitent des recherches, et qui éclairent le peuple ; la réformation y a compté peu de partisans, et s'y est éteinte sans avoir causé de troubles. L'attachement des Valaisans pour la patrie, rappelait à la fin de leur vie, ceux qui s'en étaient éloignés ; des officiers quittaient avec empressement des places honorables, une société animée, la faveur de la cour qu'ils servaient, pour les mœurs simples et l'existence paisible de leur vallée.

Un Bernois appelé par des fonctions administratives dans la petite ville de Roche du district d'Aigle, y a laissé d'intéressans souvenirs ; c'est dans cette retraite, où il trouvait le temps nécessaire à ses travaux, et qui le plaçait si heureusement pour des recherches d'histoire naturelle, que le grand Haller travailla à la description des plantes de la Suisse, pour laquelle il créa un système de classification différent de celui que Linnée venait d'adopter. La physiologie fut l'objet principal de ses études, il en posa les bases sur une anatomie exacte, et sur des faits obtenus par ses propres observations.

La multiplicité des connaissances de Haller, l'étendue de ses travaux l'ont placé au premier rang des savans de son siècle ; son caractère et la

solidité de ses principes ajoutent un nouvel éclat à sa réputation ; il ne fut pas cependant tellement absorbé par ses recherches, qu'il ne sortît du cercle de ses occupations. On a de sa jeunesse des poésies justement célèbres, par l'énergie des idées, et par un sentiment vif des beautés de la nature ; à la fin de sa vie il remplit dans le gouvernement une place à laquelle sa naissance l'appelait.

Les biographies, les éloges consacrés à la mémoire de Haller, rendent compte des nombreux ouvrages qu'il a publiés, fruits d'une vie laborieuse, passée loin des distractions de la société ; leur simple énumération prendrait une place considérable ; mais si nous voulons le suivre au village de Roche, et l'y voir entouré des objets de ses études ; écoutons un homme bien fait pour l'apprécier : « A dix minutes de la carrière », dit M.r De Saussure » ; on passe au village de

« Roche, résidence du magistrat de la ré-
« publique de Berne, qui a la direction des
« salines ; c'est là que le grand Haller a passé
« six années, en consacrant à la rédaction
« de sa grande physiologie et de son histoire
« des plantes de la Suisse, tous les loisirs
« que lui laissait son emploi. Cet homme
« étonnant par son génie, par son savoir im-
« mense, et par toutes les qualités person-
« nelles, avait désiré ardemment que le sort
« dans la distribution des bailliages, lui don-
« nât une retraite isolée, dans laquelle il pût
« se livrer tout entier à l'étude ; il fut à cet
« égard au comble de la joie, lorsque par
« cette espèce de loterie, il obtint pour six
« ans la direction des salines ; mais, avant
« qu'il eût atteint la moitié de son terme, il
« se trouva rassasié de solitude, et avouait
« que l'homme, surtout lorsqu'il approche
« de la vieillesse, a besoin de société pour
« être heureux. Lorsque j'allai le voir en
« 1764, j'étais déjà depuis quelques années
« en relation avec lui, je lui avais même fait
« d'autres visites, il m'avait toujours reçu

« avec bonté, mais cette dernière parut en-
« core lui faire plus de plaisir, parce qu'il
« était, comme il le dit lui-même, pressé du
« besoin de voir quelqu'un, avec qui il pût
« s'entretenir du sujet de ses études. En effet
« il suspendit toutes ses occupations, et pen-
« dant les huit jours que je passai dans sa
« maison, j'eus le bonheur d'être continuel-
« lement avec lui : quelle variété, quelle ri-
« chesse, quelle profondeur et quelle clarté
« dans ses idées ; sa conversation était ani-
« mée, non de ce feu factice qui éblouit et
« qui fatigue en même temps, mais de cette
« chaleur douce et profonde qui vous pénè-
« tre, vous réchauffe, et semble vous élever
« au niveau de celui qui vous parle ; s'il sen-
« tait sa supériorité, et comment aurait-il pu
« l'ignorer, au moins n'offensait-il jamais l'a-
« mour-propre ; il écoutait les objections
« avec la plus grande patience, résolvant les
« doutes, et n'avait jamais le ton tranchant
« et absolu, si ce n'est quand il était ques-
» tion de ce qui pouvait blesser les mœurs
« ou la religion ».

La riante position de la ville de Lausanne, l'agrément de sa société y fixèrent un Anglais, long-temps incertain sur la direction qu'il donnerait à sa vie. Gibbon arrêté un jour sur le capitole, voyant autour de cette colline célèbre, les monumens de sa grandeur passée, et entendant les chants des moines qui lui retraçaient les vicissitudes de l'ancienne capitale du monde, conçoit le projet d'écrire l'histoire du déclin de son empire. Il ne fut point effrayé par l'immensité du travail de cet imposant tableau, qui s'étend des premiers César jusqu'au 14.^{e} siècle, et qui comprend presque en entier l'obscure période du moyen âge.

Ce fut à Lausanne que l'auteur composa une grande partie de cet ouvrage, et qu'il le termina. En le voyant avec tant de persévérance rechercher des faits épars, déchiffrer des légendes et d'arides annales, on croirait qu'une si grande tâche suffit à ses forces, mais il sait encore discuter

le récit des historiens, mettre dans les siens la clarté et l'intérêt dont ils sont susceptibles ; ne s'étant écarté de son impartialité habituelle, que dans un seul point, malheureusement le plus important de tous, l'établissement de la religion chrétienne. « J'ai soigneusement noté » dit l'auteur dans ses mémoires, « l'instant
« de la conception de mon ouvrage, je con-
« signerai ici celui de mon entière délivrance.
« Ce fut le jour, ou plutôt la nuit du 27
« Juin 1789, que dans mon jardin de ma
« maison d'été, j'écrivis les dernières lignes
« de la dernière page. Après avoir posé ma
« plume, je fis plusieurs tours sous un ber-
« ceau d'acacias, d'où la vue domine et
« s'étend sur la campagne, le lac et les mon-
« tagnes ; l'air était tempéré, le ciel serein,
« le globe argenté de la lune était réfléchi
« par les eaux, et toute la nature silencieuse.
« Je ne dissimulerai point mes premières
» émotions de joie à cet instant du recou-
« vrement de ma liberté, et peut-être de l'é-
« tablissement de ma réputation ; mon or-
« gueil fut bientôt humilié, et une mélan-
« colie pensive s'empara de mon esprit, à
« l'idée que j'avais pris un congé éternel
« d'un vieux et agréable compagnon, et que
« quelque pût être la durée future de mon
« histoire, la vie précaire de l'historien ne
« pouvait plus être longue ».

S'il n'était pas difficile de parler des contemporains, nous pourrions ici nommer des Vaudois avantageusement connus aujourd'hui dans les sciences, des officiers qui se sont fait un nom dans la carrière militaire ; mais en ne nous arrêtant que sur ceux qui n'existent plus, nous distinguerons un homme qui consacra sa vie à soulager les maux de l'humanité, le médecin Tissot, également remarquable par ses succès dans la pratique. par ses ouvrages, et par l'humanité qu'il porta dans l'exercice de son art ; il attira à Lausanne un grand nombre d'étrangers, qui venaient réclamer ses soins, il composa plusieurs traités, qui offrent de salutaires

directions à différentes classes de la société ; celui qui a le plus contribué à la réputation de son auteure, est l'avis au peuple, destiné à prémunir les cultivateurs et les hommes éloignés des secours, des funestes conseils des empiriques. Cet ouvrage écrit avec simplicité ne tarda pas à obtenir le succès qu'il méritait, un gouvernement paternel se hâta d'en témoigner sa satisfaction. L'avis au peuple fut réimprimé plusieurs fois, il fut traduit et commenté par les plus habiles médecins des pays étrangers : aujourd'hui on le retrouve dans les chaumières et les maisons particulières, comme un guide sûr dans les accidens et les maux violens.

La vie agitée d'un homme d'état contraste avec l'existence paisible d'un savant et de celui qui fait le bien sur un théâtre peu étendu, si des mécomptes viennent quelquefois les troubler, ils retrouvent le calme au milieu de leurs occupations, et l'on ne tarde pas à accorder à leurs travaux la reconnais-sauce qu'ils méritent ; mais l'immense responsabilité du ministre d'un grand royaume, les obstacles sans nombre qui contrarient ses projets, doivent remplir son cœur de soucis, et les cris de ses adversaires retentissent encore, lorsqu'il a cessé d'exister. La carrière politique de M.r Necker se rattache à tous les événemens qui agitèrent la France à la fin du siècle dernier ; le désordre des finances ; la convocation des états généraux. Quelle entreprise hardie de saisir le gouvernail quand l'orage gronde à peu de distance ! Le choix de M.r Necker, lorsque l'état réclamait une main habile, et que tant d'ambitions étaient en jeu pour atteindre à un poste éminent, est une preuve de la confiance qu'il inspirait, et du besoin qu'on avait de lui.

Doit-on s'étonner qu'on ait souvent attaqué l'administration d'un étranger, qui s'était vu forcé de froisser bien des intérêts : le mécontentement des deux partis extrêmes, peut-être des espérances trop exaltées sur son compte, l'ont fait juger plus sévèrement que d'autres, qui n'avaient ni ses talens, ni sa probité, ni son désintéressement. On l'a accusé de n'avoir pas su diriger les événemens, de n'en avoir pas prévenu les suites ; mais quel est l'homme, qui a pu prévoir les résultats du mouvement qui se manifestait en France, quel est celui qui a pu en arrêter la marche ? lorsque tout conspirait à le favoriser, et les vœux des partisans des idées nouvelles, et les démarches de ceux qui y étaient opposés, et la conduite imprudente de ceux, qui ont été ensuite effrayés de leur propre ouvrage. Quand le cours rapide de la révolution, qui devait parcourir tous les degrés, eut laissé M.r Necker bien en arrière, il revint à Coppet, avec la compagne

fidèle de sa prospérité et de ses revers, Dans la retraite des dernières années de sa vie, il s'occupa de la rédaction d'ouvrages relatifs à la politique, et d'un cours de morale ; des écrits du même genre l'avaient fait connaître au commencement de sa carrière. On remarque dans toutes ses productions le désir du bien, un esprit religieux, et lorsque le sujet en est susceptible, des développemens pleins de délicatesse.

Les ouvrages de M.e de Staël lui ont assigné un rang plus distingué encore dans la littérature, dont elle sera toujours un des ornemens ; ses écrits restent pour attester l'étendue de son talent ; mais ce qui est perdu pour ceux qui n'ont pas eu le bonheur de le connaître, ce sont les charmes de sa conversation si animée et si entraînante. Les grâces de l'esprit se joignaient chez elle à l'éclat de l'imagination, elles étaient encore réhaussées par l'attrait de la bonté.

Le portrait de cette femme célèbre a été tracé par une de ses amies les plus chères ; en se laissant entraîner par ses souvenirs, l'écrivain a trahi le secret d'un talent, que jusqu'alors il s'était efforcé de cacher : c'est daus cet ouvrage qu'il faut apprendre à connaître M.e de Staël.

Tandis que l'étude n'est dans le cours de la vie des personnes appelées à jouer un rôle brillant, et répandues dans la société, qu'une distraction, un moyen de se faire connaître, la ressource des momens de calme, ou la consolation de la disgrâce ; il en est d'autres pour lesquelles le travail est un besoin constant, la jouissance de tous les jours. Genthod, village genevois, a été long-temps la demeure d'un homme dont le noble caractère, et l'existence paisible, absorbée par des travaux intéressans, donnent l'idée du véritable sage. Charles Bonnet consacra les années de sa jeunesse à l'histoire naturelle, mais ensuite forcé d'y renoncer par la faiblesse de sa vue fatiguée de ses recherches, il dirigea vers les facultés de l'âme, cet esprit observateur, qu'il avait porté sur les habitudes des plantes et des animaux. Ses ouvrages se trouvent ainsi divisés en deux classes, suivant l'époque à laquelle il les entreprit ; on doit à la première des découvertes sur plusieurs classes d'insectes, sur l'usage des feuilles et les considérations sur les corps organisés ; l'analyse des facultés de l'âme, la palingénésie, sont de la seconde partie de sa vie. Occupé long-temps de recherches physiologiques, Bonnet est disposé à donner au corps une grande influence sur l'âme, sa théorie sur la formation des idées est purement mécanique ; son système pourrait n'être pas sans dangers pour ceux qui auraient une conviction moins ferme que lui des vérités de la religion et de la révélation.

Le philosophe chrétien s'arrête tout-à-coup, lorsqu'il ne pense pas devoir aller plus loin, et plus il met de soins à pénétrer les secrets de la nature, plus il est circonspect à respecter les bornes mises à la curiosité humaine.

Près de la campagne de Bonnet, on voit celle qu'habita souvent un de ses parens et de ses disciples, De Saussure ; né au pied des Alpes, ayant devant les yeux leur imposant amphithéâtre, lorsque le goût des sciences se développait chez lui, il forma le projet de consacrer ses forces et les ressources de sa fortune à les étudier ; personne encore n'avait fait de la position et de la structure des montagnes l'objet d'un examen approfondi, quoique la formation de la terre eût été déjà le sujet de bien des hypothèses fort hasardées.

Quel vaste champ pour un observateur, que les Alpes, les plantes rares et les minéraux qu'on y recueille, les animaux qui y vivent loin des regards, sont une source de recherches pour les naturalistes de toutes les classes ; les glaces qui s'amoncellent dans ces plages immenses, les orages qui s'y forment ; les accidens de tous genres, les phénomènes qui se développent dans les montagnes, réclament pour les expliquer les connaissances du chimiste, du physicien, du minéralogiste ; que de faits intéressans sur la nature et la position des roches, sur les variations de l'atmosphère, sur la végétation, peuvent être obtenus par des observations faites à différens degrés de hauteur, depuis les collines basses, jusqu'aux dernières cimes.

De Saussure parcourut la chaîne des Alpes à plusieurs reprises, le Mont-Blanc restait inaccessible à sa curiosité, le désir d'y parvenir était devenu pour lui une espèce de passion ; il encouragea des tentatives pour trouver un passage au milieu de ces neiges, amoncelées depuis des siècles, qu'aucun être vivant n'avait jamais foulées ; le peu d'heures qu'il passa sur le point le plus élevé de l'ancien continent fûrent employées à des expériences qui payèrent ses dangers et ses fatigues. En donnant le résumé des courses et des observations de sa vie entière, il sut se défier de l'esprit de système, commun aux géologues ; systèmes qu'il est si facile de créer, et qu'il est également facile de détruire.

Ceux même qui ne font pas des recherches de cette nature, l'objet de leurs études, lisent avec plaisir une partie des ouvrages de, de Saussure ; quoique la science soit son but principal, il ne néglige pas de rendre compte de ses impressions ; ses nombreuses tentatives pour atteindre le sommet du Mont-Blanc, son voyage dans ces déserts de glaces, lorsqu'il parvint enfin à surmonter tous les obstacles, son séjour au col du Géant, écrits d'un ton

simple et naturel excitent un vif intérêt ; il transporte le lecteur dans ces régions si imposantes, où tout rappelle la puissance du créateur et la faiblesse de l'homme. Des cimes d'où s'étend une vue d'un immense rayon, il descend dans l'ombre des vallées profondes, il entre dans des villages isolés ? dans des châlets habités par des bergers qui passent la moitié de leur vie, éloignés de toute société ; il étudie leurs mœurs, il en rapporte des traits intéressans, et des réponses souvent frappantes.

A la porte de Genève, on voit la maison des Délices, que Voltaire a habitée, et qu'il quitta ensuite pour le château de Fernex ; c'est aux Délices qu'il composa son épître au lac de Genève. Ces deux belles demeures forment uri contraste avec la modeste habitation où Rousseau naquit, dit-on ; le genre de vie et les goûts de ces deux hommes célèbres présentent dès oppositions aussi marquantes ; on peut s'étonner que les circonstances eussent conduit Voltaire, l'ami des cours et des rois ; aux portes d'une petite ville étrangère, loin de la capitale, où ses productions dramatiques étaient représentées avec tant de perfection ; tandis que le républicain Rousseau s'éloignait de cette même ville, sa patrie, si chère à son souvenir, pour vivre au milieu du tourbillon de Paris dont il censurait les mœurs, et fuyait la société. Voltaire témoignait sa reconnaissance des hommages qu'il avait reçus des Genevois, par un poëme, où il les tourne en ridicule. Rousseau se vengea noblement du coup dont sa patrie le frappait, au moment où une persécution s'élevait contre lui. Cependant le contraste entre ces deux grands écrivains, est moins réel qu'il ne paraît, on trouve chez l'un et chez l'autre cet amour-propre excessif, le trait le plus marquant des hommes de lettres du siècle passé, le besoin d'occuper d'eux un monde qui les avait gâtés par l'importance qu'il donnait aux moindres détails de leur vie ; l'un s'attachant aux grands et les accablant de flatteries ; l'autre affectant le mépris des avantages, du rang et de la fortune. Ils eûrent tous les deux une influence très-fâcheuse sur les opinions de toutes les classes de la société ; mais on doit distinguer leurs intentions et le sentiment qui les animait. On a calomnié Rousseau, lorsqu'on s'est servi de l'autorité de son nom pour appuyer des principes qu'il eût désavoués, et les hommages qui lui ont été rendus dans un temps d'anarchie, sont le trait le plus cruel et le plus injuste qui lui ait été porté.

Le génie de Rousseau sort de la ligne de l'esprit genevois, qui jusqu'alors s'était plutôt attaché à des objets sérieux, qu'à des sujets propres à de brillans développemens. On a remarqué quelquefois que Genève n'avait pas

produit de poëtes ; on en trouvait la cause dans l'existence agitée de cet état, dans les habitudes commerçantes et le caractère réfléchi des habitans ; mais si la poésie trouve naissance dans l'imagination, si elle consiste à sentir vivement et à émouvoir les autres, à présenter tour-à-tour des idées fortes, des tableaux pleins de charmes, à embellir les scènes ordinaires de la vie, et à s'élever au mouvement de la passion et au langage de l'éloquence ; quel plus grand poëte que Rousseau ?

La lutte que Genève soutint, peu après avoir conquis sa liberté, pour défendre le culte qu'elle avait admis, tourna toutes les idées vers les discussions religieuses, et fit naître un grand nombre d'écrits, ces ouvrages, oubliés maintenant, eûrent au moins l'avantage de donner à la ville un rang distingué parmi les états protestans ; les savans persécutés pour leurs opinions, vinrent y chercher un asile, et fûrent les premiers membres de l'académie qui se formait. Des travaux d'un autre genre occupèrent les esprits, lorsque la fermentation religieuse eut cessé, les sciences exactes comptêrent parmi ceux qui s'y vouèrent des hommes distingués ; l'histoire naturelle fut ensuite cultivée dans une ville si heureusement placée pour cette étude ; nous ne donnerons pas une liste de noms connus, et qui nous mènerait trop loin.

Ce serait, peut-être, la manière la plus intéressante d'écrire l'histoire de notre petite république, et le moyen de la présenter sous le point de vue le plus favorable, que de passer en revue les Genevois, qui acquirent de la réputation, de suivre les progrès qu'ils fîrent faire aux sciences, et la direction qu'ils donnèrent aux esprits. On n'oublierait pas ces hommes d'état, qui dévouêrent leur vie à la patrie, ne voulant d'autre récompense que le sentiment de l'avoir servie ; il faudrait rechercher ces savans modestes, qui auraient pu briller par leurs écrits, ou obtenir des places avantageuses hors de leur pays ; mais auxquels le plaisir de l'étude suffisait, et qui se contentèrent de transmettre à la génération qui les suivait, leurs vertus, leur patriotisme et leurs lumières.

FIN.

Le Tour du lac de Genève

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6574652c

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent

entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter

utilisation.commerciale@bnf.fr